

# VIGIE

BULLETIN  
D'ANALYSE  
STRATÉGIQUE  
ET PROSPECTIVE



E-mail: [baspvigie@gmail.com](mailto:baspvigie@gmail.com)

N° 007 - Janv - Mars 2018



**Paul BIYA**  
Cameroun



**Patrice TALON**  
Benin



**Mahamadou ISSOUFOU**  
Niger



**Muhammadu Buhari**  
Nigéria



**Idriss DÉBY**  
Tchad



**La Force Multinationale Mixte,  
pour la stabilisation du Bassin du Lac Tchad  
Dynamiques et Perspectives**



E-mail: [baspvigie@gmail.com](mailto:baspvigie@gmail.com)

Une publication de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES)

Directeur de la Publication & Conseiller à la Rédaction:  
GB BITOTE André Patrice, Directeur Général - EIFORCES

Coordonnateur Général:  
Pr Wullson Mvomo Ela, Chef du Centre de Recherche et de Documentation, EIFORCES

Coordination scientifique  
Jean Eudes Biem, PhD

Coordination technique  
Dr Elie Passo Songbang, CL/CRD EIFORCES  
LCL Auguste Ongolo, CCD/CRD EIFORCES

Comité de relecture et de traduction

René Ngek Monteh, PhD  
Emmanuel Kamdem Fopa, PhD  
Annick Ngobo Atemengue  
Alvine Henry Assembe Ndi  
Driscole Nenenga Agborsum  
Désirée Foumane  
Héraclite Neri Shu  
Tomia Zongkazi Eka  
Marcel Abanda  
Joël Mathieu Belinga Marga  
Julien Evina

Crédit photos:

Centre de Recherche et de Documentation/EIFORCES  
Google Images  
African Union Peace and Security  
[usaraf.army.mil](mailto:usaraf.army.mil)  
Alwihda Info/A.B.  
Le Parisien

Design et impression:

e2c Sarl: Tél: 699 824 190  
[e2csarl@yahoo.fr](mailto:e2csarl@yahoo.fr)

Sommaire.....	02
Le mot du DGDG : Tout avec tous pour le rayonnement de l'EIFORCES, outil de paix, de sécurité et de stabilité en Afrique et dans le monde .....	08
Editorial : dynamiques et perspectives pour une stabilité durable ...	10
EIFORCES en bref .....	12

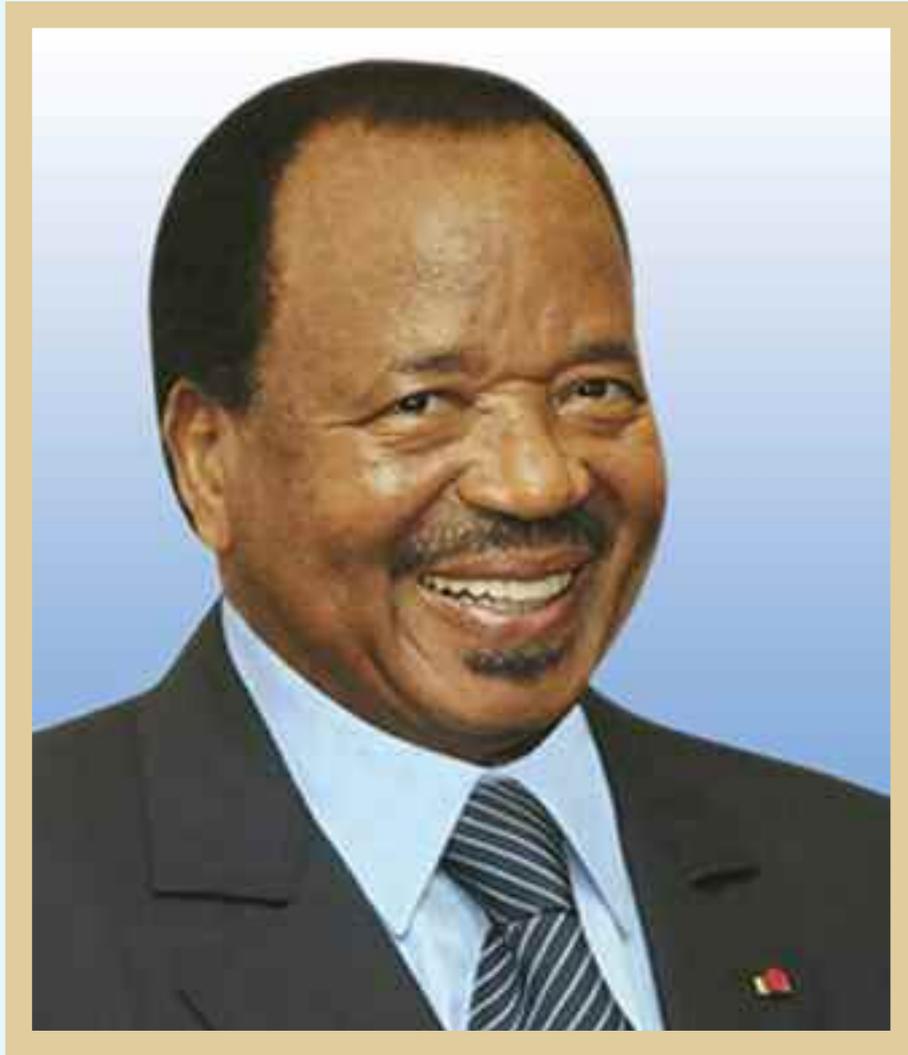
**Actualité de l'EIFORCES : 02/01/2017 - 31/03/2018.....14-28**

Nomination du Directeur Général de l'EIFORCES.....	14
Troisième convention Japon-PNUD-EIFORCES .....	16
Conseils d'Administration de l'EIFORCES .....	17
Activités de formation .....	18
Activités de recherche .....	20
Coopération et rayonnement institutionnel .....	22
Activités logistiques et développement infrastructurel.....	28

**DOSSIER : LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE POUR LA STABILISATION DU BASSIN DU LAC TCHAD : DYNAMIQUES ET PERSPECTIVES .....29**

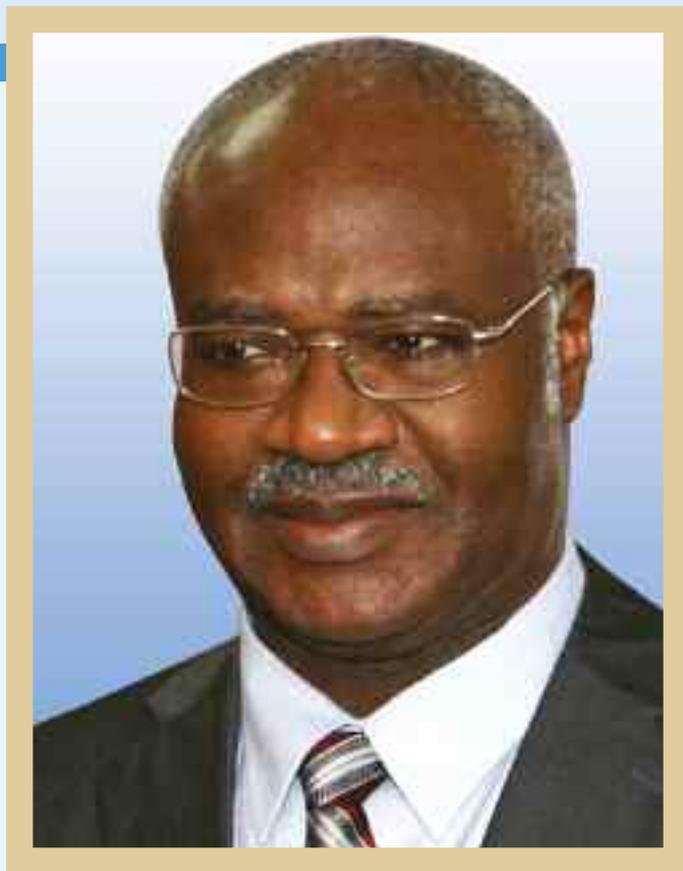
"La FMM et l'opérationnalisation du concept de résilience", Par Basile Ngono .....	30
"La FMM, outil de paix et de stabilité dans le BLT", Par le Colonel Hyppolite Jean Ndougou .....	38
"La Force Multinationale Mixte: un modèle efficace d'appropriation et de résolution des questions sécuritaires africaines par les Etats Africains", Par FOTUE KAMNE Rémie Bienvenue .....	45
"La FMM et la lutte contre le terrorisme de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad: problèmes et perspectives", Par Kyari Mohammed, Jude Momoudou et Saheed Babajide Owonikoko .....	51
"La Force Multinationale Mixte : à l'intersection du national et du transfrontalier, la diversification des forces contre Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun", Par Henri Mbarkoutou Mahamat .....	61
"Le soutien des Etats-Unis à la FMM", Par Désiré Foumane .....	71
Faire durer la réponse concertée autour du lac Tchad, Par Professeur Saïbou Issa .....	79
"La FMM et son ConOps : du modèle OMP/OPEX à l'innovation dans la projection des Forces africaines ?", Par Jean Eudes Biem .....	85
"Le BLT, une zone grise à ré-étatiser", Par Wullson Mvomo Ela .....	97

E  
B  
I  
A  
M  
W  
O  
S



## **S. E. Paul BIYA**

**Président de la République du Cameroun  
Chef Suprême des Forces de Sécurité**



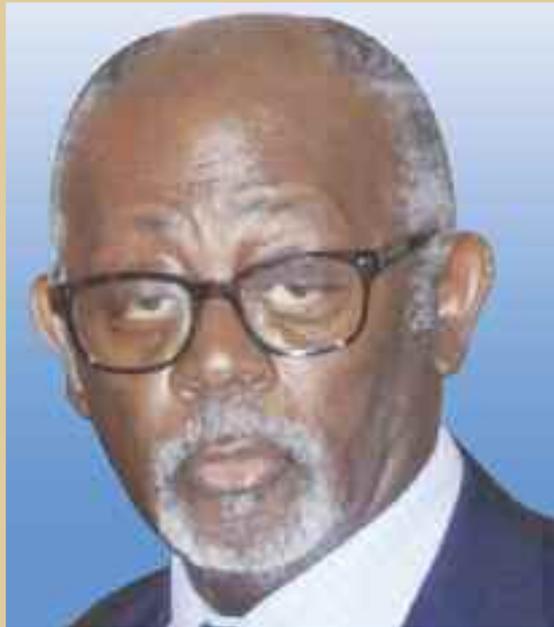
**M. YANG Philémon**

Premier Ministre, Chef du Gouvernement



**M. BETI ASSOMO Joseph**

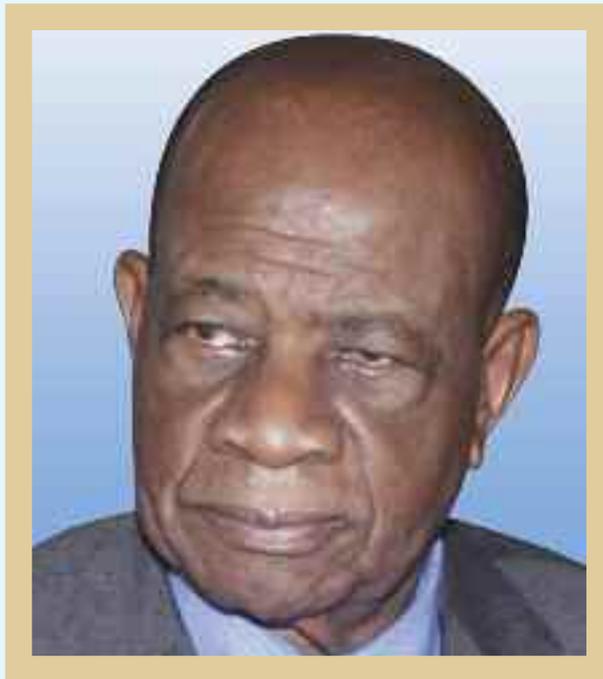
Ministre Délégué à la Présidence chargé de la Défense  
Président du Conseil d'Administration - EIFORCES



**M. MBELLA MBELLA Lejeune**  
Ministre des Relations Extérieures  
Membre du Conseil d'Administration - EIFORCES



**M. MOTAZE Louis paul**  
Ministre des Finances  
Tutelle Financière - EIFORCES



**M. MBARGA NGUELE Martin**  
Délégué Général à la Sûreté Nationale  
Co-tutelle Technique - EIFORCES



**M. ETOGA Galax Yves Landry**  
Secrétaire d'Etat chargé de la Gendarmerie  
Co-tutelle Technique - EIFORCES



**GB BITOTE André Patrice**  
Directeur Général - EIFORCES



**CD THOM Cécile Epse OYONO**  
Directeur Général Adjoint - EIFORCES

## LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

# TOUT AVEC TOUS

## POUR LE RAYONNEMENT DE L'EIFORCES, OUTIL DE PAIX, DE SÉCURITÉ ET DE STABILITÉ EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE



*Par une heureuse coïncidence, le 20 mai 2018, la culmination des solennités célébrant la 46ème fête nationale du Cameroun, marque la fin du premier trimestre de l'exercice des charges que le S.E. M. le Président de la République a bien voulu me confier à la tête de l'EIFORCES. La mission de cette institution étant la formation et la recherche visant à doter les Etats de Mécanismes régionaux africains d'une ressource humaine apte à assurer efficacement la Sécurité et le Soutien à la Paix, c'est un honneur insigne de présenter, comme première publication de cette période, une parution de notre Bulletin d'Analyses Stratégiques et Prospectives consacrées à la Force Multinationale Mixte qui s'emploie actuellement à réduire un des pires périls sécuritaires menaçant l'Afrique.*

**GB BITOTE André Patrice,  
Directeur Général - EIFORCES**

Cela traduit notre détermination à contribuer au débat, y compris doctrinal, et surtout à l'action de construction des capacités de consolidation des systèmes étatiques et interétatiques africains par l'anticipation et la victoire sur les menaces sécuritaires émergentes ou résurgentes. Nos formations et travaux se focalisent en effet sur la préparation à faire face aux principales formes qu'elles prennent : violence émeutière spontanée ou manipulée ; violence prédatrice à organisation entrepreneuriale interne ou transnationale ; violence terroriste à organisation groupusculaire plus ou moins réticulée ; violence revendicatrice de type rébellion, sécessionnisme ou irrédentisme à organisation paramilitaire ou groupusculaire. Nous insisterons de plus en plus sur la cybercriminalité, le cyber terrorisme et d'autres félonies et mésusages de l'électrosphère qui sont tantôt eux-mêmes des types de menaces, tantôt des techniques ou vecteurs mobilisables par chacun des autres types qui du reste se manifestent davantage sous des formes hybrides ou imbriquées que comme de types "purs".

A ce titre l'EIFORCES, Centre d'Excellence de la CEEAC assis sur son travail au service de la consolidation du COPAX et ses perspectives d'objectivation de la sécurité collective dans le golfe de Guinée, joue un rôle accru au plan continental. De concert avec l'Union africaine, elle assume la Présidence tout en abritant le Secrétariat Exécutif en restructuration de l'Association Africaine des Formateurs au Soutien à la Paix (AFSTPA). Cet ensemble mobilise toutes les parties prenantes à la production de nouveaux instruments, l'élaboration des concepts de dernière génération, la mise en œuvre de nouvelles pratiques de coordination, d'harmonisation et de standardisation des Forces Africaines en Attente. Bien entendu, ces perspectives s'inscrivent dans l'application rigoureuse des orientations du Haut-Commandement visant à consolider les acquis pour concrétiser la Vision du Président de la République du Cameroun, Fondateur de l'École.

Avec l'ensemble de mes collaborateurs, je compte poursuivre le travail visant la pleine certification de l'EIFORCES comme Centre d'Excellence des Nations Unies, et lui permettre d'opérer au meilleur niveau des standards internationaux. Ce networking est une priorité à laquelle nous travaillons de concert avec nos partenaires établis comme la Chine, les Etats-Unis, la France, le Japon avec lequel l'EIFORCES vient de lancer la mise en œuvre de l'une des plus grandes Conventions de son histoire, l'Union européenne, et bien d'autres.

Nos efforts devront aboutir à l'établissement de l'EIFORCES, dans la permanence, comme pôle d'Excellence en matière de formation, de recherche, d'aide à la décision sécuritaire stratégique, au Cameroun et au-delà. En tant que principale institution bilingue de formation au maintien de la paix en Afrique, nous allons mettre en avant la valeur ajoutée de l'EIFORCES pour concrétiser un niveau d'excellence reconnu et au service de l'Afrique et du monde.

# EDITORIAL

## DYNAMIQUES ET PERSPECTIVES POUR UNE STABILITÉ DURABLE

Fidèle à sa mission statutaire de recherche fondamentale et appliquée, et de veille stratégique et opérationnelle dans les domaines liés de la sécurité intérieure, de la sécurité internationale et des opérations de soutien à la paix (OSP), l'EIFORCES, à travers son Centre de Recherche et de Documentation (CRD), a déjà eu à consacrer les deux précédents numéros, les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, de *Vigie*, son Bulletin d'analyse stratégique et prospective à la thématique centrale de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad.

D'une part, pour en saisir la phénoménologie, et d'autre part, en mesurer l'impact géopolitique, géoéconomique et social, par rapport à la stabilité et à la fonctionnalité de l'Etat. Ce à quoi il convient d'ajouter un colloque international consacré à l'extrémisme violent dans le Bassin du Lac Tchad, coorganisé en janvier 2016 avec le Centre Africain de Formation et de Recherche Administratives pour le Développement (CAFRAD), basé à Tanger au Maroc.

Cette approche, inscrite dans une logique compréhensive et stratégique, celle de la nécessité d'avoir de la menace djihadiste la lecture la



**Pr Wullson Mvomo Ela**  
Chef du Centre de Recherche et de Documentation  
EIFORCES

plus large et la plus profonde possible, fédère tous les stratégestes et les stratèges, les anciens et les modernes, dans la considération cardinale selon laquelle, la connaissance de l'autre (altérité) et de soi-même (ipséité), comme le souligne SUN ZI dans ses principes métaphoriques garantit "... 100 victoires pour 100 combats".

Parmi les observations conclusives de ces premières études, nous pouvons retenir ce qui suit :

1 - Par sa charge à la fois physique et psychologique, le terrorisme djihadiste, plus que le terrorisme "héroïque" et "idéaliste" des siècles derniers, se distingue par sa globalité structurelle et sa globalité spatiale. Si la globalité structurelle, temporelle, de la menace rend compte de la sédimentation dans la longue durée de l'histoire, des frustrations, de l'extrémisme et des activités illicites et proto-terroristes, pour reprendre le mot de SAÏBOU ISSA, la globalité spatiale, zonale, procède du caractère nomade des dynamiques insécuritaires qui se déplacent de part en part, de pays en pays dans cette zone interlope, véritables "terra incognita", "zone grise" à l'intersection de l'Afrique du Centre et de l'Afrique de l'Ouest.

2 - La problématique des réfugiés et des déplacés intérieurs, l'une des conséquences les plus humainement traumatisantes et les plus politiquement déstabilisantes, participe, comme celle de l'armement, du "dilemme de la sécurité et de l'humanitaire" et contribue de ce fait même à la cristallisation de l'impact psychologique et dramatique du phénomène du terrorisme

Sans avoir à en dire davantage, l'hypothèse la plus crédible et porteuse d'efficacité dans la durée, s'agissant de la lutte contre le terrorisme djihadiste et l'extrémisme violent dans le Bassin du Lac Tchad et la stabilisation de cette zone, s'inscrit dans une approche symétrique à la nature et aux comportements protéiformes de la menace terroriste dans une perspective globale c'est : "A menace globale réponse globale", comme l'a si logiquement prescrit le Président Paul BIYA du Cameroun.

Le choix de consacrer ce 7<sup>ème</sup> numéro de vigie à la Force Multinationale Mixte (FMM) participe de la logique, à la fois épistémologique et éditoriale, de soumettre cet outil de sécurité collective à une analyse à la fois évaluative et prospective.

Initiée le 20 janvier 2015 à Niamey au Niger, dans la droite ligne du Sommet de l'Elysée sur la sécurité en Afrique du 17 mai 2014 et validée par l'Union Africaine le 31 Janvier 2015 lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, la FMM a pour finalité politique de sécuriser et de sanctuariser le Bassin du Lac Tchad.

Le communiqué final de la réunion des experts tenue du 5 au 7 février 2015 à Yaoundé, pour l'élaboration du concept d'opération (CONOPS) pour sa mise en œuvre indique ainsi cette finalité : *"créer un environnement sûr et sécurisé dans les régions affectées par les activités de Boko Haram et d'autres groupes terroristes, afin de réduire considérablement la violence contre les civils et autres exactions, y compris la violence sexuelle et sexiste, conformément au Droit International Humanitaire et à la politique de diligence des Nations Unies en matière des droits de l'homme."*

Si le bilan de la composante militaire rend sans aucun doute compte d'une baisse significative du nombre des attaques et de leur régularité, ainsi que celle des capacités de nuisance et le rétrécissement du

rayon d'action de Boko Haram, beaucoup reste à faire dans l'optique d'une stabilisation durable de cette zone critique.

Conscientes de cette préoccupation, la Commission du Bassin du Lac Tchad et l'Union Africaine, tout en saluant la pertinence et l'efficacité de la Force Multinationale Mixte comme outil de sécurité coopérative et commune entre le Cameroun, le Niger, le Nigéria, le Tchad et le Benin, et modèle d'articulation stratégique et opérationnelle interrégionale dans la mise en œuvre de la Force Africaine en Attente (FAA), ont organisé le 03 novembre 2017 à Ndjamena, une conférence internationale à laquelle l'EIFORCES a pris part pour la stabilisation du Bassin du Lac Tchad. Ce, au-delà de l'endigement de la poussée de Boko Haram.

Y ont été abordées les problématiques liées au Désarmement, à la Démobilisation, à la Réintégration, au Rapatriement et à la Réinstallation (DDRRR) des combattants désengagés de Boko Haram, à la réinstallation des personnes déplacées et réfugiées, au renforcement des capacités locales, à la réhabilitation et à l'amélioration des institutions chargées de l'Etat de droit, à la réconciliation, et au soutien psychosocial selon les besoins spécifiques en matière de genre et de jeunesse.

Cet élargissement et cet approfondissement des finalités politiques et stratégiques de la Force, dans une optique soulignée par le Chef du CRD, intervenant à ces assises pour le compte de l'EIFORCES, structurent désormais le mandat de la FMM.

L'intérêt de la recherche portée par ce 7<sup>ème</sup> numéro de Vigie se situe dans l'évaluation des progrès accomplis et des progrès à accomplir dans la lutte menée contre Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad. Comme elle devrait être menée ailleurs contre le LRA à la jonction de la RCA, de la RDC et de l'Ouganda, selon les termes et les principes de la doctrine des Nations Unies de 2006 de lutte mondiale contre le terrorisme. Doctrine dont la stratégie pour l'Afrique Centrale a été adoptée le 26 novembre 2015, à Libreville au Gabon dans le cadre de la 41<sup>ème</sup> réunion des Ministres du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé de la sécurité en Afrique Centrale (UNSAC), en attente de mise en œuvre.

# EIFORCES EN BREF

## EIFORCES

L'EIFORCES est un établissement public administratif de droit camerounais, doté d'une personnalité juridique et financière.

## Localisation

Siège social: Yaoundé/Ngoussou

## Textes organiques

Décret n°2008/179 du 22 mai 2008 portant création de l'EIFORCES;

Décret n° 2012/307 du 25 juin 2012 sur les modalités d'organisation et de fonctionnement.



## Missions

**Formation et recherche** dans les domaines du Soutien à la Paix et de la Sécurité.

## Structure

**Un Conseil d'Administration présidé par le Ministre de la Défense.**

**Membres:** le Ministre des Relations Extérieures, le Secrétaire d'Etat en Charge de la Gendarmerie Nationale, le Délégué Général à la Sureté Nationale, les Représentants de la Présidence de la République, des pays partenaires et Organisations (ONU, Union Européenne, Union Africaine, CEEAC, UEMOA...).

**Une Direction Générale.** Elle a à sa tête un Directeur Général assisté d'un Adjoint, des Conseillers Techniques, des Directeurs, des Chefs de Divisions...

**Des organes consultatifs.**

## PARTENAIRES

Cameroun



Chine



Etats Unis



France



Japon



Union Africaine



Union Européenne



CEEAC



Nations Unies

# EIFORCES EN BREF

## TYPES DE FORMATIONS

### Niveau Fondamental et Opératif

#### Pôle Ordre Public

Formation des Unités de Police Constituées  
Formation des Formateurs de Formateurs en  
Ordre Public  
Perfectionnement des Commandants  
Opérationnels  
Protection des Hautes personnalités  
Neutralisation/Destruction des Engins Explosifs

#### Pôle Police Judiciaire

Equipes projetables d'Experts en  
Investigation  
Commandement d'Unités Opérationnelles  
Police d'Accompagnement

### Niveau Intermédiaire

Formation des Policiers Individuels  
Séminaires Inter-niveaux de protection Civile et de Gouvernance

### Niveau Stratégique

Diplôme d'Etat-major des Forces de Sécurité (DEMFS)  
Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité (BESS)

**EIFORCES:** «Un outil au service de  
la Paix et la Sécurité du Continent Africain»

## NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'EIFORCES

*Promu au grade de Général de Brigade par décret N°2017/329 du 29 juin 2017, BITOTE André Patrice a été nommé Directeur Général de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) par un autre Décret N° 2018/160, daté du 21 février 2018.*

Après sa nomination le 29 juin 2017, le Général de Brigade BITOTE André Patrice a officiellement pris fonction le 28 février 2018 à Awae au cours d'une cérémonie présidée par le Ministre de la Défense Joseph BETI ASSOMO. Cérémonie empreinte de solennité rehaussée par la présence de plusieurs membres du gouvernement, ceux du corps diplomatique, des autorités administratives, religieuses et traditionnelles.

Dans les annales de l'EIFORCES, le Général de Brigade BITOTE André Patrice est le troisième Directeur Général nommé à cette haute fonction par le Président de la République, son Excellence Paul BIYA, Chef Suprême des Armées et des Forces de Sécurité. Avant lui, cet honneur a échu au défunt Général de Brigade MOHAMADOU HAMADIKO le 26 octobre 2011, puis au Général de Brigade ESSOH Jules César 06 ans après. Entre les deux premiers Directeurs Généraux, deux intérimaires ont été respectivement assurés par les Commissaires Divisionnaires DOUM NDONGO Patrice et Madame OYONO née THOM Cécile (PH.D.)

Durant son discours d'investiture, le Ministre de la Défense a souligné l'excellent travail accompli par le Directeur Général sortant le GB ESSOH Jules César et a souhaité la bienvenue au Général de Brigade BITOTE André Patrice en lui adressant ses meilleurs vœux de réussite dans la continuité de la montée en puissance et le rayonnement à l'international de l'EIFORCES.

Le MINDEF, en rappelant les états de service de l'illustre promu, a souligné les qualités qui lui ont valu la confiance du Chef de l'Etat. Le nouveau Directeur Général de l'EIFORCES est un homme laborieux, à la carrière ponctuée de hauts faits. Il est issu de la Gendarmerie Nationale, corps dans lequel il a servi avec foi et engagement depuis sa sortie de l'Ecole Militaire Interarmées (EMIA) de Yaoundé, promotion (1990-1993) "Ouverture et Démocratie". Au cours d'une carrière riche, il a très tôt acquis de l'expérience sur le terrain à Douala et à Yaoundé. Il sera ensuite promu Directeur des Affaires Administratives, Financières et Domaniales dans les services centraux de la Gendarmerie Nationale, puis,



## Actualité de l'EIFORCES

02 Janvier 2017 - 31 Mars 2018

Directeur du Budget et des Equipements au Ministère de la défense entre 2016 et 2017. Avant sa nomination comme Directeur Général de l'EIFORCES, il occupait les fonctions de Directeur Central de l'Administration et de la Logistique à la Gendarmerie Nationale. Diplômé de la première promotion (2005-2006) du Brevet d'études militaires supérieures à l'ex Cours Supérieur Interarmées de Défense, actuel Ecole Supérieure Internationale de Guerre de Yaoundé (ESIG), le Général de Brigade BITOTE André Patrice prépare actuellement une thèse de Doctorat en Stratégie, Défense, Sécurité, Gestion des Conflits et des Catastrophes à l'Université de Yaoundé II-SOA.

Le nouveau Directeur Général, après sa prise de fonction a tenu à déclarer qu'il ne ménagerait aucun effort pour mériter la confiance du Chef de l'Etat et qu'à cet effet, il comptait s'appuyer sur tous ses collaborateurs et l'ensemble des partenaires stratégiques de l'EIFORCES pour mener à bien cette délicate mais exaltante mission. Il a placé son action sous le signe d'un slogan révélateur de cette dynamique : "Tout avec tous pour le rayonnement de l'EIFORCES".



## TROISIEME CONVENTION JAPON-PNUD-EIFORCES

*Sur le "soutien à la construction des capacités de l'EIFORCES pour les interventions de paix et de sécurité"*

Dans un contexte sécuritaire marqué par :

- La recrudescence des attaques terroristes de Boko-Haran dans l'Extrême-Nord et la persistance de la crise humanitaire avec ses cycles de réfugiés et de déplacés ;
- La résurgence des violences en RCA, qui avec l'afflux des réfugiés, entretient l'insécurité à la frontière orientale et dans la région du l'Est ;
- Le passage de "la crise anglophone" à un conflit de cinquième génération caractérisé par le spontanisme anarchique de plusieurs groupes extrémistes violents, auxquels l'État répond par le maintien de l'ordre, semble installer dans la durée l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- L'organisation en 2018 de plusieurs scrutins prévus par le système politique camerounais ;
- Les préparatifs et l'organisation dès juin 2019 de la Coupe d'Afrique des Nations de Football.

Ces urgences et leurs effets posent des défis majeurs qui ne peuvent être relevés que par le renforcement des capacités sécuritaires du Cameroun et de la Sous-région Afrique Centrale dont l'EIFORCES, centre d'excellence de la CEEAC, contribue à la construction.

Dans ce contexte qui nécessite un surcroît de capacités et de mesures sécuritaires, la 3e convention Japon-PNUD-EIFORCES, portant sur 12 mois à compter de mars-avril 2018, a pour principal objectif de contribuer à satisfaire les besoins immédiats induits par le contexte, au travers de la formation en vue des interventions dans les domaines



de la Paix et de la Sécurité intérieure et internationale, mais aussi de soutenir le développement de ces capacités à plus long terme.

L'engagement du Gouvernement Japonais à travers cette convention favorisera l'atteinte des objectifs assignés à l'EIFORCES, par le Président de la République son Excellence Paul BIYA, pour la paix, la sécurité et la stabilité au Cameroun, en Afrique et dans le monde.



## CONSEILS D'ADMINISTRATION DE L'EIFORCES

### COMMUNIQUE FINAL 1

La dixième session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES), s'est tenue le mercredi 28 mars 2018 à l'Hôtel Mont FEBE de Yaoundé, sous la conduite de Monsieur BETI ASSOMO Joseph, Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense, Président dudit Conseil.

Le Général de Brigade BITOTE André Patrice, Directeur Général de l'EIFORCES, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après approbation du projet d'ordre du jour et du procès-verbal des travaux de la 9ème session du Conseil d'administration, le Conseil a suivi, examiné et adopté tour à tour, le rapport de performance définitif, le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016, le rapport du Contrôleur Financier Spécialisé et le rapport de performance provisoire 2017 au 31 décembre 2017.

Par ailleurs, après l'avoir félicité pour la qualité et la clarté des documents présentés, le Conseil a exhorté le Général de Brigade, Directeur Général à poursuivre la mise en œuvre des actions liées à la reconnaissance de l'Ecole comme centre d'excellence des Nations Unies, et celles destinées à améliorer l'efficacité dans l'exécution de ses missions de formation et de recherche en vue d'accroître la crédibilité et le rayonnement international de l'institution.

Fait à Yaoundé, le 28 mars 2018

### COMMUNIQUE FINAL 2

La onzième session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES), s'est tenue le mercredi 28 mars 2018 à l'Hôtel Mont FEBE de Yaoundé, sous la conduite de Monsieur BETI ASSOMO Joseph, Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense, Président dudit Conseil. Le Général de Brigade BITOTE André Patrice, Directeur Général de l'EIFORCES, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil a suivi, examiné et adopté le compte rendu des activités réalisées entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017 et le projet de performance 2017, présentés par le Directeur Général, ainsi que le rapport du Contrôleur Financier Spécialisé.

Le Conseil a, en outre, adopté le projet de performance 2018. Axé sur la continuité du programme d'action 2016-2018, il est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 7 007 698 000 (Sept milliards sept millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille) FCFA en Autorisations d'Engagement, et 6 857 698 000 (Six milliards huit cent cinquante-sept millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille) FCFA, en Crédits de Paiement.

Le Conseil a félicité le Directeur Général pour la qualité et la clarté des documents présentés et l'a exhorté à poursuivre les actions destinées à améliorer l'image et la crédibilité de l'EIFORCES.

Fait à Yaoundé, le 28 mars 2018



## ACTIVITES DE FORMATION

*Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions statutaires, l'EIFORCES a organisé plusieurs formations tant de niveau supérieur que de niveau fondamental pour la période allant du 1er janvier 2017 au 31 mars 2018.*

### A – ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Un distinguo doit être fait ici entre les formations longues et les formations dites de courte durée.

#### 1 – Les formations longues

Il s'agit du Diplôme d'Etat-Major des Forces de Sécurité (DEMFS) et du Brevet d'Etudes Supérieures de Sécurité (BESS).

Le septième DEMFS dont la rentrée a eu lieu le 17 octobre 2017 est composé de 17 stagiaires originaires du Cameroun, du Congo Brazaville et du Tchad. Ce stage d'une durée de 20 semaines a été clôturé par le MINDEF PCA de l'EIFORCES Monsieur BETI ASSOMO Joseph.

Le quatrième BESS actuellement en cours et qui s'achèvera après 10 mois a également débuté le 17 octobre 2017 et regroupe 13 stagiaires du Cameroun, du Congo Brazaville et du Tchad.

#### 2 – Les formations courtes

Trois formations essentiellement financées par le Japon à travers le PNUD, ont été organisées dans deux domaines.

*a – Neutralisation, Enlèvement et Destruction des*

*Engins Explosifs (NEDEX 1 et 2)*

Elle a été organisée du 24 avril au 05 mai 2017 et a réuni 41 participants du MINADT, du MINFOF, du MINFI (Direction Générale des Douanes), de la Gendarmerie



## Actualité de l'EIFORCES

02 Janvier 2017 - 31 Mars 2018

Nationale, tous en service dans les deux régions du Nord et de l'Extrême-Nord aux prises avec la menace du groupe terroriste BOKO-HARAM.

Le NEDEX 2 quant à lui a été organisé du 21 août au 1er septembre 2017 et a réuni 32 stagiaires des mêmes administrations et régions suscitées.

### *b – Protection des civils (POC2)*

Elle s'est tenue du 29 mai au 02 juin 2017 et a réuni 46 personnels du MINREX, MINJUSTICE, MINATD, MINAS, MINCOM et MINFOFL

## **B - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

Plusieurs formations ont été organisées dans ce cadre grâce à l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux : notamment la France, le Japon, et les Nations-Unies :

**Du 20 février au 14 avril 2017**, Formation en Ordre Public (FOP 16 ET 17), (FOP UN) regroupant 33 stagiaires de 16 nationalités sous financement de la France et du Cameroun ;

**Du 05 juin au 07 juillet 2017**, 2<sup>ème</sup> stage des Equipes Projetable d'Experts en Investigations (EPEI.2), regroupant 29 stagiaires Camerounais de la Police et de la Gendarmerie, sous financement Japonais et Camerounais ;

**Du 19 juin au 07 juillet 2017**, 11<sup>ème</sup> stage de perfectionnement au commandement opérationnel (PCO.11) regroupant 19 participants de 18 pays, sous financement de la France et du Cameroun ;

**Du 18 au 29 septembre 2017**, stage de recyclage des FOP1, 17 participants, originaires de 09 pays, sous financement de la France et du Cameroun ;

**Du 02 au 13 octobre 2017**, stage de recyclage des formateurs en franchissement opérationnel, 09 participants camerounais de la Sûreté Nationale et de la Gendarmerie Nationale, financé par le France et le Cameroun ;

**Du 23 octobre au 10 novembre 2017**, 1er stage de moniteurs en franchissement opérationnel, regroupant 20 participants de 11 pays, sous financement français et camerounais ;

**Du 27 novembre au 15 décembre 2017**, 12<sup>ème</sup> stage de perfectionnement au commandement Opérationnel (PCO 12), regroupant 16 stagiaires

de 13 nationalités et financé par la France et le Cameroun.

**Du 26 février 2018 au 20 avril 2018**, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> FOP, regroupant plusieurs nationalités sous financement français et camerounais.



## ACTIVITES DE RECHERCHE

### ORGANISATION D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL

Les 24 et 25 mai 2017 à l'ENAM, s'est tenu le colloque international sur le thème : "Gouvernance et gestion démocratique des foules en Afrique : Dispositifs, pratiques, défis et enjeux transformationnels".

Ledit colloque a été organisé conjointement avec le Centre Africain de Formation et de Recherche (CAFRAD)

### PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES

- Production d'un numéro du bulletin d'Analyses Stratégiques et Prospectives (BASP encore appelé VIGIE
- Production de 07 Notes de Conjonctures

Hebdomadaires

- Production de Fiches Spéciales
- Publication des actes du colloque (en cours)
- Production RASI (en cours)
- Achat de livres

### MISSIONS A L'EXTERIEUR ET A L'INTERIEUR DU CAMEROUN

- Participation du Chef du CRD à la première conférence sur la stratégie régionale de stabilisation du Bassin du Lac Tchad.

Cette mission a été mise à profit pour renforcer la construction du réseau de l'EIFORCES et la consolidation



## Actualité de l'EIFORCES

02 Janvier 2017 - 31 Mars 2018

de ses partenariats. Par ailleurs les thèmes étaient en phase avec la mission de veille stratégique qui est assignée à l'EIFORCES.

- Participation du Chef de Centre de Recherche et de Documentation du 05 au 07 septembre 2017 au **colloque international organisé par le Centre d'Etudes Stratégiques en Défense et Sécurité (CESDS) du Burkina Faso** sur le thème "perspectives sécuritaires dans la bande sahélo-saharienne : quelles stratégies efficaces et transformatives ?"

- Participation du Chef de Centre de Recherche et de Documentation du 13 et 14 novembre 2017 au **forum International de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique** sur le thème "Gestion des défis sécuritaires Africains" pour l'élaboration d'une stratégie intégrale de lutte contre le terrorisme, la piraterie maritime, la cyber criminalité pour la réforme du secteur de la sécurité ;

- Participation du Chef de Centre de Recherche et de Documentation du 04 au 08 décembre 2017 à Kigali au Rwanda, à la **44e réunion ministérielle du Comité Consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique Centrale ;**

- **Mission de recherche sur la FMM au siège de la CB-LT à Ndjamena** par le Chef du Centre de Recherche et de Documentation;

- Puis à Mora et Maroua en Avril 2017 également sur la FMM ;

- **Mission de recherche sur la crise dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest** par le Pr MVOMO ELA Wullson et le Dr BIEM Jean Eudes.



## COOPÉRATION ET RAYONNEMENT INSTITUTIONNEL

### 1 - VISITE DE TRAVAIL DU SOUS-DIRECTEUR AFRIQUE DE LA DIRECTION DE LA COOPERATION SECURITE ET DEFENSE A L'EIFORCES

Le vendredi 13 avril 2018 à 11 heures précises, à Ngouso, le Directeur Général de l'EIFORCES, le Général de Brigade BITOTE André Patrice, a accordé une audience au colonel MILLOT, sous-directeur de l'Afrique subsaharienne de la Direction de la Coopération Sécurité et Défense (DCSD). Cet entretien, inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale entre la France et le Cameroun en matière de défense-sécurité et sécurité-développement, a porté sur les questions de formation dans le domaine du maintien de la paix, du renforcement de l'Etat de droit et de la sécurité intérieure.

Le colonel MILLOT qu'accompagnait l'Attaché de Sécurité Intérieure auprès de l'ambassade de France au Cameroun, le Colonel BONNEAU Thierry, s'est félicité du grand potentiel de ce centre d'excellence en cours de certification par les Nations Unies, et qui s'illustre déjà de façon remarquable dans les domaines de la formation et de la recherche dans les domaines des opérations de paix et de la sécurité. Il a ainsi loué l'option stratégique du Cameroun de former en commun des gendarmes et des policiers dans un contexte international marqué par le développement

exponentiel des problématiques sécuritaires multiformes. Peu avant son départ de l'EIFORCES, le Colonel MILLOT a réitéré la volonté de la France à accompagner l'EIFORCES dans l'accomplissement de ses missions et le renforcement de ses capacités institutionnelles pour un plus grand rayonnement en Afrique et dans le monde.

### 2- VISITE D'AFRICOM A AWAE LE 26 JUILLET 2017

Dans le cadre de la visite exploratoire au Campus de l'EIFORCES à Awae, le 26 juillet 2017, les responsables d'AFRICOM ont suivi avec une attention toute particulière l'exposé du Dr Jean Eudes BIEM, chercheur au CRD/EIFORCES sur la présentation de l'École, son organisation, ses programmes de formation, ainsi que ses projets en matière de certification onusienne : notamment la formation des policiers individuels aux standards reconnus par les Nations Unies ; l'organisation de la certification des formateurs, ainsi que les concertations en cours entre le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et l'EIFORCES pour d'autres types de formations touchant aux questions de genre, à la gestion des réfugiés et à la protection des enfants.

### 3- VISITE DE L'ECOLE DE GUERRE DE L'ARMEE DE TERRE DU NIGERIA A L'EIFORCES LE JEUDI 24 AOÛT 2017

Une délégation de l'École de guerre de l'Armée de terre du Nigeria a séjourné au campus de l'EIFORCES à AWAE le jeudi 24 août 2017.

Conduits par le Général de Division Directeur de l'École de guerre de l'Armée de terre du Nigeria, les 34 auditeurs en cours de formation dans cette école nationale de haut niveau, ont visité le campus de l'EIFORCES à Awae dans le cadre d'un voyage d'études et d'échanges.

Accueillie par le Général de Brigade Jules César ESSOH, Directeur Général de l'EIFORCES, assisté de son DGA, Madame le Commissaire Divisionnaire OYONO THOM Cécile, ainsi que l'ensemble de ses



## Actualité de l'EIFORCES

02 Janvier 2017 - 31 Mars 2018

collaborateurs, la délégation forte d'un effectif de 44 membres dont 34 officiers-élèves et 10 personnels de l'encadrement, a pris place dans la salle de conférence de l'EIFORCES pour écouter à l'entame, le DG de l'EIFORCES dans son mot de bienvenue. En guise de réponse, le Général de Division, Directeur de cette école de formation de l'élite de l'Armée de terre nigériane, a déroulé les orientations de cette rencontre axée sur la mise en place d'une plate-forme pédagogique de concertation et d'échange des savoirs et des savoir-faire mutuellement bénéfiques aux deux institutions.

Au cours de leur séjour à l'EIFORCES, les auditeurs de la Army War College of Nigeria ont pu apprécier la vocation de l'Ecole à préparer les personnels de sécurité, de l'agent d'exécution jusqu'au cadre de maîtrise et de conception aux missions de sécurité, aux opérations de soutien à la paix ainsi qu'aux fonctions d'état-major jusqu'au niveau stratégique.

Les apprenants ont en outre bénéficié d'un exposé sur le thème : "PERSPECTIVE D'UNE PAIX SOUTENABLE" présenté par le Dr Jean Eudes BIEM, chercheur au Centre de Recherche et de Documentation de l'EIFORCES.

### 4- VISITE DU MINDEF DU GABON A L'EIFORCES

**Monsieur Etienne MASSARD KABINDA MAKAGA, Ministre des Affaires présidentielles et de la Défense Nationale gabonaise en séjour au campus de l'EIFORCES – AWAE le 06 novembre 2017**

Dans le cadre de sa visite de travail au Cameroun, le campus de l'EIFORCES – AWAE a été choisi parmi les escales majeures de Monsieur **Etienne MASSARD KABINDA MAKAGA** lors de sa tournée en terre camerounaise.

Il est arrivé au campus de l'EIFORCES à AWAE dans l'après-midi du 06 novembre 2017 à 15 h 30, accompagné d'une forte délégation constituée d'un parterre de personnalités au rang desquelles, le Chef d'état-major des Armées, le Général de corps d'Armée René Claude MEKA, le préfet du département de la Mefou et Afamba, une délégation d'officiers supérieurs des états-majors centraux des Armées et de la Gendarmerie Nationale, le Maire d'Awae, les autorités religieuses et traditionnelles.

Après les honneurs militaires dus à cet illustre hôte qu'accompagnait le SED/CGN M. Jean Baptiste BOKAM, la délégation s'est installée dans la salle des actes de l'EIFORCES. Prenant la parole, le Directeur Général de l'EIFORCES a, au nom de l'ensemble de ses personnels, exprimé sa reconnaissance pour l'honneur

à lui fait à travers cette visite de travail.

Pour la circonstance, le Général de Brigade Jules César ESSOH a fait une brève présentation de l'institution à sa charge, insistant ainsi sur les deux principaux volets que comporte sa mission en tant que Centre d'Excellence de la CEEAC : la formation et la recherche. Après avoir présenté par la suite les statistiques relatives à l'ensemble des stagiaires des nationalités africaines jusqu'ici formés à l'EIFORCES et plus particulièrement ceux du Gabon, le Directeur Général a clôturé son propos par une présentation des offres de formation en cours dans cette institution qui n'a cessé d'œuvrer pour la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique et au-delà.

Par la suite, le Ministre des Affaires présidentielles et de la Défense Nationale gabonaise, en s'adressant à l'ensemble du personnel de l'Ecole a précisé les attentes de la République sœur du Gabon vis-à-vis du Cameroun au travers de l'EIFORCES dans sa noble et délicate mission de formation des forces de sécurité dans un contexte particulier marqué par la montée de l'intégrisme violent dans la sous-région, et souhaité le renforcement de la coopération en matière de défense et de sécurité entre nos deux pays frères et amis.

### 5 - VISITE DU MINISTRE CENTRAFRICAIN DE LA DEFENSE A L'EIFORCES

**Le Ministre centrafricain de la défense, M. Joseph YAKETE est venu s'abreuver à la source de l'expertise de l'EIFORCES en matière du maintien de la paix, dans un contexte particulier où son pays est éprouvé par les réalités de la restructuration des forces de sécurité.**

L'équipe dirigeante de l'EIFORCES, sous la houlette du DGA la CD. Dr OYONO THOM Cécile, s'est appliquée à rendre le plus instructif possible la visite du Ministre centrafricain de la défense, au moment où la RCA est confrontée à des défis sécuritaires majeurs. Au menu de la visite de travail, la présentation de l'EIFORCES et la visite guidée des installations.

En rappelant le caractère opportun de cette visite qui intervient «à un moment clé de l'histoire de la restructuration de la RCA et une mobilisation induite des enjeux de la souveraineté», Mme la DGA a tenu à préciser les missions de l'Ecole qui œuvre pour la paix, la sécurité et le développement en mettant à la disposition des Etats, avec le concours des partenaires tels que les Nations Unies, l'Union Européenne, l'Union africaine, la Chine, la France, le Japon..., les personnels bien formés et qualifiés selon les standards internationaux de sécurité. Pour cela, l'EIFORCES est

toute indiquée et prête à apporter toute son expertise et son appui en matière de formation, de recyclage dans le domaine de la sécurité intérieure.

Le Ministre centrafricain de la défense, M. Joseph YAKETE, et ses collaborateurs dont le général de division et inspecteur général de l'Armée centrafricaine, Jean-Pierre DOLLE WAYA, ont émis les vœux de mettre l'EIFORCES à contribution pour trouver des solutions aux problèmes de sécurité intérieure dans leur pays.

### 6 - EIFORCES A LA CBLT AU TCHAD

Le Général de Brigade ESSOH Jules César, Directeur Général sortant de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité, qu'accompagnaient le Professeur MVOMO ELA Wullson, Chef du Centre de Recherche et de Documentation et le Colonel BIKELE Pierre Aimé, Chef de la Division de l'Enseignement Supérieur de l'EIFORCES, a participé à la 1<sup>ère</sup> conférence sur la stratégie régionale de stabilisation du Bassin du Lac Tchad, qui s'est tenue à N'Djaména au Tchad du 02 au 04 novembre 2017.

Cette conférence qui avait pour cadre l'hôtel Hilton, est la première d'une longue série qui à terme, doit générer une proposition de politique régionale applicable en matière de stabilisation dans les zones touchées par le groupe terroriste Boko Haram.

Plus spécifiquement, cette conférence avait pour objectifs :

La présentation par les parties prenantes de la situation actuelle et des activités entreprises aux niveaux national et régional;

La présentation des stratégies régionales basées sur d'autres expériences sur le continent, y compris l'adoption d'un projet de programme basé sur les orientations de l'Union Africaine sur la stratégie régionale pour le Bassin du Lac Tchad;

La présentation et l'adoption des projets de termes de référence sur la création d'un groupe de travail technique pour l'élaboration d'une stratégie régionale de stabilisation.

La formulation des recommandations et des prochaines étapes pour la deuxième conférence.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre tchadien de l'eau et de l'assainissement, Représentant monsieur le Premier Ministre tchadien.

Environ deux cents participants, ressortissants des pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et des membres de diverses organisations ont pris part à cette conférence.

Le Ministre a reconnu l'immensité de la tâche à accomplir et a invité les experts et participants à relever le défi, au regard des intérêts en jeu, de l'étendue du champ des questions à aborder et des attentes légitimes des populations du Lac Tchad.

Après la définition des attentes et une vue d'ensemble de la conférence, cette phase dense a été animée par des experts et des professionnels venus des Nations Unies, de l'Union Africaine, de la Commission du Bassin du Lac Tchad, des universités, d'Institutions Internationales, des autorités locales du Bassin du Lac Tchad et de la société civile.

Les séances plénières ont porté sur les points ci-après :

- La situation opérationnelle de la Force Mixte Multinationale;
- L'ampleur, et l'étendue des défis liés à la stabilisation des zones touchées. ;
- Le rôle du genre dans la prévention de l'extrémisme violent et dans la lutte contre le terrorisme – Progrès, défis et opportunités ;
- Désarmement, Démobilisation, Réinsertion, Rapatriement et Réinstallation (DDRRR) des combattants de Boko Haram désengagés ;
- Réinstallation des personnes déplacées internes et des réfugiés.
- Mise en œuvre de la réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés dans la région du Bassin du Lac Tchad ;
- Renforcement des capacités locales et consolidation de la résilience : gouvernance, état de droit et réconciliation.

Les discussions et échanges ont porté sur les piliers de la stratégie régionale qui se déclinent dans les domaines ci-dessous :

- Le DDRRR pour les Combattants désengagés de Boko Haram ;
- La réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés ;
- Le renforcement des capacités locales et consolidation de la résilience (gouvernance, Etat de droit et réconciliation) ;
- La déradicalisation.

Ces échanges au sein des groupes de travail ont produit des recommandations fortes dans chaque domaine considéré.

## Actualité de l'EIFORCES

02 Janvier 2017 - 31 Mars 2018

Quant à la voie à suivre pour l'élaboration de cette stratégie régionale, il a été convenu les mesures ci-après :

- Création d'un groupe de travail ;
- Elaboration des termes de référence et d'un calendrier pour le développement de la stratégie par la CBLT et l'Union Africaine en coordination avec le groupe de travail ;
- Organisation dans de très brefs délais, d'une réunion du groupe de travail par la CBLT et l'UA ;
- Etude des propositions des projets à impact rapide aux personnes déplacées et aux réfugiés par la CBLT et l'UA.

A la clôture, le Ministre tchadien de l'eau et de l'assainissement a apprécié le travail accompli par les participants et a souhaité que la stratégie en cours d'élaboration soit un projet intégrateur et prenne en compte la question du transfert des eaux pour stabiliser définitivement le Lac Tchad.

L'invitation de l'EIFORCES à cette conférence traduit la considération dont jouit notre Institution à l'extérieur. Outre la présence du Directeur Général, la participation de l'EIFORCES à cette conférence a été remarquée à travers l'exposé du Professeur MVOMO ELA Wullson, Chef de Centre de Recherche et de Documentation, dont la pertinence de l'intervention a suscité beaucoup d'intérêt.

Par ailleurs, cette occasion a été mise à profit pour renforcer et consolider le réseau de partenaires de l'EIFORCES. Les thèmes abordés au cours de cette conférence étaient en cohérence avec la mission de veille stratégique qui est assignée à l'EIFORCES à travers son Centre de Recherche. Les leçons à tirer relèvent des aspects ci-après :

La solution militaire seule ne suffit pas pour répondre aux causes ayant conduit à la détérioration de la situation dans le Bassin du Lac Tchad ;

La perspective holistique est la voie la plus susceptible de résoudre la crise actuelle dans la zone du Bassin du Lac Tchad ;

L'EIFORCES doit consolider son expérience et profiter de cette plate-forme pour s'affirmer comme un véritable think tank qui contribue à la recherche des solutions aux questions de paix et de sécurité en Afrique.

Le rapport desdits travaux a été élaboré par le Colonel BIKELE Pierre Aimé

### **7 - APSTA - LA 23<sup>ème</sup> CONFERENCE ANNUELLE DE L'IAPTC (INTERNATIONAL ASSOCIATION OF PEACEKEEPING TRAINING CENTRE) S'EST TENUE EN EGYPTE EN SEPTEMBRE 2017.**

Pris désormais comme un rendez-vous traditionnel pour les membres de l'Association Internationale des Centres de Formation au Maintien de Paix (IAPTC), cette conférence a été organisée par le Centre International pour la Résolution des Conflits, le Maintien de la Paix et la Consolidation de la Paix (CCCPA) du Caire en Egypte. L'objectif visé par les participants de Cinquante-cinq (55) pays, cent dix (110) organisations et près de deux cent soixante-huit (268) personnalités de tous bords, a été de faire de cette rencontre un cadre de réflexion idoine, pour adapter véritablement les actions des personnels de maintien de la paix, à la complexité de plus en plus perceptible de l'environnement des opérations.

Le Général de Brigade ESSOH Jules César, Directeur Général de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité, assisté du Colonel BIKELE Pierre Aimé, Chef de la Division de l'Enseignement Supérieur de l'EIFORCES, a pris part à la 23<sup>ème</sup> conférence annuelle de l'Association Internationale des Centres de Formation au Maintien de la Paix, du 11 au 14 septembre 2017 au Caire en Egypte, sur le thème : **"Formation Intégrée de Maintien de la Paix pour les Environnements Complexes"**.

Cette conférence qui s'est tenue à l'hôtel Intercontinental Sémiramis a été présidée par le Ministre égyptien des Relations Extérieures, avec pour objectifs principaux de :

Proposer un forum de contacts et de discussions entre diverses organisations internationales, centres et établissements de formation, universités, groupes de réflexion, chercheurs et autres acteurs impliqués dans la formation pour la paix et les opérations de gestion de crises ;

Partager des idées et harmoniser les programmes de formation en cohérence avec l'évolution des tendances et des menaces, dans la perspective d'un échange de bonnes pratiques entre praticiens ;

Améliorer la pédagogie, la méthodologie et les pratiques de formation ;

Créer une compréhension commune sur la dynamique et les complexités actuelles dans l'environnement des opérations de paix ;

Identifier les bonnes pratiques et partager des idées sur les approches de formation nouvelles et contemporaines.

Comme la dynamique de l'environnement opérationnel est passée du concept traditionnel de

## Actualité de l'EIFORCES

02 Janvier 2017 - 31 Mars 2018

maintien de la paix à l'environnement multi-facettes et complexe, la nécessité d'établir des compétences alternatives en a été un leitmotiv, tout autant important, qu'a été de réfléchir à la recherche récente de la pédagogie et d'aligner les méthodes d'enseignement aux besoins du terrain.

Après la définition des attentes et une vue d'ensemble de la conférence, la phase initiale, animée par des experts et des professionnels venus des Nations Unies, des universités, d'institutions de formation de maintien de la paix et d'ailleurs, s'est articulée autour des principaux points à savoir, les présentations théoriques à :

L'avenir des opérations de paix dans un environnement complexe et les implications pour la formation ;

Les nouvelles approches de l'opération de paix en termes de neurosciences en mettant l'accent sur le lien entre la façon dont le cerveau traite l'apprentissage et la discipline de la pédagogie et de la méthode didactique;

La préparation des Casques Bleus à des environnements complexes en termes de contexte politique, de menaces de transition, d'évaluation des risques, d'analyse de la situation et de gestion des crises;

Le leadership dans des environnements complexes en termes de sélection, de compétences, de développement, de performance et d'évaluation;

La construction des ponts pour réussir grâce à des approches intégrées axées sur les personnes, la protection des civils et l'engagement de la communauté et de la jeunesse en mettant l'accent sur les relations civilo-militaires et la police communautaire. Globalement, les thèmes abordés au cours de cette conférence ont fait montre de plus d'utilité et de pertinence pour les pays membres tant pour une préparation adéquate de leurs personnels en pré-déploiement que dans la perspective de la formation des formateurs.

Puis en second lieu au plan pratique, des discussions, échanges et partages d'expérience ont eu lieu dans le cadre des groupes de travail, avec à chaque fois un débriefing d'ensemble en séance plénière. La séquence "ideas bazaar" a été un des points d'attraction majeur au cours duquel, l'EIFORCES s'est mise en exergue à travers un stand de présentation en vitrine de l'essentiel de ses activités.

La cérémonie de clôture a donné lieu à un passage de témoin entre la Bosnie, qui assurait jusque-là la présidence de "l'IAPTC", et l'Egypte qui inaugurerait son mandat à la tête de l'Association. La prochaine conférence a été annoncée du 1<sup>er</sup> au 04 octobre 2018 à Auckland en Nouvelle Zélande.

### 8- APSTA ASSEMBLEE GENERALE HILTON

#### L'APSTA EN BREF

L'APSTA, forme abrégée de l'African Peace Support Trainers Association ou Association Africaine des Formateurs au Maintien de la paix, est la branche africaine de l'International Association of Peacekeeping Training Centers- IAPTC (Association Internationale des



## Actualité de l'EIFORCES

02 Janvier 2017 - 31 Mars 2018

Centres de Formation au Maintien de la Paix). Créée en 2002, l'APSTA regroupe la quasi-totalité des Centres œuvrant à la formation en matière d'Opérations de Soutien à la Paix en Afrique.

Sa mission principale est de faciliter le développement des capacités africaines pour la paix et la sécurité grâce à la coordination, l'harmonisation, la standardisation et le soutien à la conception et la mise en œuvre des politiques de formation et de recherche entre ses institutions membres.

Les institutions ci-après ont actuellement le statut de membres de l'APSTA :

- Le Centre Africain pour la Résolution Constructive des Différends (ACCORD) d'Afrique du Sud ;
- Le Centre Régional du Caire pour la Formation à la Résolution des Conflits et au Maintien de la Paix en Afrique (CCCPA) de l'Égypte ;
- L'École Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) du Cameroun ;
- Le Centre de Formation au Soutien à la Paix (IPSS) de l'Éthiopie ;
- L'Institut d'études sur la paix et la sécurité (IPSS) de l'Université d'Addis-Abeba en Ethiopie ;
- L'Institut d'Etudes sur la Paix et les Conflits (IPCS) de la Tanzanie ;
- Le Centre International de Formation aux Opérations de Soutien de la Paix (CISP) ;
- L'Institut d'Etudes de Sécurité (ISS) de Pretoria en Afrique du Sud ;
- Le Centre International Kofi Annan de Formation au Maintien de la Paix (KAIPTC) d'Accra au Ghana ;
- Le Centre Legon pour les Affaires Internationales et la Diplomatie (LECIAD) de l'Université d'Accra au Ghana ;
- Le Centre de Formation aux Operations de Soutien à la Paix (PSOTC) du Malawi ;
- L'École de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye (EMPABB) de Bamako au Mali ;
- Le Collège de la Défense Nationale (NDC) du Nigeria ;
- Le Centre de Maintien de la Paix des Forces Armées (NAPKC) du Nigeria ;
- L'Académie de Police du Rwanda (RPA) ;
- Le Centre Régional de Formation au Maintien de la paix de la SADC (SADC RPTC) en Afrique du Sud.

Calquée sur le modèle de l'IAPTC, la structure de l'APSTA se décline en trois instances fonctionnelles ; la plus haute étant l'Assemblée générale qui se réunit annuellement.

L'instance d'impulsion et de validation de l'action est le Conseil d'Administration dont la présidence est tournante par sous-région pour un an. Depuis le 07 septembre 2016, date de la 14<sup>ème</sup> Assemblée Générale Annuelle (AGA) tenue au Caire, en Egypte, cette Présidence est assurée par l'EIFORCES reconduite lors de la 15<sup>ème</sup> AGA, à Yaoundé les 4 et 5 octobre 2017.

L'organe administratif et de gestion quotidienne est le Secrétariat qui est autonome et doté de la personnalité juridique. L'APSTA est, depuis 2008, un organe technique de soutien à la Commission de l'Union africaine dans son rôle de quartier général des Forces Africaines en Attente (FAA). En vue du développement et du renforcement des FAA, l'APSTA joue un rôle de conseil stratégique auprès de la Commission, des Communautés Economiques Régionales et de leurs Mécanismes de coordination, ainsi que des Etats membres.

Au titre du partenariat UA/APSTA, les activités de coordination, d'harmonisation, de standardisation et de soutien à la conception et la mise en œuvre des politiques de formation et de recherche s'est faite prioritairement au profit de la FAA et de ses exercices. A cet effet, l'APSTA a produit une demie dizaine de manuels de standards en matière de doctrine d'emploi des Forces et de formation à l'emploi des Forces en OSP, parmi lesquels le Revised Harmonised Training Standards for AU Peace Support Operations (2015) et le Harmonised Training Standards for ASF Integrated Mission Planning (2016). Couronnant le parcours, le dernier en date, le Manuel des standards harmonisés de formation au soutien des missions intégrées des Forces Africaines en Attente de l'UA (Harmonised Standards for AU ASF Integrated Mission Support Training) a été lancé le 17 février 2017 à Yaoundé.

Le principal défi auquel fait actuellement face l'APSTA, et qui a fait l'objet de la Première Assemblée Générale extraordinaire tenue au Caire du 11 au 14 septembre 2017, est la survie de son Secrétariat. Le Cameroun, conformément à sa doctrine diplomatique de présence et de rayonnement, s'est engagé, lors de la dernière Assemblée Générale, à conduire le Secrétariat dans la perspective de lui octroyer un statut diplomatique. Ce processus est enclenché et attentivement suivi par le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint de l'EIFORCES.

## ACTIVITES LOGISTIQUES ET DEVELOPPEMENT INFRASTRUCTUREL

**D**ans son processus de montée en puissance, l'EIFORCES met l'accent sur le développement de ses infrastructures et de la logistique, deux facteurs indispensables à l'accomplissement de ses missions de formation et de recherche.

Grâce au soutien permanent du Chef de l'Etat, son Excellence Paul BIYA et à l'appui constant des partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment : le Japon, la France, les USA, la Chine, l'Union Européenne, la CEEAC, l'UA et les Nations-Unies, l'EIFORCES a pourvu pendant l'année 2017 et durant le premier trimestre ce processus de construction et d'équipement à travers :

Un Hotel des stagiaires d'une capacité de 50 chambres ;

- Un château d'eau d'une capacité de 3000 litres ;
- L'aménagement du champ de tir ;
- La construction d'une salle de sport ;
- L'aménagement de la cuisine...

Toutes ces activités traduisent sans l'ombre d'un doute le dynamisme de l'EIFORCES et sa détermination à se positionner en Afrique et dans le monde comme un centre de référence en matière de formation, de recherche, dans le domaine des opérations de paix et de la sécurité.



**Dr PASSO SONBANG Elie**  
Commissaire de Police Principal

&

**Lt Col ONGOLO Auguste**

# Dossier

- "La FMM et l'opérationnalisation du concept de résilience",  
*Par Basile Ngonu* ..... 30
- "La FMM, outil de paix et de stabilité dans le BLT",  
*Par le Colonel Hyppolite Jean Ndougou* ..... 38
- "La Force Multinationale Mixte: un modèle efficace  
d'appropriation et de résolution des questions sécuritaires  
africaines par les Etats Africains",  
*Par FOTUE KAMNE Rémie Bienvenue* ..... 45
- "La FMM et la lutte contre le terrorisme de Boko Haram  
dans le Bassin du Lac Tchad: problèmes et perspectives",  
*Par Kyari Mohammed, Jude Momoudou and Saheed Babajide Owonikoko* .... 51
- "La Force Multinationale Mixte : à l'intersection du national  
et du transfrontalier, la diversification des forces contre  
Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun",  
*Par Henri Mbarkoutou Mahamat* ..... 61
- "Le soutien des Etats-Unis à la FMM", *Par Désiré Foumane* ..... 71
- "Faire durer la réponse concertée autour du lac Tchad"  
*Par Professeur Saïbou Issa* ..... 79
- "Leçons de la réflexion sur les stratégies de DDRR  
dans le BLT pour les formations en OSP",  
*Par le Colonel Pierre Aimé Bikélé* ..... 79
- "La FMM et son ConOps : du modèle OMP/OPEX  
à l'innovation dans la projection des Forces africaines ?",  
*Par Jean Eudes Biem* ..... 85
- "Le BLT, une zone grise à re-étatiser", *Par Wullson Mvomo Ela* ..... 97

## LA RÉSILIENCE : FONCTION STRATÉGIQUE, DIMENSION ESSENTIELLE À LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE

Par Basile Ngonu

*Concept polysémique faisant l'objet d'un usage pluridisciplinaire, la résilience retient l'attention de différentes communautés scientifiques depuis au moins une quinzaine d'années. Elle se manifeste par la capacité d'un système à n'être pas fragilisé suite à un choc d'une intensité majeure. Bien que cela constitue un point d'accord, on peut tantôt l'appréhender à partir de traits caractéristiques propres à un système dit résilient, tantôt la concevoir comme un processus.*

*Les principes de résistance et de rebond inhérents à la résilience peuvent être en résonance avec ceux d'irréversibilité et de soutenabilité, si on prend en compte différentes échelles sociales, spatiales et de temporalité. La résilience peut ainsi apparaître comme un vecteur de soutenabilité, via le renforcement de mécanismes permettant d'éviter l'irréversibilité traumatique, et qui favorisent la transmission intra et intergénérationnelle de valeurs. Elle est dès lors porteuse d'une certaine éthique, notamment positive, à travers les choix de valeurs sociétales qui fondent la capacité de rebond suite à un choc tout aussi traumatique.*

*Au-delà, son application pluridisciplinaire et son caractère polysémique peuvent servir de support à la description des phénomènes survenant lorsqu'un système (technique, humain, organisationnel, économique, sécuritaire et militaire), soumis à un déséquilibre, vise à retrouver une situation équilibrée. Aussi nous proposons-nous d'en faire un bref aperçu archéologique et une exploration théorique et méthodologique pour la structuration du management de la sécurité et de la défense, et ce, au service de la Force Multinationale Mixte, engagée dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.*



## Aperçu archéologique du concept de résilience

Le terme "Résilience" est dérivé du latin *re*, préfixe indiquant un mouvement vers l'arrière, et du verbe *salire*, sauter. Initialement, le mot avait deux significations principales: se rétracter et bondir, pour finalement esquiver un "problème" (une attaque par exemple) et revenir en arrière, c'est-à-dire à l'état initial. À partir du XVIIème siècle, le vocabulaire anglosaxon utilise *resiliens*,<sup>1</sup> d'abord en physique, pour traduire la mesure de la résistance d'un solide aux chocs. Dans ce cadre, la résilience constitue l'ampleur maximale que peut recevoir un objet ou un système avant de se désintégrer.<sup>2</sup>

Le système ou l'objet résilient est celui qui revient à son état antérieur après une perturbation (choc ou

pression continue). Il persiste sans changement qualitatif de sa structure. Pour retourner à l'équilibre initial, il peut toutefois mettre un certain temps. La résilience est donc également le temps que met le système pour revenir à l'état d'origine.

En physique des matériaux, la résilience se distingue donc de la persistance, qui mesure la constance d'une situation par rapport à un état de référence, et de la résistance, qui caractérise un système qui reste totalement inchangé sous l'effet d'une perturbation extérieure. De là, le participe présent de *resilere-resiliens* qui acquerra, dès le XVIIème siècle, une seconde signification, reprenant l'idée du saut, il désignera alors la réaction après un choc, c'est-à-dire le rebond.

À partir des années 1980, le concept a gagné d'autres champs disciplinaires. Il s'est notamment étendu à des sciences humaines et sociales telles que la psychanalyse, la psychologie, la sociologie. En médecine, il a investi la psychiatrie. Par ailleurs, la bio-écologie et les sciences de l'ingénieur l'adoptent rapidement.

<sup>1</sup> En Français, le terme *resiliere* évolue à cette époque vers le mot *résiliation* (se rétracter, se dégager d'un contrat).

<sup>2</sup> Jean Paul Mathieu; Alfred Kastler et Pierre Fleury, *Dictionnaire de physique*, Paris, Masson-Eyrolles, 1991.



## Dossier : La Force Multinationale Mixte pour la stabilisation du Bassin du lac Tchad : Dynamiques et Perspectives

Si en écologie et en économie, les premiers travaux en donnent une définition relativement proche de celle proposée par la physique des matériaux<sup>3</sup>, il importe de souligner, qu'en écologie plus spécifiquement, la résilience "proactive" fait référence aux capacités d'apprentissage et d'anticipation sur le futur dont les sociétés sont capables de se doter<sup>4</sup>.

Dans les pays francophones, l'introduction du terme résilience ne date que des années 1990. Sa traduction en français a d'ailleurs été difficile. Dans le vocabulaire de la psychologie, il s'agit de "la capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer correctement, à continuer à se projeter dans l'avenir, en dépit d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères"<sup>5</sup>. Plus précisément, la résilience est à la fois la capacité de résister à un traumatisme et celle de se reconstruire après lui<sup>6</sup>.

Sur cette base, deux courants principaux se sont progressivement développés dans les sciences sociales : le premier considère les caractéristiques personnelles liées aux ressources propres de chaque individu. Le second postule que la résilience dépend largement de la qualité des liens au sein d'une communauté<sup>7</sup>.

### Dimensions et facteurs de la résilience

La résilience fait ainsi référence aux ressources développées par les sujets pour tolérer et dépasser les conséquences délétères ou même pathogènes des traumatismes et vivre malgré l'adversité, en gardant une qualité d'existence avec le moins de dommages possible. Un processus de résilience est mis en place lorsque les personnes et/ou les groupes parviennent à réguler la crise occasionnée par un traumatisme, à

juguler les effets de la désorganisation psychique et sociale qui en résultent et à maintenir une (re)construction psychique et sociale.

Après le traumatisme, la personne (ou le groupe) qui a été touchée va reprendre un autre type de développement, appelé néo-développement. La résilience ne se situe donc pas dans la continuité d'une trajectoire de vie ou de construction collective qui dénierait ce qui s'est passé. Le concept de résilience appliqué à la psychologie ou à la sociologie ne repose pas sur l'idée – contrairement à sa définition initiale en physique – d'un retour à l'état initial. Une entité résiliente est celle qui saura faire face à des événements particulièrement déstabilisants, en surmontant des conditions d'existence dégradées et une modification sensible et durable (voire même définitive) de son environnement après la crise. L'un des aspects les plus complexes de la résilience est qu'il s'agit à la fois d'une capacité, d'une démarche mais également d'un aboutissement.

### La résilience comme capacité

"La résilience individuelle est la capacité d'une personne à faire face, à pouvoir se développer et à augmenter ses compétences dans une situation adverse"<sup>8</sup>. Aussi, "la résilience est la capacité à réussir à vivre et à se développer positivement de manière socialement acceptable pour la société, en dépit d'un stress ou d'une adversité qui comportent normalement le risque grave d'une issue négative"<sup>9</sup>.

### La résilience comme démarche

"La résilience est le processus d'adaptation aux stressseurs, à l'adversité, aux changements et aux opportunités, qui résulte en l'identification et l'enrichissement des facteurs de protection, qu'ils soient personnels ou environnementaux"<sup>10</sup>.

<sup>3</sup> G. A. Bonanno, « Loss, Trauma, and Human Resilience : Have We Underestimated the Human Capacity to Thrive after Extremely Aversive Events ? », *American Psychologist*, vol. 59, N° 1, 2004, pp. 20-28.

<sup>4</sup> F. Berkes et C. Folke (eds), *Linking Social and Ecological Systems. Management Practices and Social Mechanisms for Building Resilience*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

<sup>5</sup> Définition proposée par Michel Manciaux, Stefan Vanistendael, Jacques Lecomte et Boris Cyrulnik lors du colloque « Autour de la résilience », 17 et 18 mars 2007, Université de Birzeit.

<sup>6</sup> S. Tisseron, *La résilience*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2007.

<sup>7</sup> « Fondamentalement, la résilience est un concept intersubjectif. La résilience ne peut naître, croître et se développer que dans la relation à autrui. » M. Delage, « Résilience dans la famille et tuteurs de résilience. Qu'en fait le systémicien ? », *Thérapie familiale*, vol. 25, n° 3, 2004.

<sup>8</sup> J. M. Patterson, « Promoting resilience in families experiencing stress », *Pediatric Clinics of North America*, vol. 42, 1, Feb. 1995, pp. 47-63.

<sup>9</sup> S. Vanistendael, *Clés pour devenir : la résilience*, Cahiers du BICE, Genève, 1996, p. 9.

<sup>10</sup> G. E. Richardson, « The metatheory of resilience and resiliency », *Journal of Clinical Psychology*, vol. 58, 3, March 2002, pp. 307-321.

## La résilience est une démarche dynamique :

Consistant à bien se développer malgré des conditions de vie difficiles ou des événements traumatiques ;

Basée sur l'interaction de potentialités internes à l'individu et de soutiens environnementaux ;

Susceptible d'être opérationnalisée en un temps et par certain(s) résultat(s) spécifiques, selon le domaine abordé<sup>11</sup>.

En tant que démarche, la résilience est un phénomène qui implique l'interaction de nombreux facteurs psychoaffectifs, relationnels, sociaux et même environnementaux avec les caractéristiques internes des sujets (notamment la personnalité). Pour de nombreux auteurs, le concept sous-entend donc que des compétences et des possibilités sont latentes en chaque individu (et donc éventuellement utilisables au profit des groupes auxquels il appartient) et qu'il faut tenter de les actualiser.

Par ailleurs, dans la logique faisant de la résilience un processus, la confrontation avec la situation extrême, si elle est surmontée, doit être un outil permettant à l'individu ou aux groupes de se renforcer. A cet effet : *"[...] toute situation extrême, en tant que processus de destruction de la vie, renferme paradoxalement un potentiel de vie, précisément là où la vie s'était brisée [...] le ressort invisible permet de rebondir dans l'épreuve en faisant de l'obstacle un tremplin, de la fragilité une richesse, de la faiblesse une force, des impossibilités un ensemble de possibilités* <sup>12</sup>».

## La résilience comme aboutissement

*"La résilience n'est jamais absolue, totale, acquise une fois pour toute [...] elle est variable selon les circonstances, la nature des transformations, les contextes et les étapes de la vie selon les différentes cultures* <sup>13</sup>»

La résilience repose notamment sur des déterminants, qui correspondent d'ailleurs à des notions

de psychologie, de psychanalyse et de sociologie (comme celles d'altruisme ou de confiance), parfois difficilement quantifiables. Fonder des mesures permettant de déterminer le degré de résilience des individus et des collectifs est d'ailleurs un objectif considéré, par certains auteurs, comme illusoire<sup>14</sup>.

Par ailleurs, l'un des risques liés au fait de considérer la résilience comme un résultat est de "figer" une situation : en identifiant des facteurs permettant de renforcer les aptitudes des individus et des collectifs à surmonter des événements "pathogènes" et en mettant au point des échelles de mesure, certains pourraient considérer qu'à un niveau donné, ces personnes et groupes sont définitivement résilients (ou qu'à l'inverse certains ne pourront jamais le devenir). Or la résilience est un processus dynamique et évolutif. Il s'agit d'un état qui ne peut être acquis une fois pour toute. Elle n'est en aucun cas équivalente à une absence de risque, ou à une protection totale<sup>15</sup>. Les aléas de l'existence sont toujours à même de la mettre en cause. Plus largement, la résilience d'un individu ou d'un groupe ne peut être véritablement évaluée que pendant des événements et *a posteriori*, après la crise.

## La résilience communautaire et sociétale

De manière désormais classique, il est fait état de deux types de résilience : la résilience intra-individuelle, et la résilience interindividuelle que l'on retrouve aux niveaux familial et communautaire. Ces deux formes sont interdépendantes et complémentaires.

Plusieurs composantes de la résilience communautaire ont été progressivement identifiées. Tout d'abord, la présence d'attitudes pro-sociales partagées par les membres du groupe permet à celui-ci de régler les problèmes de façon collaborative<sup>16</sup>. Elles facilitent notamment la communication au sein du collectif. Surtout, ces attitudes permettent au groupe ou à ses membres d'avoir plus facilement recours à des ressources et du soutien social venant de l'extérieur.

<sup>11</sup> J. Lecomte, « Qu'est-ce que la résilience ? », dans Boris Cyrulnik, *dir., Vivre devant soi : être résilient, et après ?*, Revigny-sur-Ormain, Les Éditions du Journal des Psychologues, 2005, pp. 11-21.

<sup>12</sup> G. N. Fischer, *Le ressort invisible. Vivre l'extrême*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 269

<sup>13</sup> M. Manciaux, *et al., La résilience : résister et se construire*, Genève, Cahiers Médicaux Sociaux, 2001.

<sup>14</sup> Créer des indicateurs de résilience était sans doute plus facilement concevable lorsque celle-ci était conçue comme un retour à un état préexistant à la crise.

<sup>15</sup> Les théories actuelles sur la résilience insistent d'avantage sur la flexibilité dans les modes d'ajustement individuels et collectifs, la souplesse adaptative et défensive, voire la créativité dans les processus de protection.

<sup>16</sup> Voir par exemple, au niveau des familles : F. Walsh, « Fondations of a family resilience approach », in Walsh (F.), *ed., Strengthening Family resilience*, New York, Guilford Press, 1998, pp. 3-25.

Ensuite, la qualité des interrelations entre les membres de la communauté est apparue essentielle à de nombreux auteurs. Les groupes caractérisés par le maintien de frontières souples et perméables et bénéficiant d'un *leadership* partagé favorisent le développement de la résilience interindividuelle<sup>17</sup>. Plus encore, la cohésion entre les membres du groupe est essentielle pour que cette dernière puisse exister. À l'inverse, les groupes et sociétés marqués par une opposition à l'innovation et une centralisation excessive des prises de décision seraient moins résilients.

Comme pour la résilience interindividuelle, la résilience d'une société est en effet constituée des interactions entre de très nombreux paramètres matériels (réseaux, moyens d'information, équipements...), structurels (importance des services de gestion de crise...), organisationnels (coordination, préparation...) mais également psychologiques et moraux (valeurs, confiance, éducation et sensibilisation des populations...). Elle est évolutive. Dès lors, il paraît particulièrement difficile de la modéliser<sup>18</sup>.

*"La résilience est à la fois la capacité de résister à un traumatisme et celle de se reconstruire après lui"<sup>19</sup> : "c'est la reprise d'un type de développement après un fracas, une agonie traumatique psychique, et dans des conditions adverses avec, dans la mémoire, la représentation de la blessure en tant que nouvel organisateur du moi"<sup>20</sup>.*

La résilience est ainsi une démarche multifactorielle issue de l'interaction entre l'individu et son environnement, comprenant des variables internes à la personne (personnalité, structure psychique, mécanismes défensifs), et des variables externes (environnement socio affectif, socialisations primaire et secondaire). Il en résulte des formes de résilience spécifiques, d'ailleurs évolutives et propres à chaque individu. Dans ce cadre, il est relativement difficile de généraliser l'idée d'un renforcement de la résilience qui fonctionne autant pour des personnes que pour des groupes sociaux particuliers.

FACTEURS DE RÉSILIENCE INDIVIDUELLE	FACTEURS DE RÉSILIENCE SOCIALE ET/OU COMMUNAUTAIRE
. Habilités de résolution des problèmes	. Importance des solidarités
. Autonomie	. Attentes élevées
. Flexibilité	. Implication sociale active
. Capacités de distanciation face à un environnement perturbé	. Fluidité sociale
. Compétences sociales	. Opportunités de s'impliquer (syndicats, partis politiques, milieu associatifs...)
. Empathie	. Valeurs d'entraide et de tolérance sociales
. Altruisme	. Sources diversifiées de support et de ressources
. Sociabilité, popularité (capacité à éveiller la sympathie)	. Pairs
. Projet de vie	. Communauté sociale (école, quartier)
. Sentiment d'efficacité personnelle	. Appartenance à une communauté religieuse ou idéologique
. Lieu de contrôle personnel (croyance en sa capacité à influencer les événements)	. Taux de chômage bas
. Capacités à produire une introspection / compréhension de soi	. Taux de criminalité bas
. Bon sens de l'identité	. Hauts niveaux des installations de santé, de formation, de loisirs, de transport...

**Tableau récapitulatif des principaux facteurs de résilience<sup>21</sup>**

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> P.Y. Cormier, A. Ferran, C. Rastouil, I. Tuner, *Les principes de la résilience en France*, coll. « Chercheurs Militaires », N° 40, Mont-en-Montois, La Fantascopie, 2010.

<sup>19</sup> S. Tisseron, *La résilience*, op. cit.,

<sup>20</sup> Boris Cyrulnik (B.), *Autobiographie d'un épouvantail*, Paris, Odile Jacob, 2008.

<sup>21</sup> F. Coste, E. Nexon, *La contribution des armées à la résilience de la nation : aspects humains et organisationnels*, Paris, Fondation pour la recherche stratégique, 2011, p. 132

## Le débat sur la pertinence de la résilience pour la défense et la sécurité

Pour faire face au terrorisme, principale menace sécuritaire contemporaine dont le but est d'obtenir des résultats politiques en créant la peur, la résilience apparaît pour le Président de la République du Cameroun et ses pairs comme l'option cardinale. Dans ses directives <sup>22</sup>, il appréhende la résilience sous le prisme de la défense et de la sécurité civile, comme volonté et capacité de la société et des pouvoirs publics camerounais à résister aux conséquences des attaques dramatiques des terroristes de Boko Haram, des sécessionnistes et des affres de la crise économique, puis à rétablir rapidement leur fonctionnement normal dans

des conditions socialement acceptables. Dans un contexte marqué par des attaques sur le Cameroun et la production d'une puissante parole politique permettant d'y faire face au mieux, le Président de la République du Cameroun semble s'affirmer lui-même comme une figure de la résilience.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'il existe des voix critiques sur la pertinence de la résilience dans le contexte général et global de la défense et de la sécurité. La résilience qui est un concept polysémique, est sujette à débat et il est nécessaire de considérer les limites identifiées par les critiques. Que lui reproche-t-on ? Quelles sont les critiques qui lui sont adressées dans l'éthos de la défense et de la sécurité ? Quelle est sa pertinence réelle ?

Une partie de la critique part du fait que le concept de "résilience" vient de la physique et induit ainsi une image mécaniciste des sociétés et partant du fonctionnement mental des acteurs de la défense et de sécurité. Mais s'il est vrai qu'originellement, le mot résilience est utilisé pour désigner la résistance et

<sup>22</sup> Voir Paul Biya, *Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Cameroun et du Nouvel An 2016*, <https://www.prc.cm/fr/actualites/discours/1611/message-du-chef-de-l-etat-a-la-nation-a-l-occasion-de-la-60e-anniversaire-de-l-independance-du-cameroun-et-du-nouvel-an-2016> et *Message de 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Cameroun et du Nouvel An 2017 du Chef de l'Etat à la Nation*, <https://www.prc.cm/fr/actualites/2622/message-de-60e-anniversaire-de-l-independance-du-cameroun-et-du-nouvel-an-2017-du-chef-de-l-etat-a-la-nation>, Consulté le 26 janvier 2018.



Cérémonie de remise des médailles

l'élasticité, il n'en demeure pas moins vrai que les Forces de défense et de sécurité l'appréhendent dans le sens de rebondir ou de se redresser.

Une autre critique porte sur le fait que sous le couvert du concept résilience, se ferait l'apologie des mieux adaptés, des plus forts et donc, de certaines thèses darwiniennes. Certaines critiques laissent entendre que la résilience est un concept importé d'Amérique du Nord, héritée de la doctrine Bush de la "Guerre contre le terrorisme", et qu'elle ne serait donc pas pertinente dans des contextes culturels différents.

En mettant l'accent sur la possibilité de s'en sortir face à l'adversité, à la guerre qu'imposent par exemple Boko Haram et les sécessionnistes, le concept de résilience montre que la guerre et les attaques peuvent être surmontées ainsi que leurs conséquences. Car, en effet, l'étude de la résilience est passée de la résilience capacité à celle de la résilience comme processus. Les recherches menées depuis plus de deux décennies par des stratèges de la guerre et les penseurs de la sécurité appuient la thèse de l'universalité de la résilience qui est fondamentalement une posture humaine, une attitude de notre humanité commune. Toutefois, la résilience dans son application doit être contextualisée.

Les moins pertinents pensent que la résilience renverrait à une attitude selon laquelle il suffirait à nos Forces de résister sans chercher les voies et moyens de mettre hors d'état de nuire l'adversaire. Pour ces derniers, la résilience, si elle désigne seulement la capacité de nos Forces de défense et de sécurité à se relever des chocs, ne pourrait être qu'une vertu de façade ne contribuant nullement à la résolution des causes profondes des crises.

Mais il n'en est rien. Les capacités et leur construction par-delà les conjonctures sont au cœur de l'analyse. Plus les capacités s'accroissent, plus la vulnérabilité tend à diminuer, et le potentiel de résilience à augmenter. Il en résulte que la résilience, loin d'être passivité, est la volonté et la capacité d'un pays, de la société ou des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeures, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable.

C'est ainsi que la résilience apparaît à Joseph Henrotin<sup>23</sup> comme une nécessité stratégique impérieuse, un enjeu majeur dont il est aujourd'hui nécessaire que se saisissent non seulement les décideurs politiques,

militaires et de sécurité intérieure, mais bien également l'ensemble des citoyens, dont la résilience personnelle est, en dernier ressort, la garantie de celle de la Nation. Les critiques qui sont peut-être des questionnements légitimes demeurent beaucoup moins pertinentes que les postures adoptées par les Etats et les Forces sur la résilience, à l'instar des Britanniques l'ont insérée dans leur doctrine en 2003. Le concept est donc largement pertinent pour les Forces de Défense et de Sécurité. La Force Multinationale Mixte a donc tout intérêt à développer la résilience comme une composante de sa stratégie de lutte contre le terrorisme, l'insurrection et les autres menaces à la stabilité dans le Bassin du Lac Tchad<sup>24</sup>.

### Résilience pour la Force Multinationale Mixte

Les forces de défense et de sécurité du Cameroun, du Nigéria, du Niger et du Tchad sont engagées dans de multiples opérations de contre-terrorisme, de contre-insurrection ou de stabilisation, dans la conduite desquelles la prise en compte de ce contexte est un élément nécessaire de la planification et de la conduite stratégique. La résilience y apparaît comme une nécessité stratégique impérieuse. Elle se présente aussi comme un enjeu majeur qui devrait être saisi non seulement par les décideurs politiques, militaires et de sécurité publique, mais bien également par l'ensemble de la population, dont la résilience personnelle est en dernier ressort, la garantie de celle de la Nation.

Dans un monde taraudé par la vulnérabilité et où aucun pays n'est plus à l'abri des actes terroristes et des catastrophes naturelles, la résilience apparaît comme un bouclier stratégique qui nécessite une adaptation constante face à l'émergence de failles et de menaces nouvelles. D'où, elle devrait devenir le thème de prédilection pour les responsables politiques de la zone CBLT dont dépend la Force Multinationale Mixte.

Dans l'espace militaire et sécuritaire, la résilience est considérée comme un corollaire des mesures de dissuasion et de réassurance, dans le cadre d'une sécurité globale pour la Force multinationale Mixte. Les sept exigences de base à considérer et à établir comme critères d'évaluation dans ce contexte sont les suivantes :

- Garantie de la continuité des pouvoirs publics et des services publics essentiels ;
- Résilience des approvisionnements énergétiques ;

<sup>23</sup> Voir *La résilience dans l'antiterrorisme: le dernier bouclier*, Sceaux, L'esprit du livre éditions, 2010.

<sup>24</sup> Lire Joseph Henrotin, « Résilience ou comment combattre le terrorisme », *Histoire et stratégie*, N° 20, Décembre 2014-Février 2015

- Aptitude à gérer efficacement des mouvements incontrôlés de personnes ;
- Résilience des ressources en vivres et eau ;
- Aptitude à gérer un grand nombre de victimes ;
- Résilience des systèmes de communication ;
- Résilience des transports.

Ces sept exigences couvrent l'ensemble du spectre des crises et scénarios les plus exigeants qui devraient être envisagés voire implémentés par les responsables de la Force Multinationale Mixte. Par ailleurs pour contribuer au renforcement de la résilience des pays de la zone CBLT et de la Force Multinationale Mixte, quelques pistes de réflexions sont envisageables. C'est notamment le cas de la préparation civilo-militaire, de la mutualisation des structures de renseignement, du renforcement de la coopération avec l'UA et les partenaires historiques, ainsi que de la coopération entre les pays partenaires.

La Force Multinationale Mixte devrait s'adapter face aux nouvelles vulnérabilités et menaces qui émanent d'acteurs non étatiques comme Boko Haram. La résilience restera un élément incontournable de la défense et de la sécurité collective dans la CBLT.

## Conclusion

Le tempo s'accélère, les "surprises" géopolitiques se succèdent et les catastrophes naturelles surviennent à un rythme plus soutenu. Ce dérèglement du monde, physique et politique, a somme toute bénéficié d'une pause relative de quelques dizaines d'années. Son regain nous interpelle sur notre aptitude à y répondre. Par essence, il est du ressort de l'Etat de protéger sa population, mais ses ressources sont limitées. Les menaces sont multiples, incertaines, imprévisibles voire impensables. Les réponses institutionnelles ne peuvent pas, ou ne pourront plus, anticiper tout le spectre des menaces et des risques de manière satisfaisante. Il est donc nécessaire de développer l'aptitude de notre pays à encaisser puis à surmonter un choc extérieur de quelque ordre qu'il soit. Il s'agit du principe de

résilience, décrit notamment dans le Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale en 2008. Ce principe se décline dans le domaine des organisations mais touche aussi la population ; on le dénomme alors résilience nationale (*community resilience* chez les anglo-saxons). Elle participe aussi de la dissuasion de la menace terroriste. Elle procède de la cohésion communautaire et y contribue également.

Pour enraciner la résilience, il faudra s'ancrer sur les médias et l'enseignement. L'action des premiers est complexe et fréquemment ambiguë<sup>25</sup>, car cela pose "la question de la manipulation de l'information dans un contexte de résilience construite"<sup>26</sup>. Mais il faut faire attention : "bien souvent, ce que l'on nomme l'opinion publique n'est rien d'autre que les médias"<sup>27</sup>. Cette approche suggère une évolution de la trinité clausewitzienne, où les trois pôles seraient le gouvernement, les institutions de sécurité et de défense, et l'ensemble "population et médias". Car plus ils se rapprochent, plus le degré de résilience d'une entité donnée est important. L'enseignement est capital parce que la résilience construite est une des formes stratégiques ayant le moins d'impact budgétaire. Or la sécurité ne s'achète pas, mais elle se conçoit et se perçoit. Dans cette perspective, la résilience pourrait être développée comme compétence dans les écoles de sécurité et de défense.

Basile Ngonu est philosophe, éthicien, bioéthicien, socio-anthropologue et théologien. Il enseigne la Philosophie pratique et l'éthique appliquée à l'Esstic, l'Ensp et à l'ESIG. Il accompagne le CHRACERH sur les questions de bioéthique. Il est par ailleurs Consultant dans la Fondation suisse Globethics.



<sup>25</sup> Joseph Henrotin, La résilience dans l'antiterrorisme, *op. cit.*, p. 84.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 89.

## LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE, OUTIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD

Par le Colonel NDOUGOU Hypolithe Jean

*Les activités du volet paix et sécurité de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ont connu un développement prodigieux ces derniers temps. S'inscrivant parfaitement dans le mandat de la CBLT, ces activités avaient pour objectifs de promouvoir l'intégration sous régionale, renforcer la coopération militaire entre les Etats Membres et préserver la paix et la sécurité dans le Bassin du Lac Tchad. Agissant dans un contexte caractérisé par la dégradation de la situation sécuritaire, le nouvel élan imprimé par le leadership de la CBLT s'est traduit par de nombreuses initiatives et actions concrètes destinées à adresser de manière appropriée la menace terroriste prégnante dans cet espace. Ce faisant, un accent particulier aura été porté à la mise en œuvre de la Force Multinationale Mixte (FMM), d'où l'aménagement de son cadre d'emploi et le renforcement de ses capacités opérationnelles en vue de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.*

*Faisant face à des défis de toute nature tout en élargissant son champ d'action, la CBLT s'est retrouvée pleinement engagée sur les chemins de la paix et la sécurité régionale. Ceci révèle à souhait l'esprit visionnaire de ses pères fondateurs qui avaient formulé son mandat. A travers une revue analytique des activités menées au cours de la période 2012 – 2017, il sera possible de mesurer la portée des résultats obtenus. Pour cela, la période considérée sera divisée en trois phases distinctes qui correspondent chronologiquement à la conduite au cours d'une période de temps donnée d'un ensemble d'activités ayant concouru à l'atteinte d'un objectif précis. Il sera donc aisé de constater que d'avril 2012 à avril 2014, la CBLT s'est d'abord attelée à réactiver la FMM dont la mise en place avait connu de sérieuses difficultés depuis sa création en 1994 (I), pour ensuite accélérer sa montée en puissance tout en intensifiant la coopération sous-régionale en matière de sécurité (II), et parvenir enfin à la pleine opérationnalisation de la Force, ce qui aura permis de briser le cycle de violence et de terreur que les hordes de Boko Haram ont voulu instaurer dans le Bassin du Lac Tchad (III).*



## I- Avril 2012 – avril 2014 : redynamisation de la FMM

La période qui court d'avril 2012 à avril 2014 a été marquée par la ferme résolution des dirigeants de la CBLT de redonner vie à la Force conjointe de sécurité qu'ils avaient décidé de mettre en place depuis le 8<sup>e</sup> Sommet tenu du 21 au 23 mars 1994 à Abuja au Nigéria. C'est ainsi que les efforts engagés sur le plan politico-diplomatique avaient abouti à la décision prise par les Chefs d'Etat et de Gouvernement au cours du 14<sup>e</sup> Sommet ordinaire tenu le 30 avril 2012 à N'Djamena, au Tchad, de tout mettre en œuvre pour redynamiser la FMM. La décision puisait sa pertinence dans une évaluation exhaustive de la situation sécuritaire du moment que celle-ci faisait état de ce que le Bassin du Lac Tchad était en proie à une recrudescence de l'insécurité. L'on décriait alors la flambée des actes de grand banditisme transfrontalier, des trafics illicites notamment de personnes et d'armes de petit calibre, ainsi que le braconnage.

La mise en œuvre de cette décision s'est traduite par la convocation immédiate de la première réunion des Ministres de la Défense et des Chefs d'Etat-Major des Armées des pays membres de la CBLT. Celle-ci s'est tenue le 08 mai 2012 à Niamey au Niger, à l'effet de rechercher les voies et moyens de redynamiser la Force Mixte Multinationale de sécurité dans le Bassin du Lac Tchad. Il convient de relever que cette réunion n'avait pas enregistré la participation du Cameroun. Le travail entamé à Niamey pour jeter les bases de la Force, formuler son mandat et définir les modalités de son soutien va se poursuivre au cours de la 2<sup>e</sup>me réunion des Ministres de la Défense que le Gouvernement camerounais a accepté d'abriter du 15 au 18 mars 2014 à Yaoundé.

Le succès de cette assise s'est traduit par la décision rendue publique par le Cameroun de rejoindre la FMM par le déploiement d'un bataillon de 750 troupes et par la nomination d'un Officier supérieur camerounais au poste nouvellement créé de Conseiller Militaire auprès du Secrétaire Exécutif de la CBLT. La décision du gouvernement camerounais de déployer des troupes au sein de la FMM revêtait une grande portée et a servi d'élément déclencheur à la montée en puissance de la FMM. En réalité celle-ci a été longtemps retardée, la mise en place de cette force conjointe de sécurité n'ayant pas pu se réaliser depuis sa création par une décision du 8<sup>e</sup>me Sommet ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CBLT tenu du 21 au 23 mars 1994 à Abuja. La mise en œuvre de cette décision s'était heurtée à de nombreux obstacles dont le différend frontalier entre le Cameroun et le Nigéria sur la péninsule

de Bakassi n'était pas des moindres.

Au cours de cette même réunion des Ministres de la Défense à Yaoundé, des ébauches de la dénomination de la Force ainsi que son mandat avaient été formulées. S'agissant notamment du mandat et comme l'indique le Communiqué Final (p.2), les Ministres de la Défense s'étaient accordés sur le libellé suivant : "La Force Multinationale pour la sécurité dans cet espace a pour mandat d'assurer la paix et la sécurité dans le Bassin du Lac Tchad afin de garantir la libre circulation des personnes et des biens et le développement économique et social". Il s'agit ici du mandat permanent de la Force, à distinguer du mandat qui lui a été confié spécifiquement pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. En somme, les résolutions prises au cours de la 2<sup>e</sup>me réunion des Ministres de la Défense ont manifestement donné une nouvelle impulsion aux activités paix et sécurité de la CBLT dans un contexte marqué par un retour à la confiance entre les Etats membres, une meilleure prise en compte des intérêts et des défis communs, ainsi qu'une résolution ferme d'agir ensemble pour relever les défis. Ce nouvel état d'esprit allait être déterminant par la suite, dans le cadre de la lutte contre Boko Haram qui a donné un coup d'accélérateur au processus de mise en place de la FMM.

## II- Mai 2014 – décembre 2015: intensification de la coopération sous-régionale et montée en puissance de la FMM

Avec le soutien de la communauté internationale, l'engagement des dirigeants de la CBLT à unir leurs efforts pour apporter une réponse commune et coordonnée aux défis sécuritaires auxquels font face leurs pays s'est effectivement traduit dès mai 2014 par l'accélération du processus d'opérationnalisation de la FMM. De fait, le Sommet de Paris du 17 mai 2014 sur la sécurité au Nigéria aura donné une réelle impulsion à la mobilisation générale contre Boko Haram. D'où la multiplication des actions de concertation et l'élaboration des stratégies et politiques communes d'intervention qui ont abouti à l'opérationnalisation effective de la FMM avec son mandat antiterroriste spécifique.

Ainsi, la période qui court de mai 2014 à décembre 2015 aura été jalonnée par une multitude d'activités et d'événements qui ont pour l'essentiel contribué à densifier les échanges en matière de sécurité entre les pays membres, à mieux structurer le cadre de leur coopération et à donner un coup d'accélération à la mise en place de la FMM. Ceci s'est traduit par l'élaboration d'un concept d'opération et la satisfaction de ses exigences en ressources humaines et logistiques. Les

activités et évènements majeurs qui ont particulièrement marqué le cours de la période considérée sont les suivants :

- Le Sommet de Paris sur la sécurité au Nigéria le 17 mai 2014 a permis entre autres de mettre sur pied une Unité Régionale de Fusion du Renseignement (RIFU) et de constituer une équipe d'experts dédiée à l'élaboration d'une stratégie de lutte commune contre la menace terroriste dans le Bassin du Lac Tchad.

- Les 3ème et 4ème réunions des Ministres de la Défense, des Chefs d'Etat-Major et des Chefs des Services de Renseignement et de Sécurité des pays membres de la CBLT et du Bénin, respectivement à Niamey et Abuja les 6 octobre et 25 novembre 2014 ont été consacrées à l'élaboration des mesures communes de lutte contre Boko Haram et des modalités de déploiement de la FMM.

- Le Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CBLT et du Bénin le 7 octobre 2014 à Niamey, au Niger a abouti à la décision ferme des dirigeants de "combattre en synergie Boko Haram partout où il se trouve dans la région".

- L'élaboration, au cours d'un atelier tenu du 14 au 18/10/2014 à Yaoundé, de la Stratégie de lutte commune contre la menace terroriste dans l'espace CBLT. Cette stratégie s'enracine dans la conviction que la sécurité et la stabilité ne peuvent être réalisées durablement qu'à travers une approche inclusive qui intègre un ensemble de problématiques liées notamment au respect des Droits de l'Homme, la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi des jeunes, ainsi que le renforcement de l'Etat de Droit et la bonne gouvernance. D'autres préoccupations émergentes telles que la promotion de l'éducation, la protection des droits des femmes et des filles, et l'implication des femmes et de la société civile dans les efforts de résolution des conflits ont également été prises en compte.

- Tenue de la Réunion des Ministres des Affaires Etrangères et des Ministres de la Défense des pays membres de la CBLT et du Bénin le 20 janvier 2015 à Niamey, au Niger, réunion de suivi de l'exécution des décisions issues du Sommet de Paris. Au chapitre des résultats figure la décision de déplacer le Quartier Général de la FMM de Baga Kawa au Nigéria, à N'Djamena au Tchad, et la recommandation adressée à



l'UA de faciliter l'élaboration du Concept d'opération de la FMM pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

- Finalisation du Concept Stratégique d'Opération de la FMM pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram au cours d'une réunion d'experts tenue du 5 au 7 février 2015 à Yaoundé. Convoquée par l'UA comme suite à la requête de la CBLT, cette activité a été conduite par un comité d'experts militaires et civils provenant des pays membres de la CBLT, de l'UA et des partenaires stratégiques dont la France, le Royaume Uni de Grande Bretagne et les Etats Unis d'Amérique.

- Elaboration du Concept d'Opération (CONOPS) du niveau opératif de la FMM pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram du 23 au 27 février 2015 à N'Djamena. Le CONOPS opératif est l'œuvre d'experts des pays membres de la CBLT et du Bénin assistés d'autres experts de l'UA et des partenaires stratégiques (P3).

- Tenue du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CBLT et du Bénin le 11 juin 2015 à Abuja au cours duquel le CONOPS de la FMM a été approuvé.

- Déploiement à N'Djamena des officiers des 5 Pays Contributeurs de Troupes (PCT) à la FMM (Cameroun, Niger, Nigéria, Tchad et Bénin) pour constituer l'Etat-Major de coordination de la Force (31 juillet 2015). Ce déploiement d'officiers marque le début effectif des activités de cet Etat-Major alors que le QG provisoire de la FMM avait été inauguré officiellement le 25 mai 2015 par l'ambassadeur Smail Chergui, Commissaire Paix et Sécurité de l'UA. Le fonctionnement d'une telle structure met en relief la volonté et l'adaptation des personnels déployés provenant de diverses cultures militaires.

- Déploiement et transfert d'autorité des contingents nationaux sous le commandement de la FMM (décembre 2015 – Janvier 2016). Le transfert d'autorité des troupes nationales affectées à la FMM s'est matérialisé au cours des cérémonies solennelles organisées dans les PC des différents Secteurs (Mora pour le Secteur 1, Bagasola pour le Secteur 2 et Baga Kawa pour le Secteur 3). Ce transfert consacre le principe d'une Force opérant sous l'autorité d'un Commandant, dans le cadre d'une structure centralisée de commandement et de contrôle. Elle obéit en outre au principe de commandement du Contrôle Opérationnel (OPCON) établi dans le CONOPS.

De tous ces événements, le Sommet extraordinaire du 11 juin 2015 à Abuja revêt une portée considérable au regard d'importantes décisions prises. L'approbation du CONOPS par exemple, consacre un certain nombre

de compromis sur certaines questions sensibles. En bref, le CONOPS consacre le principe d'une Force à plusieurs composantes (militaire, police, civile), regroupant les contingents nationaux sous un Commandement unique et centralisé, et qui opère librement à l'intérieur d'une Zone d'Opération bien délimitée chevauchant les frontières des Etats avec un mandat clair et précis visant l'élimination de Boko Haram. De fait, la liberté ainsi conférée à la Force de mener des opérations au-delà des frontières des Etats permet de résoudre d'une certaine manière la question du droit de poursuite qui a souvent constitué une pierre d'achoppement entre certains pays membres de la CBLT.

Le Sommet Extraordinaire du 11 juin 2015 a par ailleurs permis de préciser les principales orientations politico-stratégiques de la Mission, notamment en ce qui concerne sa nature, sa structure de commandement et son soutien. Au niveau du commandement, le Secrétaire Exécutif de la CBLT fait office de Chef de Mission, et le Commandement de la Force est réservé au Nigéria jusqu'à la fin de la Mission, contrairement au principe initial de rotativité.

A l'évidence, le développement des échanges et l'établissement d'un dialogue permanent entre les instances dirigeantes des Etats membres ont fait de la CBLT une plateforme cruciale de concertation et un pôle par excellence de coopération sous-régionale en matière de paix et de sécurité. L'approbation du CONOPS qui marquait la fin du processus de planification des opérations de la FMM et de déploiement de ses contingents aura permis à la CBLT de disposer d'un ensemble cohérent de forces à même de s'engager efficacement dans la lutte armée contre Boko Haram et d'autres groupes terroristes opérant dans cet espace.

### **III- Consolidation de l'intégration sous-régionale en matière de paix et de sécurité et opérationnalisation effective de la FMM (janvier 2016 – mars 2017)**

**F**ort de l'élan de solidarité manifesté aussi bien au plan sous-régional qu'au plan international dans la lutte contre le terrorisme, le leadership de la CBLT s'est impliqué dans une série d'activités interétatiques à l'effet de consolider l'intégration sous-régionale et d'accentuer le soutien des partenaires internationaux en faveur de la FMM de janvier 2016 à mars 2017. L'opérationnalisation de la FMM s'est traduite sur le terrain par la conduite effective des opérations offensives contre les terroristes de Boko Haram dans le cadre du mandat confié à la Force.

Au chapitre des activités interétatiques, la CBLT a

organisé plusieurs assises de haut niveau. En outre, des responsables ont participé sur invitation à de nombreuses rencontres avec des partenaires stratégiques. Les principales activités enregistrées sur ce plan sont les suivantes :

- Signature de l'Accord de Mise en Œuvre du Soutien à la FMM (AMOS) le 29 janvier 2016 à Addis-Abeba en Ethiopie. Il s'agit d'un accord tripartite réunissant l'UA, la CBLT et les Pays Contributeurs de Troupes (PCT). L'AMOS a pour objectif de fixer les modalités, termes et conditions suivant lesquels l'UA devra mettre à la disposition de la FMM le soutien additionnel qu'elle aura mobilisé auprès des partenaires internationaux au nom de la Force. Il cimenter le rôle primordial que l'UA est appelé à jouer dans la mobilisation du soutien logistique nécessaire au renforcement des capacités opérationnelles de la FMM, étant entendu que le soutien des contingents opérant sous la bannière de la FMM incombe au premier chef aux PCT conformément au concept de soutien de la Mission.

- Participation à la Conférence des donateurs sous l'égide de l'UA le 1er février 2016 à Addis-Abeba et sous la présidence effective de Son Excellence Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad et Président en exercice de l'Union Africaine. A l'issue de cette conférence qui avait pour but de mobiliser des fonds en soutien aux activités de la FMM, seules les contributions du Royaume Uni, de l'Union Européenne et du Nigéria ont été enregistrées. Ceci était loin de satisfaire les attentes, y compris du Conseil de Sécurité de l'ONU qui, à travers la Déclaration de son Président N° 15-12455 de septembre 2015, avait invité la communauté internationale à financer la FMM pour soutenir les efforts des pays membres de la CBLT dans la lutte contre Boko Haram. La FMM s'est alors présentée comme constituant un lourd fardeau pour ces pays dont les économies subissaient déjà durement les effets de la crise économique ambiante.

- Participation au 2e Sommet sur la Sécurité Régionale (2°SSR) du 12 au 14 mai 2016 à Abuja, Nigeria. Ce Sommet aura permis de faire le point des progrès réalisés dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram depuis le sommet de Paris du 17 mai 2014 et de formuler un plan d'action pour adresser la préoccupante situation humanitaire dans la région du Lac Tchad. Comme orientation forte, le 2°SSR a formulé une nouvelle vision qui intègre désormais pleinement, en plus des opérations militaires, les volets humanitaires et de développement dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. D'où certaines recommandations formulées à cette occasion telles que le renforcement de la structure de la FMM et l'organisation d'une conférence des donateurs pour lever les financements nécessaires

aux activités autres que militaires de la phase de stabilisation.

- Participation d'une délégation de la CBLT à la 42ème réunion du Comité Consultatif des Nations Unies pour les questions de sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) du 6 au 10 juin 2016 à Bangui, en République Centrafricaine. L'invitation à participer à cette importante assise marquait la reconnaissance de la CBLT comme acteur majeur de la scène sécuritaire régionale.

De multiples activités à caractère plus ou moins opérationnel ont été également planifiées et exécutées dans le cadre de la mise en œuvre du mandat de la Mission de la FMM. Parmi les activités menées, et qui ne sont pas revêtues du sceau du secret-défense, il y a lieu de relever d'emblée la régularité des rencontres de hautes personnalités de la défense des PCT, dictées par les nécessités opérationnelles et de gestion de la Mission. Ainsi que la session du Comité des Chefs d'Etat-Major des Armées tenue le 1er avril 2016 à Yaoundé. Il s'est agi d'une réunion de coordination des activités de la FMM et de préparation de la toute première opération conjointe de grande envergure conduite par la FMM en coordination avec les Forces nationales des différents pays, baptisée "GAMA AIKI 1". Son objectif était de défaire le groupe terroriste Boko Haram dans les localités situées le long de la rivière Komadougou dans la zone frontalière entre le Niger, le Nigeria et le Tchad pour en reprendre le contrôle. Cette opération sera par la suite validée au cours de la réunion du Conseil des Ministres de la Défense convoquée à cet effet le 4 mai 2016 à N'Djaména.

Une grande importance a été accordée à la réussite de l'Opération GAMA AIKI qui, malgré de réelles difficultés, avait finalement été lancée en mi-juin 2016 sous la pression de Boko Haram qui avait mené une attaque meurtrière contre les Forces nigériennes à Bosso le 3 juin 2016. Par conséquent, son exécution bénéficiait d'un suivi étroit, d'où la tenue de la réunion spéciale du Comité des Chefs d'États-majors des armées le 7 juillet 2016 au Poste de Commandement Tactique de la FMM installé à Diffa, au sud du Niger. Cette assise avait ainsi permis aux hautes autorités militaires des pays de la ligne de front (Cameroun, Niger, Nigéria, Tchad) de procéder à l'évaluation de la 1ère phase de l'opération GAMA AIKI et d'examiner certaines questions relatives à la gestion de la FMM. Une telle réunion s'est avérée déterminante pour la conduite de l'opération, car elle aura permis de définir les modalités de coordination des opérations sur le terrain entre la FMM et les Forces nationales qui opèrent dans le cadre des Opérations spéciales mises en œuvre par chacun des pays (Opérations EMERGENCE 4 et ALPHA au Cameroun, Opération N'GAA au Niger, Opération LAFIYA DOLE au

Nigéria et Opération Nationale au Tchad).

La nécessité d'évaluer les résultats obtenus par GAMA AIKI 1 avait motivé la tenue la réunion des Ministres de la Défense du 13 octobre 2016 à Niamey. Le Communiqué final rendu public au terme des délibérations a fait état de ce que ladite opération avait été conduite avec succès. Il a été reconnu que ce succès était dû à la bonne coordination entre les secteurs opérationnels de la FMM et les Forces nationales des différents pays. Malgré ce succès fondé la dégradation par l'opération, de la capacité de combat de Boko Haram en détruisant considérablement son potentiel humain et logistique, il n'en demeure pas moins que la secte gardait des capacités importantes dans les recoins où elle s'était retranchée, se déployant par des actions kamikazes, la pose d'Engins Explosifs Improvisés (EEI) et des bombes, ainsi que d'autres méthodes criminelles de son répertoire tactique. L'on assistait ainsi à une évolution dans la "stratégie guerrière" du groupe terroriste Boko Haram. En fait d'évolution, il s'est agi d'un retour à sa posture initiale qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie alternative du faible au fort consistant à poser des actes isolés mais à fort impact psychologique. Ce retour à la stratégie asymétrique initiale était consécutif au revers cuisant que la secte avait subi en voulant s'engager dans une guerre conventionnelle suite à ses conquêtes territoriales et surtout à l'impressionnant renforcement de son armement et de sa logistique au cours de l'année 2015.

Au vu de cette nouvelle situation caractérisée par la persistance des activités terroristes, la réunion des ministres du 13 octobre 2016 à Niamey concluait à la nécessité de poursuivre l'Opération GAMA AIKI. C'est ainsi qu'au terme d'un certain délai accordé au Commandant de la Force pour la planification de cette deuxième phase, les Ministres de la Défense vont se retrouver le 20 décembre 2016 à N'Djamena dans le cadre d'une réunion de validation de l'Opération GAMA AIKI 2. Après sa validation et la satisfaction de ses besoins notamment financiers, GAMA AIKI 2 sera lancée en janvier 2017. Il convient de relever à ce niveau la contribution financière salubre du Nigéria qui avait déjà permis de financer les travaux d'installation du QG de la FMM à N'Djamena et qui permet jusqu'à ce jour de soutenir le fonctionnement de l'Etat-Major et la conduite des opérations conjointes.

Cette série de rencontres met en scène de nombreuses instances décisionnelles qui opèrent dorénavant dans le cadre de la CBLT, tout au moins en ce qui concerne le volet paix et sécurité. C'est le cas du Comité des Chefs d'Etat-Major des Armées dont l'expertise technique militaire est essentielle à l'appréciation des situations, la formulation de la

stratégie et des mesures de mise en œuvre, ainsi que la coordination et le suivi de leur exécution. C'est aussi le cas du Conseil des Ministres de la Défense dont l'action est pertinente pour la prise des décisions au niveau politique. Ces organes procèdent de la volonté des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CBLT de disposer d'outils d'aide à la décision appropriés pour les questions de paix et de sécurité. Il conviendrait cependant de formaliser leur existence sur le plan légal afin qu'ils puissent faire partie intégrante de l'architecture organisationnelle de la CBLT.

## Conclusion

Depuis l'année 2012, le leadership de la CBLT a donné une nouvelle impulsion aux activités de cette institution vieille de plus de cinquante ans par l'intensification des activités du volet paix et sécurité de son mandat. Ainsi, en plus des actions qu'elle mène au quotidien pour promouvoir le développement par une gestion équitable et durable des ressources en eau du Bassin Conventionnel, la CBLT se trouve propulsée au-devant de la scène sécuritaire en Afrique, s'affirmant de plus en plus comme un outil privilégié de sécurité collective consacré à la préservation de la paix et la sécurité dans la sous-région. De fait, la CBLT a mené avec succès des activités diversifiées qui ont également contribué au renforcement de la coopération militaire entre les Pays Membres de la CBLT et à l'intégration sous régionale. A l'évidence, un nouvel état d'esprit règne désormais entre les leaders de la sous-région, caractérisé par la confiance et la détermination à travailler en équipe pour relever les défis sécuritaires communs. Ce nouvel élan, crucial pour les efforts visant la pleine opérationnalisation de la FMM, traduit la ferme résolution des pays membres de la CBLT à mutualiser leurs moyens pour éradiquer le fléau du terrorisme qu'incarne la secte Boko Haram dans la sous-région. Les résultats tangibles enregistrés sur le terrain de la lutte contre le terrorisme font ainsi de la FMM une expérience remarquable dont on pourrait tirer des enseignements utiles, voire s'inspirer à l'avenir dans le cadre de la gestion de diverses situations de crise en Afrique.

Le Colonel NDOUGOU Hypolithe Jean est  
Conseiller Militaire auprès du Secrétaire  
Exécutif de la CBLT



# LA FMM EN 4 SECTEURS



# LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE: UN MODÈLE EFFICACE D'APPROPRIATION ET DE RÉOLUTION DES QUESTIONS SÉCURITAIRES AFRICAINES PAR LES ETATS AFRICAINS

Par FOTUE KAMNE Rémie Bienvenue

*La Force Multinationale Mixte (FMM) est un dispositif militaire à caractère offensif, institué par quatre pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (Cameroun, Nigéria, Tchad, Niger) et le Bénin pour lutter contre la secte terroriste Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad. Sa mise en place a été formellement officialisée lors du sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements des Pays membres de la CBLT (Commission du Bassin du Lac Tchad) et du Bénin qui s'est tenu à Niamey au Niger le 7 octobre 2014.*

*Cette mise en place a reçu en date du 25 novembre 2014 le plein soutien du Conseil de Paix et de sécurité (CPS) de l'Union Africaine (UA) qui, lors de sa réunion du 29 janvier 2015 va formellement autoriser son déploiement pour une durée de 12 mois, autorisation qui a été depuis lors renouvelée plusieurs fois. Cette sorte d'onction des Etats Africains membres de l'UA, appuyée plus tard par le plein soutien des Nations Unies par la voix de son Secrétaire Général, a permis à la FMM d'acquérir toute la légitimité pour s'engager avec détermination dans la lutte contre la secte terroriste Boko Haram.*



Une délégation du Conseil de paix et de sécurité de l'UA en visite à la Force Multinationale Mixte

**B**oko Haram est apparu en 2002 comme une secte d'inspiration salafiste réclamant une application plus stricte de la sharia dans le nord du Nigeria et dénonçant les inégalités sociales, la corruption des élites et l'influence de l'Occident. Ce mouvement alors dirigé par Mohammed Yusuf est basé à Maiduguri, chef-lieu de l'État de Borno où il multiplie des attaques terroristes contre les populations et les symboles de l'Etat nigérian.

A partir de 2011, Boko Haram étend ses attaques en dehors du nord-est du Nigeria, frappant notamment la ville «bi-confessionnelle» de Jos et la capitale fédérale, Abuja. Un second attentat à Abuja, deux mois après le premier, visant le siège des Nations unies dans la ville, sera le tout premier à s'en prendre à des intérêts internationaux.

Mettant apparemment à profit l'exil en 2009 et 2010 de plusieurs de ses cadres, dont Mamman Nur, considéré comme le cerveau de l'attentat contre l'ONU, Boko Haram entame une collaboration avec d'autres organisations islamistes, notamment Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et les Shebab somaliens. Début 2012, les actions de Boko Haram gagnent en intensité, bénéficiant de flux d'armes de guerre modernes (lance-roquettes, fusils d'assaut de type Kalachnikov, etc.) en provenance du Tchad et de Libye, facilitées par l'entrée de la secte terroriste dans les réseaux djihadistes internationaux. Le 10 avril 2012, le mouvement déporte ses actions hors des frontières du Nigéria en attaquant la petite ville camerounaise d'Amchidé située dans l'Extrême Nord du Pays. Ainsi,

durant les huit premiers mois de 2012, 786 morts violentes sont attribuées à Boko Haram contre 679 sur toute l'année précédente.

Jusque-là, bien que les différentes attaques perpétrées par ce mouvement aient été unanimement condamnées, le Nigeria peine seul à endiguer le phénomène; aucune action concrète de la communauté internationale n'est entreprise pour stopper Boko Haram. Les prises de territoires sont marquées par des retraits humiliants de l'armée nigériane et Boko Haram, ayant pris le contrôle d'une grande partie du Nord de l'État de Borno, s'infiltrer dans l'Extrême Nord du Cameroun.

En mai 2013, à la suite de l'Etat d'urgence décrété par les autorités nigérianes dans le Nord-Est du Pays, l'armée nigériane engage une offensive d'envergure qui permet d'infliger des revers significatifs au mouvement et de l'expulser de Maiduguri. Dès lors, la secte se replie dans des régions montagneuses, notamment près de la frontière camerounaise, aux abords du Lac Tchad, et dans la forêt de Sambisa.

Replié et basé désormais dans des zones peu peuplées, Boko Haram organise, à partir de la fin 2013, de nombreux attentats-suicides visant les Forces de sécurité ou des objectifs stratégiques, en particulier à Maiduguri. Selon une agence de l'ONU, entre la mi-mai et la mi-décembre 2013, plus de 1200 personnes ont été tuées dans des attaques liées à Boko Haram, un chiffre qui n'inclut pas les insurgés tués lors d'opérations militaires. Au premier trimestre 2014, le nombre de



PERSONNELS DE L'ETAT-MAJOR DE LA FMM

victimes continue à fortement augmenter, s'élevant à plus de 1500 personnes, d'après Amnesty International. La majorité d'entre elles sont des civils tués par Boko Haram. De son côté, Human Rights Watch évalue à plus de 2000 le nombre de civils tués par Boko Haram durant le 1er semestre 2014. L'enlèvement à la mi-avril 2014 de 200 lycéennes à Chibok dans l'Etat de Borno créé l'indignation totale de la communauté internationale et vient susciter des initiatives au niveau régional et international pour combattre le mouvement.

La première arrive avec le sommet de Paris de mai 2014, avec pour objectif de trouver des stratégies au plan régional pour combattre Boko Haram. La nécessité d'une approche régionale et globale est d'autant plus appropriée et urgente que sur le terrain le mouvement se déploie du territoire nigérian vers les territoires camerounais et nigérien, en prenant progressivement le contrôle de plusieurs villes nigérianes proche des frontières.

Cette extension territoriale va de pair avec une véritable explosion du nombre de victimes des actions de Boko Haram. Selon the Institute for Economics and Peace, Boko Haram est devenu en 2014 l'organisation terroriste la plus meurtrière du monde, responsable de la mort de 6644 personnes, soit une augmentation de 317 % par rapport à l'année précédente. En outre, il aurait commis dix des vingt attaques terroristes les plus meurtrières de l'année, dont huit au Nigeria et deux au Cameroun. L'estimation de l'ONG Nigerian Security Network va encore plus loin. Selon elle, Boko Haram est responsable de la mort d'environ 9000 personnes durant 2014, année la plus meurtrière depuis sa création. En outre, 800 000 personnes supplémentaires ont été déplacées par le conflit, portant le nombre total de déplacés, dans l'Etat du Borno uniquement, à plus de deux millions.

C'est dans ce contexte qu'à la suite du sommet de Paris, se sont dessinés les contours d'une Force censée apporter une riposte régionale aux actions de la secte Boko Haram. Bien avant la formalisation des initiatives prises lors de la rencontre de Paris et l'effectivité de l'entrée en action de la FMM sur le terrain des opérations dans le cadre d'une stratégie régionale de lutte, les Etats concernés avaient mis chacun en place une stratégie autonome de lutte, avec des objectifs nationaux bien précis. Pour le Nigeria, l'objectif est de donner un coup d'arrêt aux conquêtes territoriales de Boko Haram et de reconquérir les localités sous son contrôle. Ainsi, il décrète l'Etat d'urgence dans le Nord-Est du Pays et déploie une grande offensive militaire qui permet d'expulser Boko Haram de certaines localités, notamment de Maiduguri considéré alors comme la principale base du mouvement.

Pour le Tchad, l'objectif est double : anticiper pour contenir la menace loin de ses frontières et libérer les couloirs commerciaux tchadiens avec le Nigeria et le Niger. Ainsi, le Tchad engagera ses troupes sur deux fronts, aux frontières camerounaise et nigérienne. À la frontière entre le Cameroun et le Nigeria, le Tchad déploiera un contingent d'environ 2500 hommes. Partant de Fotokol, ville camerounaise sur la frontière, l'armée tchadienne bénéficiant, contrairement aux Forces camerounaises jusqu'alors, du droit de poursuite en territoire nigérian, reprendra au terme de combats meurtriers, la ville nigérienne de Gamboru aux mains des islamistes. Le Tchad va également masser des troupes avec plus de 400 véhicules à la frontière Niger-Nigeria aux côtés des forces nigériennes.

Pour le Niger qui jusqu'en 2013 avait opté pour une stratégie de surveillance, l'objectif est de contenir la menace qui avançait inexorablement vers ses frontières, et de sécuriser la région de Diffa au Sud-Est du Pays, zone de repli des adeptes de Boko Haram où ce dernier recrute au sein de la population jeune et réalise des trafics et rackets de toutes sortes pour assurer le financement de ses activités terroristes. Ainsi, le Niger adoptera une stratégie de combat mêlant opérations militaires et blocus économique avec pour finalité de combattre le mouvement tout en coupant ses sources de financement et d'approvisionnement. Ainsi, un Etat d'urgence est instauré avec des interdictions sur certaines activités commerciales. Des actions militaires sont déployées dans la région de Diffa avec l'appui des troupes tchadiennes. Un contingent de troupes nigériennes est envoyé au Nord du Nigeria dans la ville stratégique de Baga après l'approbation du parlement.

Pour le Cameroun, la situation était toute particulière. Jusqu'en 2013, il avait adopté une posture de déni et de neutralité face au phénomène Boko Haram. Mais dès début 2014, devant l'ampleur, la recrudescence et la violence des attaques perpétrées sur son territoire par la secte, l'objectif est devenu de sauvegarder l'intégrité de son territoire et d'assurer la sécurité de ses populations dans les zones attaquées et dans l'ensemble de la région de l'Extrême Nord du Pays.

En vue du renforcement et de l'intensification des actions entreprises immédiatement sur le champ des opérations par l'armée camerounaise, des renforts sont envoyés sur les zones frontalières au Nigeria. 700 soldats supplémentaires sont déployés en juin 2014, et 2 000 en août. Le BIR-Alpha est créé en 2014 et l'opération Emergence 3, devenue plus tard Emergence 4, activée la même année. En août 2014, le gouvernement procède à une réorganisation militaire, en faisant de l'Extrême-Nord la quatrième région militaire interarmées et la quatrième région de

gendarmerie. Une légion de gendarmerie est spécifiquement créée à Kousséri, plusieurs brigades d'infanterie motorisées activées, et le quartier général de la 41<sup>ème</sup> Brigade d'infanterie motorisée (BRIM) transféré de Maroua à Kousséri. L'armée renforce aussi ses équipements, et multiplie les interventions en faveur des populations, comme la distribution de médicaments ou de vivres, des consultations médicales et des travaux routiers dans le but de les rassurer et de susciter un climat de confiance entre elle et ces populations.

La FMM qui, au terme des différents arrangements institutionnels et organisationnels interviendra plus tard dans le cadre d'une initiative régionale de quatre Pays membres de la CBLT et le Bénin, aura un double rapport aux Forces déjà déployées. Elle viendra dans certains cas suppléer, et dans d'autres cas, se coupler aux initiatives nationales des Pays de la ligne de front.

Le concept d'opération (CONOPS) de la FMM et les arrangements relatifs à son commandement et son contrôle sont principalement le fruit des travaux de l'équipe d'Experts militaires et juridiques réunis pour la cause à Yaoundé du 5 au 7 février 2015. Cette équipe comprenait des experts venus des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de l'Organisation de la coopération islamique, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest, de la Commission du Bassin du Lac Tchad, du Bénin, de France, de Grande Bretagne et des États - Unis d'Amérique.

Conformément au CONOPS, la FMM a pour mandat : de créer un environnement sûr et sécurisé dans les régions affectées par les activités de Boko Haram et d'autres groupes terroristes ; de faciliter la mise en œuvre par les États membres de la CBLT et le Bénin, des programmes d'ensemble de stabilisation dans les régions affectées, y compris la pleine restauration de l'autorité de l'État et le retour des personnes déplacées et des réfugiés ; de faciliter, dans la limite de ses capacités, les opérations humanitaires et l'acheminement de l'aide aux populations affectées.

La mise en œuvre de ce mandat consiste entre autres : à effectuer des opérations militaires afin d'empêcher une expansion des activités du groupe terroriste Boko Haram ; à conduire des patrouilles ; à prévenir tout transfert d'armes et de soutien au groupe Boko Haram ; à rechercher et libérer tous les captifs, y compris les 200 filles enlevées à Chibok en avril 2014 ; à réaliser des opérations psychologiques visant à entraîner des défections des membres de Boko Haram ; à mener des actions dans les domaines du renseignement, de la protection des droits humains et

de la communication.

La FMM ne saurait toutefois être considérée comme le cadre exclusif de la lutte contre Boko Haram, son existence ne remettant pas en question l'action des forces nationales des pays concernés et la possibilité d'arrangements bilatéraux. Elle doit plutôt offrir un cadre de coordination de leurs actions afin d'en démultiplier l'impact. En ce qui concerne le champ d'intervention de la FMM, chaque contingent qui la constitue sera déployé dans les limites de son territoire national et opérera en priorité à l'intérieur de cet espace.

Quatre secteurs ont été définis. Le secteur n° 1, dont le commandement est situé dans la ville camerounaise de Mora, le secteur n° 2, localisé dans la ville de Baga-Sola (Tchad), le secteur n° 3 positionné à Baga (Nigéria) et le secteur n° 4 dont la base est établie dans la ville de Diffa (Sud-Est du Niger). L'une des spécificités de cette force est le droit de poursuite accordé à l'armée d'un autre Pays pour la traque des combattants repliés ou en fuite sur le territoire d'un autre.

Au plan institutionnel, la FMM est sous la responsabilité principale de la CBLT, notamment du Secrétaire Exécutif de la CBLT et des chefs d'État et de gouvernement auprès desquels elle rend compte de l'exécution de son mandat. Ainsi, avec son Secrétaire exécutif comme Chef de mission, la CBLT assure le pilotage politique de la FMM, en lien avec l'UA qui, en tant que partenaire stratégique et technique, contribue à son bon fonctionnement. Sans toutefois interférer dans les activités opérationnelles de la FMM, le Secrétaire Exécutif de la CBLT travaille en étroite collaboration avec l'état-major et le Commandant de la Force qui le tient régulièrement informé des actions entreprises sur le terrain des opérations.

Le commandement de la Force dont le QG est installé à Ndjamena au Tchad est assuré par le Nigéria pour toute la durée de sa mission. Cette décision qui n'a souffert d'aucune contestation des autres pays traduit un engagement fort du Nigéria à éradiquer le phénomène Boko Haram et sa volonté de réaffirmer un leadership à cet effet. Sur un plan opérationnel, cette décision pourrait aussi marquer la reconnaissance du fait que l'essentiel de la lutte contre Boko Haram devant se dérouler sur le territoire nigérian, il est judicieux que le commandement de la Force lui revienne. Le commandement-adjoint quant à lui est assuré par le Cameroun.

Le nombre de personnels, militaires, policiers et civils devant constituer la FMM a évolué dans le temps. En entérinant le 29 janvier 2015 la décision des États concernés de déployer cette Force, le CPS de l'UA avait recommandé un effectif total d'environ 7 500

personnels militaires, policiers et civils. Par la suite, lors des rencontres des experts organisées à Yaoundé du 5 au 7 février 2015, l'effectif a été porté à 8 700 personnels, puis à 10 000, suite à la réunion du CPS du 3 mars 2015. A l'issue d'une rencontre des chefs d'état-major des Pays contributeurs à la Force, le total des effectifs des contingents nationaux annoncés portera à 11 150 personnels l'effectif total de la FMM, soit 3 750 pour le Nigéria, 3 000 pour le Tchad, 2 650 pour le Cameroun, 1 000 pour le Niger et 750 pour le Bénin.

Au terme des différents arrangements institutionnels et organisationnels, de la désignation de ses principaux responsables, et du règlement des questions logistiques, la FMM est effectivement entrée en action sur le théâtre des opérations contre Boko Haram vers la fin de l'année 2015. Près de 400 éléments du secteur n°1 de la FMM ont effectué leur première patrouille le 25 novembre 2015 entre Limani et Boundéri, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Cette première sortie ne s'est pas déroulée sans incidents, un «camion de transport des troupes ayant sauté sur un engin explosif improvisé aux environs de Wambaché».

C'est à partir de février 2016 que les premières opérations militaires d'envergure sont déployées sur le théâtre des opérations par la FMM. Quatre d'entre-elles ayant immédiatement produit des résultats significatifs peuvent être mises en exergue. L'opération baptisée Arrow Five déployée du 11 au 14 février 2016 dans la

ville nigériane de Ngoshe ; l'opération du 24 février 2016 dans la ville de Kumshe au Nigéria près de la frontière camerounaise, considérée comme une base arrière de Boko Haram ; l'opération baptisée Tentacule du 16 mars 2016 dans les localités camerounaise et nigériane de Djibrili et de Zamga ; et l'opération déployée du 10 au 16 mai 2016 dans la forêt de Madawya au Nigéria, opération dirigée conjointement par des éléments du secteur n° 1 de la FMM, des soldats de l'opération camerounaise Émergence 4 appuyés par l'armée nigériane.

Par la suite, notamment dès le mois de juin 2016, la FMM a lancé l'opération baptisée Gama Aiki, impliquant les Pays de la coalition et ayant pour objectif de détruire les derniers bastions de Boko Haram. Celle-ci a permis de mener des actions sur plusieurs fronts à la frontière Niger/Nigéria et autour du Bassin du Lac Tchad. L'entrée de soldats nigériens en territoire nigérien fin juillet 2016 a permis de libérer des villes frontalières à partir desquelles des éléments de Boko Haram lançaient des attaques, particulièrement la ville de Damasak.

Malgré l'absence d'informations complètes sur toutes les actions déployées par la FMM et leur impact réel, et certaines données relevant du domaine du "secret-défense" pour des questions de stratégie, il est cependant indéniable de reconnaître que dès son entrée en action, la FMM a immédiatement contribué à une



nette amélioration de la situation sécuritaire dans plusieurs zones du Bassin du Lac Tchad occupées par Boko Haram. Au cours des cinq premiers mois de l'année 2016, ses interventions auraient officiellement conduit à la neutralisation d'au moins 675 éléments de Boko Haram, à l'arrestation de 566 autres et au démantèlement de près de 32 camps de formation et lieux présentés comme des usines de fabrication d'engins explosifs improvisés et de mines. Près de 4 690 otages du groupe auraient également été libérés.

En dépit de l'absence d'informations précises et exhaustives sur les capacités humaines et matérielles de Boko Haram, nombre d'observateurs avertis affirment que, moins d'un an après son entrée en action, la FMM a réduit de plus de 80% les capacités opérationnelles de la secte. A ce jour, Boko Haram ne contrôle aucune localité majeure dans le Bassin du Lac Tchad. D'ailleurs, même au plus fort de la crise, Boko Haram n'a jamais pris contrôle d'une localité importante hors du Nigéria. Il n'est plus aujourd'hui en capacité de mener une guerre conventionnelle contre la FMM ou les Forces nationales concernées.

Boko Haram s'est ainsi reconverti dans une guerre plus résolument asymétrique et a abandonné l'utilisation de véhicules lourds, blindés ou non, au profit de motos. Ses combattants profitent désormais du couvert végétal pour s'abriter et se regrouper. Leurs attaques visent désormais presque exclusivement des civils, et sont menées par de petits groupes, soit contre des villages non protégés, soit en se faisant exploser dans des lieux publics.

A l'appui de l'efficacité notable de la FMM dans son combat contre Boko Haram, il importe aussi de relever les concours apportés par les différents partenaires bilatéraux et multilatéraux de la CBLT et des Pays concernés. Il s'agit notamment, des Nations Unies, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne, de la France, des Etats Unies et de la Grande Bretagne. Ces concours ont été beaucoup plus d'ordre stratégique et se sont déclinés en appui dans les domaines financiers et logistiques, en matière de formation des unités spéciales et en matière de renseignement et d'information.

Il est remarquable que, dans le cas de la crise sécuritaire créée par Boko Haram, il n'a jamais été question comme par le passé en Afrique notamment, de l'intervention d'une force étrangère ou d'une mission de l'ONU sur le terrain. Les Etats concernés ont décidé, face à l'attentisme et à la passivité de la communauté internationale, de s'approprier le leadership de ce combat dans un cadre solidaire.

En faisant une comparaison simple des résultats obtenus par la FMM et ceux obtenus ces dernières

années sur d'autres théâtres d'opérations en Afrique par des forces étrangères notamment occidentales ou des missions de maintien de la paix des Nations Unies, il est irréfutable que la FMM a fait montre de beaucoup plus d'efficacité et a produit des résultats significatifs et palpables en très peu de temps. Même si des organisations internationales à l'instar d'Amnesty International ont plusieurs fois dénoncé des cas de tortures sur des combattants de Boko Haram et des cas d'arrestations arbitraires au sein des populations civiles, force est de reconnaître qu'il n'a pas été observé des cas d'exactions contre les populations ni des cas d'opérations ayant entraîné des dégâts collatéraux considérables.

A contrario, le monde entier est témoin des conséquences de l'intervention des troupes de l'OTAN sous le leadership de la France en Libye contre l'avis de l'Union Africaine. En République Centrafricaine (RCA), la mobilisation de plus de 13 000 personnels par les Nations Unies dans le cadre de la MINUSCA depuis 2013 n'a pas pu jusqu'ici ramener la paix dans le Pays. Le pouvoir central n'a autorité que sur une partie du territoire, le reste étant contrôlé par des groupes armés qui se battent quotidiennement. Le mécontentement des populations centrafricaines s'est plusieurs fois exprimé à travers des marches et des manifestations demandant le départ de la MINUSCA.

Au Mali, bien que l'opération française "Barkhane" ait permis de stopper nette l'action des djihadistes qui descendaient sur Bamako lors de la prise et l'occupation du Nord Mali, l'action des troupes tchadiennes a été déterminante. Elles ont été les seules à aller débusquer les combattants dans leurs retranchements dans les montagnes et les grottes du Nord Mali. Jusqu'à ce jour, la MINUSMA déployée au Mali par les Nations Unies avec à la clé des moyens conséquents, n'a pas pu stabiliser et ramener la paix au Nord Mali. Les avis divergent sur son efficacité et de plus en plus de voix s'élèvent pour demander son départ au profit d'une Force africaine.

C'est en droite ligne de cette vision que le G5 Sahel, organisation sous régionale regroupant cinq pays du sahel, notamment le Tchad, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et la Mauritanie, s'inspirant de l'expérience de la FMM a décidé de créer la Force du G5 Sahel. Cette force traduit la volonté des Etats concernés de s'approprier le leadership de la résolution des questions sécuritaires dans l'espace du G5 Sahel. Elle vient ainsi indiquer que l'expérience de la FMM ouvre la voie, tout en suggérant pour l'avenir, un modèle d'appropriation et de résolution des questions sécuritaires africaines par les Etats africains eux-mêmes.

# LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME DE BOKO HARAM DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD: PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

Par Kyari Mohammed,  
Jude A. Momodu et  
Saheed Babajide Owonikoko

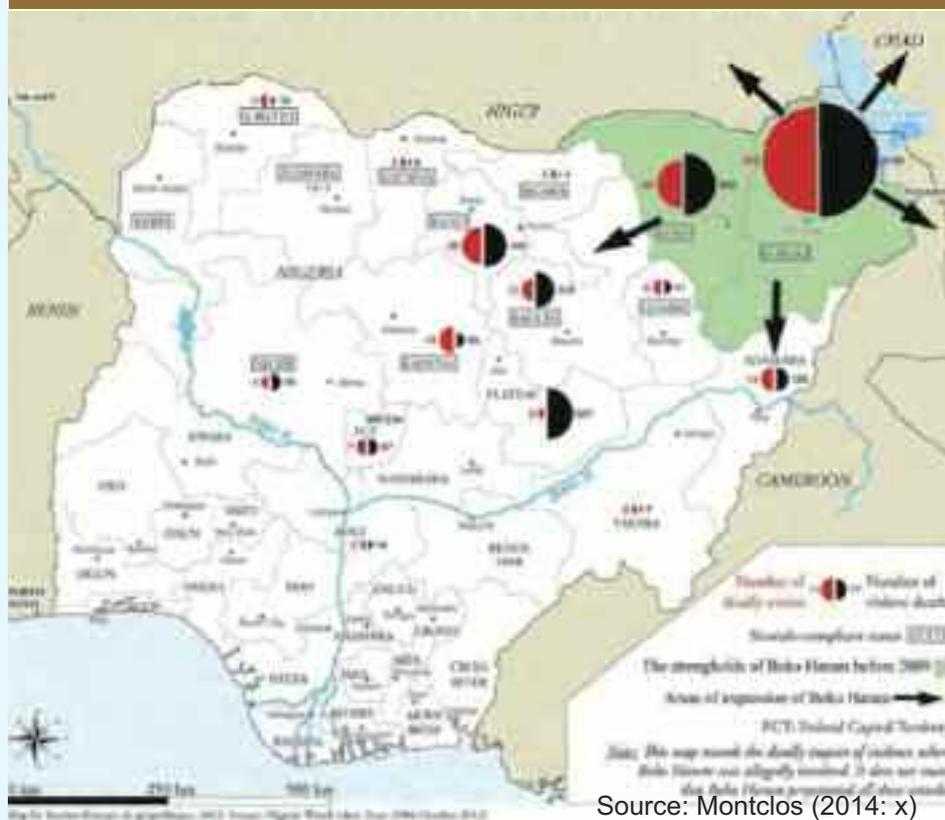
*Boko Haram a commencé comme une insurrection locale contre l'État nigérian et a rapidement grandi pour devenir une menace transnationale d'envergure régionale. Le choix des villes frontalières pour faire du prosélytisme et recruter constituait une démarche stratégique majeure. Les zones spécifiquement ciblées pour le recrutement initial comprenaient Kanamma, Damasak et Geidam à la frontière du Niger, et Gwoza, Bama, Banki, Gamboru et Ngala aux frontières du Cameroun et du Tchad. Alors que la plupart des attaques de Boko Haram se déroulaient sur le territoire nigérian entre 2009 et 2013, les insurgés se sont développés pour devenir une menace majeure pour tous les voisins du Nigeria dès 2014.*

*La figure 1 ci-dessous est une illustration de la propagation et de l'expansion de la violence portée par Boko Haram à l'intérieur et à l'extérieur de sa zone opérationnelle nigériane. Les demi-cercles rouges et noirs représentent les opérations de cette organisation, les différents points étant des lieux d'attaques au Nigeria. La taille des demi-cercles rouges traduit l'ampleur des attaques mortelles. Les moitiés noires représentent le nombre de morts. Les plus grands demi-cercles rouges et noirs matérialisés dans l'État de Borno renvoient à l'origine de Boko Haram au Nigeria tandis que la zone grise couvrant les États de Yobe et Borno représente les bastions de Boko Haram avant 2009. Les flèches noires schématisent et dimensionnent l'expansion de l'insurrection dans les États de Borno et de Yobe, indiquant le développement non seulement vers d'autres États fédérés depuis le Nigeria, mais également vers les pays voisins. Alors que les pays contigus ont été happés par le terrorisme de Boko Haram, son influence se fait sentir jusqu'au Mali, en Mauritanie et au-delà. Les liens formels supposés avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et l'État islamique (EI) sont davantage de l'ordre des prétentions, plutôt que des relations formelles.*



**E**n réponse à la menace sécuritaire de Boko Haram, la Force multinationale mixte (FMM) de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a été mise sur pied pour relever le défi. Cet article examine le rôle de cette Force dans la lutte contre Boko Haram au sein de sa zone d'opération. Comment cet organisme sous-régional de sécurité collective est-il parvenu au cours de ses premières années à mener cette lutte ? Quels sont ses principaux défis et comment peuvent-ils être relevés ? Il s'agit d'un regard critique sur les actions, défis et perspectives de la FMM dans la réduction des activités de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad. L'article propose également des suggestions sur l'amélioration de la capacité de la force régionale à contrer efficacement la menace.

**Figure 1: L'expansion du terrorisme de Boko Haram**



### Le terrorisme transnational de Boko Haram dans la région du Bassin du Lac Tchad

L'instauration d'un califat islamique mondial semble intéresser les organisations jihadistes contemporaines malgré la diversité de leurs niveaux d'engagement. Il est vrai que les liens supposés de Boko Haram avec des organisations similaires comme AQMI ou l'EI restent symboliques. Mais nous le considérons comme un groupe terroriste transnational au sens de Eselebor et Owonikoko (à paraître). Le terrorisme transnational renvoie ainsi à "une forme de terrorisme dans laquelle les auteurs, les victimes, l'audience ou l'ensemble des activités du groupe terroriste chevauchent deux ou plusieurs des pays". Dans cette perspective, les conditions dans lesquelles le terrorisme peut être qualifié de transnational sont les suivantes:

1. Quand les incidents terroristes commencent dans un pays mais se terminent dans un autre. Par exemple, lorsqu'un avion est détourné dans un pays A et dévié vers un pays B.
2. Si un groupe terroriste mène des attaques contre les intérêts nationaux d'un autre pays dans son propre pays.

3. Lorsqu'un groupe terroriste remet en question l'hégémonie régionale ou internationale d'un pays en s'engageant dans la violence locale, en particulier lorsque ce groupe voit son foyer comme une extension de l'ordre politique régional, international ou mondial.
4. Si un groupe terroriste en provenance d'un pays mène une attaque dans un pays différent du sien.
5. Lorsque l'emblème, l'institution ou l'organisation associé à un pays est attaqué dans un autre pays ou dans le pays d'origine du groupe terroriste parce que les cibles y sont plus faciles à attaquer que dans le pays cible d'origine.
6. Si une attaque dans le pays d'origine du groupe terroriste est dirigée contre des citoyens d'un autre pays.
7. Lorsque les attaques terroristes sont menées contre le personnel ou les biens d'organisations internationales.
8. Lorsque l'appartenance à un groupe terroriste traverse des États ou a une structure en réseau qui transcende les États.

La violence portée par Boko Haram remplit la

plupart de ces conditions.

Au stade initial de l'insurrection menée par Boko Haram (2009-2013), les pays de la région du bassin du Tchad n'ont pas connu d'attaques. Mais ils ont été utilisés par les membres de la secte comme des refuges, des camps d'entraînement, des points de transit pour les armes, la planification et l'élaboration de stratégies pour les attaques contre la région Nord-est du Nigeria et le recrutement de nouveaux membres. Depuis 2012, Boko Haram a intensifié ses attaques violentes sur les villages et les communautés des États de Borno, Yobe et Adamawa, provoquant une crise humanitaire avec de nombreux réfugiés et personnes déplacées, notamment l'exode massif des jeunes de leurs villages et communautés. Certains de ces jeunes ont rejoint des groupes d'auto-défense contre les insurgés, tels que la Civilian Joint Task Force (CJTF), les chasseurs et les groupes de vigilance. Cela a considérablement réduit les possibilités pour Boko Haram, de poursuivre le recrutement d'une jeunesse volontaire au Nigéria. D'où une réorientation des attentions vers le Cameroun. Plus généralement, les communautés vivant le long des frontières poreuses entre le Nigeria et ses voisins ont été utilisées pour la contrebande d'armes, en tant que bases arrières, et pour planifier des attaques.

Après la répression menée contre Boko Haram suite à son soulèvement de juillet 2009 à Maiduguri et l'assassinat de son dirigeant Mohammed Yusuf et de plusieurs commandants clés, les plus importants leaders de la secte se sont réfugiés dans les pays voisins pour se dissoudre dans la population locale. La réticence des États voisins à s'engager immédiatement contre une insurrection alors considérée comme un problème interne au Nigéria, a également contribué au développement du terrorisme le long des rives du Lac Tchad. Ainsi, les commandants de Boko Haram franchissaient généralement les frontières à l'abri d'une poursuite militaire nationale jusqu'à l'émergence de la FMM en tant que dispositif de contre-terrorisme. Boko Haram ne voulait tactiquement pas contrarier les pays voisins et évitait de les attaquer, se focalisant sur le Nigéria. Cela donnait l'impression aux voisins du Nigeria que Boko Haram était un problème essentiellement nigérian qui ne les affectait pas directement. Et ce, jusqu'à ce que la pression militaire nigérienne sur les terroristes et le recrutement massif à travers les frontières transnationalisent la crise.

L'enlèvement de ressortissants étrangers pour financer leurs activités a entraîné le gouvernement du Cameroun dans le conflit en février 2013 avec l'enlèvement de la famille Moulin-Fournier dans le parc national de Waza. Cela a été suivi rapidement d'une série d'enlèvements, dont celui d'un prêtre français en

novembre 2013. En 2014, deux prêtres italiens et une religieuse canadienne ont été kidnappés, ainsi que dix citoyens chinois. Des notables locaux de premier plan ou des membres de leurs familles ont également été enlevés au cours de cette période.

## L'établissement de la FMM

La FMM est une instance de sécurité multilatérale qui comprend du personnel militaire, paramilitaire et civil des États-membres de la CBLT et du Bénin. Sa mise sur pied n'a pas commencé dans le sillage de l'insurrection de Boko Haram. Sa création remonte aux années 1990, lorsque le banditisme armé, le trafic d'armes, les intrusions transfrontalières et d'autres problèmes de sécurité le long des frontières nigérianes avec le Tchad, le Cameroun et le Niger ont nécessité la mise sur pied d'une unité militaire. Elle était alors connue sous le nom de Force Multinationale Conjointe de Sécurité, le siège étant initialement prévu à Baga, une colonie de pêche située dans la zone du gouvernement local de Kukawa, dans l'État de Borno. Son mandat initial était de mener des opérations militaires, de surveiller le banditisme et de faciliter la libre circulation des personnes dans la région du Lac Tchad. Le Nigéria, le Niger et le Tchad en ont été les premiers contributeurs de troupes, même si la mise en place de cette force a été négligée par le chef de l'État nigérian, le Général Sani Abacha (1993-1998). Au demeurant, elle faisait preuve de morosité et d'inefficacité à l'échelle régionale, car seules les troupes nigérianes étaient généralement sur le terrain.

La relance de ce dispositif est engagée au 14ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CBLT, qui s'est tenu au Tchad en avril 2012. Il a alors été convenu de renforcer le dispositif de sécurité multilatéral et d'étendre son mandat à l'éradication de Boko Haram. Dès 2014, la coalition militaire a été revigorée et élargie pour faire face au terrorisme transfrontalier. Plusieurs réunions ont été organisées entre les États membres de la CBLT et le Bénin, ainsi que la communauté internationale. C'était notamment le cas à Paris (mai 2014), à Londres (juin 2014) et à Washington (août 2014). D'autres assises ont été organisées à Abuja, Niamey et Yaoundé, entre autres pour relever la FMM et la mettre en forme de manière à faire face à Boko Haram et à d'autres activités terroristes dans le Lac Tchad. Finalement, la Force a actuellement son siège à N'Djamena, au Tchad, avec un Général nigérian comme Commandant. Elle dispose d'un effectif total de près de 9000 personnels, dont le tableau 1 ci-dessous montre la répartition.

<b>Tableau 1: Contribution des troupes à la FMM</b>			
<b>N°</b>	<b>Pays</b>	<b>Effectifs promis</b>	<b>Effectifs déployés</b>
1	Nigéria	3250	3250
2	Tchad	3000	3000
3	Cameroun	950	2250
4	Niger	750	200
5	Bénin	750	150
<b>Total</b>		<b>8700</b>	<b>8850</b>

Approuvée par l'Union africaine (UA, 2015: 6-7), la FMM a pour mandat principal de:

1. Créer un environnement sûr et sécurisé dans les zones touchées par les activités de Boko Haram et d'autres groupes terroristes, afin de réduire considérablement la violence contre les civils et autres abus, y compris la violence sexuelle et sexiste, en pleine conformité avec le Droit International, le Droit International Humanitaire et la diligence des Nations Unies en matière de droits de l'Homme;
2. Faciliter la mise en œuvre du programme global de stabilisation par les Etats membres de la CBLT et le Bénin dans les zones touchées, y compris le rétablissement complet de l'autorité de l'Etat et le retour des personnes déplacées et des réfugiés; et
3. Faciliter dans la limite de ses capacités, les opérations humanitaires et la fourniture de l'assistance aux populations affectées.

Dans le cadre de ce mandat et dans sa zone de responsabilité, les contingents de la FMM déployés dans leurs territoires nationaux doivent accomplir un certain nombre de tâches, notamment:

1. Conduire des opérations militaires pour empêcher l'expansion des activités de Boko Haram et d'autres groupes terroristes et éliminer leur présence;
2. Faciliter la coordination opérationnelle entre les pays affectés dans la lutte contre Boko Haram et d'autres groupes terroristes, y compris sur la base des renseignements recueillis par les Etats

membres de la CBLT et du Bénin et / ou fournis par des partenaires extérieurs;

3. Encourager et faciliter la conduite de patrouilles conjointes / simultanées / coordonnées et d'autres types d'opérations aux frontières des pays touchés;
4. Prévenir toute forme de transfert d'armes et de munitions et tout autre type de soutien à Boko Haram et à d'autres groupes terroristes;
5. Garantir, dans la limite de ses moyens, la protection des civils menacés, des camps de déplacés et de réfugiés, des travailleurs humanitaires et d'autres membres du personnel civil ;
6. Rechercher activement et libérer toutes les personnes enlevées, y compris les jeunes filles enlevées à Chibok en avril 2014;
7. Entreprendre des opérations psychologiques efficaces pour encourager les défections au sein de Boko Haram et d'autres groupes terroristes;
8. Appuyer, le cas échéant, la phase initiale de mise en œuvre des stratégies de désarmement, de démobilisation et de réintégration des combattants désengagés dans leurs communautés;
9. Contribuer à l'amélioration et à l'institutionnalisation de la coordination civilo-militaire, y compris par la fourniture, sur demande, d'escortes aux convois humanitaires;
10. Soutenir les efforts régionaux visant à arrêter et à traduire en justice tous les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité; et
11. Assurer la protection du personnel, des installations et de l'équipement de la FMM.

## Perspectives

Depuis la redynamisation et l'expansion de la FMM et de sa mission, les chercheurs ont soulevé des questions sur les perspectives de cette Force dans la lutte contre l'extrémisme violent de Boko Haram. Le problème de fond est relatif à ses insuffisances dans la lutte qu'elle mène. Par exemple, Lori-Anne Theroux-Benoni a estimé que la FMM n'est pas adéquate pour faire face à la menace posée par Boko Haram dans la région du Lac Tchad:

Pour ceux qui continuent à s'inquiéter pour les écolières kidnappées à Chibok et d'autres victimes d'actes terroristes perpétrés par Boko Haram, les détails du déploiement de la FMM sont une grande déception.

La FMM semble en grande partie déphasée par rapport à ce qui aurait été nécessaire sur le terrain, au Nigeria, pour éliminer la menace posée par Boko Haram.

À son avis,

Ce qui aurait été nécessaire, semble-t-il, est une force plutôt robuste comme la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM), qui lutte contre les Islamistes al-Shebab depuis 2007. Le format de l'Initiative de coopération régionale de l'UA pour l'élimination de l'Armée de Résistance du Seigneur, créée en 2011, aurait également pu être envisagé. Un autre modèle aurait pu être la configuration initiale de la mission d'appui internationale dirigée par l'Afrique au Mali (MISMA), dans laquelle l'armée nationale devait mener des opérations avec le soutien de la force africaine, pour reconquérir le territoire du nord du Mali contrôlé par un mélange de groupes armés sécessionnistes et djihadistes (Theroux-Benoni, 2015).

Theroux-Benoni exprime de sérieux doutes sur les perspectives de la FMM et insiste sur le fait que la réduction de l'expansion régionale de Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad devrait nécessiter un effort plus concerté, plutôt qu'une réponse régionale ad hoc. Elle n'est pas seule de cet avis. Waddington (2015) a

également souligné l'insuffisance de la Force :

La FMM qui est composée des troupes de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), semble de plus en plus incapable à apporter beaucoup de changement à l'insurrection de Boko Haram qui a balayé le Nord-est du Nigeria et ses voisins à l'Est. La taille, la structure et la portée des opérations de la Force donnent peu de raisons de s'attendre à ce qu'elle puisse, par elle-même, considérablement dégrader ou contenir l'insurrection militante islamiste.

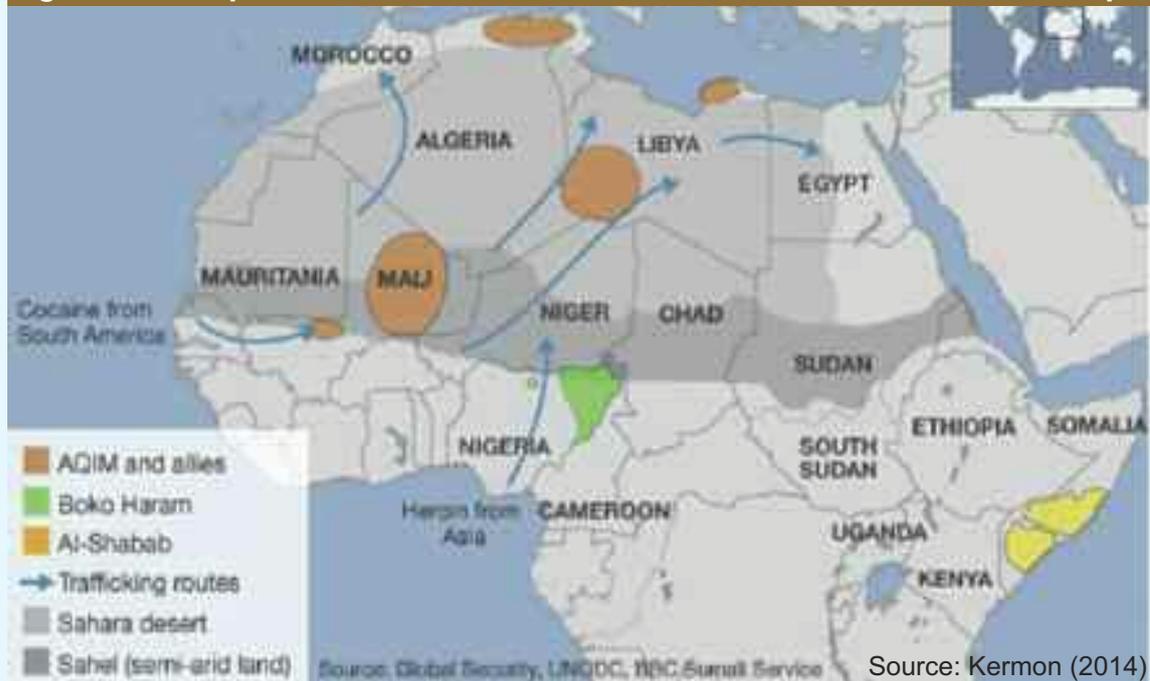
Toutefois, malgré l'inefficacité perçue de la FMM au cours des premières années de sa lutte contre les attaques féroces de Boko Haram dans la région du bassin du Tchad, le renforcement capacitaire des troupes et la coordination efficace de leurs activités peuvent assurer une victoire militaire contre Boko Haram. Cette perspective est basée sur les points développés dans les paragraphes qui suivent.

***La zone d'opération de Boko Haram est limitée à la région du Lac Tchad***

Les zones d'opérations de Boko Haram relèvent également de la responsabilité opérationnelle de la



**Figure 2: Groupes militants islamistes et leurs zones d'influence en Afrique**



FMM (figure 2). Une offensive coordonnée des opérations militaires à l'intérieur des territoires de ces pays peut pousser cette organisation au bord du gouffre et mettre un terme à son règne. Bien que le principal bastion de Boko Haram reste au Nigeria, en particulier dans l'Etat de Borno, une offensive venant du Nigeria peut mettre la défaite totale de ce groupe à la portée de la Force multinationale.

#### **Volonté et état de préparation des États membres de la CBLT**

Les Etats membres de la CBLT et le Bénin se sont montrés prêts à éradiquer la menace de Boko Haram. La réunion de Yaoundé tenue par ces acteurs en mars 2014 a montré leur détermination à s'attaquer à ce groupe. Cela a également suscité plus de sérieux de la part de la communauté internationale. Des réunions ultérieures ont eu lieu à Yaoundé entre le 5 et le 7 février 2014 où le concept d'opérations, le commandement et le contrôle, le concept de soutien, les règles d'engagement et les directives sur la protection des civils ont été élaborés et approuvés. Les autres réunions tenues à Niamey en octobre 2014, à Abuja les 3 septembre et 13 octobre 2014, et à Niamey le 20 janvier 2015, ont finalisé des accords sur le Quartier Général de la Force et les réseaux de communication pour les forces de sécurité opérant dans et autour du Bassin du Lac Tchad. Ces accords étaient non seulement des étapes cruciales mais traduisaient aussi la volonté

des Etats membres de la CBLT de débarrasser la région de Boko Haram. Ils ont également démystifié l'affirmation selon laquelle le Nigeria n'était pas prêt à accepter des «bottes étrangères» sur son territoire. Cependant, les dirigeants des Etats membres devraient maintenir leur engagement à assurer le succès de la guerre contre le terrorisme dans leur intérêt collectif.

#### **Soutien de la communauté internationale**

Le soutien financier, logistique et moral de la communauté internationale renforce également la perspective d'une éradication de la secte islamiste par la Force. Les différents accords dans le cadre de l'institutionnalisation de la FMM ont été importants pour attirer un soutien international. Par exemple, l'adoption des lignes directrices sur la protection des civils a intégré la politique de diligence des Nations Unies en matière des droits de l'homme, dans la formation de la Force. Cela a suscité l'intérêt de l'ONU dans la mise sur pied de ce dispositif. Depuis lors, l'ONU a appelé à un soutien international accru pour la Force et s'est également appliquée à faciliter le soutien financier et logistique nécessaire à cette unité, à travers une résolution du Conseil de sécurité. L'Union Africaine (UA) a pour sa part apporté son soutien à cette Force en approuvant son décollage et en faisant appel à tous ses États membres et à l'ensemble de la communauté internationale en vue de lui apporter le soutien nécessaire. L'UA a réitéré que ce soutien devrait inclure

“une assistance financière et logistique, du matériel, ainsi qu’un soutien accru et opportun au partage de renseignements, afin de faciliter l’opérationnalisation rapide et complète de la FMM” (UA, 2015: 4). Des pays tels que le Royaume-Uni et les États-Unis, ainsi que l’Union européenne, soutiennent également la force régionale avec des fonds, de la logistique et de la formation (Njamba, 2015).

La Force approuvée par l’UA a entamé des actions autour de la région du Lac Tchad avec “l’Opération Gama Aiki”. Depuis le début de cette dernière, quelques succès militaires significatifs ont été enregistrés. La FMM est parvenue à bloquer les routes par lesquelles Boko Haram se ravitaile en armes et en munitions. Elle a également saisi et détruit de grandes quantités d’équipements, d’armes et de munitions. Parmi les équipements saisis au début de l’opération, figuraient des camionnettes Hilux sur lesquelles étaient montés des fusils Shilka, avec 97 obus de 21 mm, des fusils AK, des RGP, des obus de mortier, des fusils GPMG, des mitrailleuses AKM et des cartouchières (Sahara Reporter, 2016). De plus, la plupart des territoires contrôlés par

les terroristes au Nigeria et au Tchad ont été débarrassés des insurgés. De même, en raison de l’augmentation de la puissance de feu de l’Opération Lafiya Dole dans l’Etat de Borno, un grand nombre de terroristes ont fui leurs cachettes dans la forêt de Sambisa et se sont dirigés vers les rives du Lac Tchad. Plusieurs d’entre eux ont été arrêtés alors que certains se sont volontairement rendus aux forces autour du Lac Tchad. Selon le colonel Dole:

Des opérations offensives soutenues et le blocage des voies d’approvisionnement logistique ont rendu les positions terroristes intenables ; en conséquence, les hommes de Boko Haram et leurs familles ont abandonné leurs positions et se sont rendus avec leurs armes à l’endroit le plus proche de la force terrestre dans les zones d’opérations (Informationng.com/tag/mnijtf)

Bien que certains analystes aient suggéré que ceux qui se rendent pourraient être de nouvelles recrues que



Brief sur les droits de l'homme de l'OCHA

le groupe a eu du mal à retenir en raison de la perte de territoires auparavant contrôlés, la capitulation est cependant un signe que la Force a fait des progrès significatifs dans la lutte contre Boko Haram.

### Les défis de la FMM dans la lutte contre Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad

Plusieurs défis entravent l'efficacité de la FMM dans le Bassin du Lac Tchad. Nous passons en ici revue certains des plus importants.

#### *Le Jeu de reproches entre les États membres de la CBLT*

L'un des principaux défis de la FMM est le jeu de reproches auquel se livrent entre eux les États membres de la CBLT depuis le déploiement de la Force. Le Nigeria a été critiqué par les États alliés d'avoir déployé des troupes lâches et sa réticence apparente à autoriser des soldats étrangers à entrer sur son sol pour combattre Boko Haram. Le Nigeria a pour sa part, relevé la complicité des États membres de la CBLT dans la perpétration des attaques de Boko Haram contre son territoire. Le plus récent exemple du jeu de reproches entre les États membres de la CBLT est l'échange de mots entre le ministre nigérien de la Défense, Mahamadou Karidjo et le porte-parole de l'armée nigérienne, le général Chris Olukolade. Dans une déclaration signée au nom du ministère nigérien de la Défense, M. Karidjo a déclaré: "Nos soldats ne sont pas comme les Nigériens, ils ne fuient pas". Le général Chris Olukolade a répondu furieusement dans une série de tweets en disant:

"Bienvenue à nos amis du Niger. Pas moyen pour vos infâmes pillages ici. Voilà comment un pays pauvre récompense ses soldats et prétend qu'ils ne fuient pas. Nos soldats ont défendu notre peuple et la richesse de notre pays contre les mercenaires fournis à Boko Haram par ceux qui se vantent de ne pas fuir (cité par Ekhatior, 2015)".

Ce jeu de reproches n'est pas sans lien avec les rivalités régionales et avec l'histoire coloniale des rivalités acrimonieuses que cinquante ans n'ont pas pu résoudre. Par exemple, le Nigeria et le Cameroun ont eu un différend historique sur la péninsule de Bakassi riche en pétrole, ce qui a poussé les deux pays au bord de la guerre. Le conflit sur la péninsule et le verdict de la Cour internationale de Justice polarisent davantage les deux pays. La mise en œuvre de l'accord de Greentree sur cet espace est devenue un problème pour

les deux pays. De même, le Nigeria a des différends avec le Tchad et le Niger sur les îles du Lac Tchad. Le jeu de reproches entre ces États a pour conséquence, la perpétuation d'une certaine méfiance, qui du moins au début, a évidemment affecté la coordination et la performance de la FMM.

#### *Des Frontières poreuses*

Les frontières "longues et changeantes" qui continuent de permettre à Boko Haram de se soustraire à l'opération offensive de l'armée nigérienne dans le Nord-est constituent un défi structurel majeur (Menner, 2015). La frontière entre le Nigeria et les autres États de la CBLT dépasse les 2 000 miles avec de nombreuses routes illégales et hors de tout contrôle. Les liens ethno-linguistiques forts de Boko Haram autour du Lac Tchad et le rétrécissement du Lac Tchad sont également des facteurs importants. Alors que le lien transfrontalier ethno-religieux / linguistique facilite les mouvements transfrontaliers qui rendent difficile toute activité de police, le rétrécissement du lac a pour sa part rendu faciles à traverser, des frontières auparavant difficiles à franchir, que ce soit pour les membres de Boko Haram ou ceux d'autres groupes armés non étatiques (Menner, 2015).

Ce défi a été rendu plus difficile par la taille limitée et la portée géographique restreinte de la FMM. Dans le cadre de cette Force, les soldats du secteur nigérien ont été mandatés pour opérer seulement à la périphérie entre Diffa, Baga et Ngala. Par conséquent, la tâche principale de la Force est de sécuriser le côté nigérien du Lac Tchad pour empêcher l'infiltration et les mouvements transfrontaliers des membres de Boko Haram. Cela ne représente qu'entre 10 et 15% de toute la zone où opèrent les agents de ce groupe. Par conséquent, il incombe toujours au Nigeria de mener la plupart des combats sur son sol plutôt que de dépendre de la FMM qui a une zone de responsabilité opérationnelle limitée. Cette contrainte géographique a également été liée à l'incapacité du Nigeria à autoriser des troupes étrangères sur son sol. Celles du Niger et du Tchad ont été autorisées à intervenir contre Boko Haram sur le sol nigérien, dans le cadre d'un accord bilatéral différent entre le Nigeria et ces pays. Il ne s'agissait pas d'opérations menées dans le cadre des accords multilatéraux de sécurité qui ont présidé à la mise sur pied de la FMM.

Il y a au moins quatre raisons pour lesquelles le Nigeria pourrait ne pas vouloir de troupes étrangères sur son sol dans la lutte contre le terrorisme. Le Nigeria s'enorgueillit d'être une puissance militaire régionale et continentale qui a participé ou dirigé des opérations régionales au Tchad, en Sierra Leone, au Liberia, au

Darfour, etc. Par conséquent, accueillir des troupes étrangères sur son territoire pour combattre le terrorisme de Boko Haram démystifierait cette reconnaissance régionale et continentale et son image de puissance militaire.

Deuxièmement, le Nigeria a des antécédents liés aux différends frontaliers avec tous les États de la CBLT, lesquels affectent encore leurs relations et la coopération entre eux. Par exemple, le Cameroun a un accord mutuel avec le Tchad et le Niger pour permettre aux troupes de ces États d'entrer sur son territoire pour débusquer les éléments de Boko Haram dans sa région du Nord. Cependant, le Nigeria n'a autorisé aucune des troupes de ces pays à entrer sur son territoire avant janvier 2015. Lorsqu'il a autorisé le personnel militaire tchadien et nigérien à entrer sur son sol, c'était en vertu d'un accord séparé, destiné à aider les militaires nigériens à débusquer Boko Haram sur son territoire.

La troisième raison est mentionnée par un membre du contingent de la FMM qui a fait état de possibles abus graves contre les droits humains fondamentaux des Nigériens par les troupes étrangères. Cela constitue pour lui, une des raisons pour lesquelles le Nigeria n'autoriserait pas l'intervention des troupes étrangères de la CBLT. Quatrièmement, il y a la grande influence qu'a la France sur ses anciennes colonies et sa méfiance à l'égard de l'influence croissante du Nigeria en Afrique Centrale et de l'Ouest.

#### **La résilience de Boko Haram**

Boko Haram a été significativement affaibli, et sa capacité à combattre de front et à contrôler de vastes étendues de territoires a été pratiquement anéantie. Cependant, le groupe a toujours la capacité de lancer périodiquement des attaques de guérilla au Nigeria et dans les États voisins. Cela a généré la catastrophe humanitaire actuelle qui ravage la région. Cela n'a fait que montrer la résilience et la capacité du groupe à riposter quelles que soient les mesures prises contre lui. La poursuite des attaques contre le Niger et le Tchad pour se venger de l'adhésion à la riposte militaire multilatérale est depuis une traduction de la combativité des terroristes. Cependant ceux-ci sont aux abois et la FMM pourrait gagner la guerre si l'élan n'est pas ralenti.

#### **Les insuffisances des armées des États membres de la CBLT**

Le fait que les organisations militaires des États membres de la CBLT soient déficientes dans la lutte contre Boko Haram ne peut être ignoré. Les carences de ces organisations découlent du fait que la plupart d'entre elles n'ont pas l'habitude de se battre contre les terroristes et n'ont pas un équipement adéquat à cet

effet. Cela explique pourquoi elles sont généralement repoussées ou dissuadées par les insurgés. Les soldats nigériens ont refusé de se battre et se sont même mutinés. Bien que ces derniers aient été étiquetés comme des lâches, ils se sont tout de même plaints du manque d'équipement. Cela porte gravement atteinte à l'efficacité de la FMM. À l'origine, seul le Tchad a été considéré comme démontrant une performance militaire assez efficace dans la coopération militaire multilatérale. L'engagement de ce pays au sein de la FMM a été renforcé par la volonté politique manifestée par les autorités en vue de bloquer une possible expansion dangereuse de Boko Haram. Ce qui aurait pu aggraver la tension au Sud du Tchad. Récemment cependant, l'engagement du Tchad à la coopération a diminué pour des raisons de sécurité interne liées aux attaques provoquées par de Boko Haram dans le pays.

### **Conclusion : Repenser la coopération multilatérale pour l'Alliance militaire dans la CBLT**

C'est important de voir la CBLT parvenir à un accord commun sur la coopération multilatérale en matière de sécurité, en dépit de la longue histoire d'échecs liés à l'absence d'un cadre et de mesures claires visant à remédier aux vulnérabilités de la région. La question est cependant de savoir si les accords multilatéraux de sécurité et de coopération suffisent à eux seuls pour remédier aux vulnérabilités et à l'insécurité engendrées par le terrorisme transfrontalier. Ici, il est important de mobiliser le modèle d'analyse d'arbres de conflit. Dans cette perspective analytique qui compare un conflit à un arbre, les conflits violents ont trois parties : les causes profondes ou racines, le problème central ou le tronc, et les effets ou branches. Les conflits, en particulier ceux qui ont trait à l'extrémisme violent et au terrorisme, ne peuvent pas être résolus de manière durable lorsque les efforts de traitement se focalisent uniquement sur le problème central ou ses effets, au lieu d'adresser les causes profondes. L'utilisation d'une approche exclusivement militaire pour s'attaquer au problème du terrorisme porté par Boko Haram revient à traiter de l'effet, plutôt que des causes profondes du terrorisme dans la région du Bassin du Lac Tchad.



Par Kyari Mohammed,  
Jude A. Momodu et  
Saheed Babajide Owonikoko  
Centre d'études de paix et de sécurité,  
Université de Technologie Modibbo Adama,  
Yola, État d'Adamawa, Nigéria

## Références

African Union. (2015). Communiqué : Peace and Security Council 484th Meeting at the Level of Heads of State and Government. Addis Abba, Ethiopia. PSC/AHG/COMM.2(CDLXXXIV). P. 4

Eselebor W.A. and Owonikoko S.B. (forthcoming) "Transnational Terrorism and National Security in Contemporary Nigeria" in Solomon Akinboye and Adeniyi Basiru (eds) *Nigeria's Foreign Policy: Old Visions, New Issues*.

Montclos, M. A. (ed) (2014) *Boko Haram: Islamism, Politics, Security and the State in Nigeria*. West African Politics and Society Series, Vol. 2. Leiden: African Studies Centre. Pg.

Kermon, E. (2014) Boko Haram's International Reach. *Perspective on Terrorism*. Volume 8, Issue 1.

Menner, S. (2015) Boko Haram's Regional Cross-Border Activities. *CTC Sentinel*, Volume 7, Issue 10

Njamba, K.O. (2015) "German PM Says EU Should Fund Fight against Boko Haram". [www.thisisafrica.me](http://www.thisisafrica.me).

Ekhtator, E. (2015) "Nigerian Military Accuses Niger's Defence Ministry of Aiding Boko Haram". <http://www.naija-center.com/news>. Accessed on May 2nd, 2017.

Sahara Reporter (2016) "Multinational Joint Task Force Claim Big Victories in Final Onslaught on Boko Haram". [www.saharareporter.com/2016/06/22/multinational-joint-task-force-claim-big-victories-in-final-onslaught-on-boko-haram](http://www.saharareporter.com/2016/06/22/multinational-joint-task-force-claim-big-victories-in-final-onslaught-on-boko-haram). Accessed on 3rd May, 2017.

United Nations (2015) *Preliminary findings : OHCHR Monitoring mission in the Central African Republic*.

Theroux-Benoni, L. (2015), "The Fight Against Boko Haram Tangled up in Nigerian and Regional Politics". Institute for Security Today. <http://issafrica.org/iss-today/the-fight-against-boko-haram-tangled-up-in-nigerian-and-regional-politics>. Accessed on May 2nd, 2017.

Newton, J. (2015) "Boko Haram Leader threatens war with Chad, Niger and Cameroon in a rant-filled video". <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2921905/Boko-Haram-leader-threatens-war-Niger-Cameroon-Chad-Nigeria-threatens-massacres-response-leaders-response-Charlie-Hebdo-massacre.html>.

Waddington, C. (2015) "Anti-Boko Haram Task Force Begins to Unravel". *Africa's Conflict Monitor*, December 2015.



## LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE : À L'INTERSECTION DU NATIONAL ET DU TRANSFRONTALIER, LA DIVERSIFICATION DES FORCES CONTRE BOKO HARAM À L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN

Par Henri Mbarkoutou Mahama

*La lutte contre Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun a nécessité un réajustement stratégique en faveur d'une mutualisation des forces dont la Force Multinationale Mixte constitue un maillon essentiel. Fruit d'un élargissement progressif des champs d'intervention de la CBLT de la question de la gestion durable des eaux du Lac Tchad et de préservation des écosystèmes du bassin vers la promotion de la paix et de la sécurité, la FMM dans son secteur n°1 s'est trouvée à l'intersection du national et du transfrontalier. Cette posture lui confèrait une double perspective de synergies, d'abord avec les forces internes et ensuite avec les autres secteurs de la FMM. Si les nombreux succès engrangés contre Boko Haram, aussi bien par les forces internes que par la FMM sont liés à la combinaison des différents maillons de la chaîne des opérations militaires, il est important de montrer que la cohabitation et l'interaction de la FMM, à l'échelle nationale et sous régionale, constitue la clé de compréhension d'une dynamique nouvelle de coopération stratégique entre différents Etats voisins et différents corps d'armées. L'étude analyse la mécanique de distribution des rôles en interne et la capacité d'articulation et d'adaptation en externe qui ont permis à la FMM de se positionner comme un acquis stratégique pour le Cameroun et une opportunité pour les pays voisins dans la perspective de stabilisation durable du Bassin du Lac Tchad.*



Des soldats de la 764th Ordnance Company, du 71e Ordnance Group (EOD) de l'US Army Fort Carson, au Colorado, font exploser trois charges différentes pour démontrer les effets aux participants de Unified Focus 2018 à Douala, au Cameroun.

## Insertion de la FMM dans le champ de la lutte contre Boko Haram

Créée le 20 janvier 2015 à Niamey au Niger et entérinée au sommet des chefs d'Etats de l'Union Africaine du 31 janvier de la même année à Addis-Abeba, la FMM a vocation à "créer un environnement sûr et sécurisé dans les régions affectées par les activités de Boko Haram et d'autres groupes terroristes, afin de réduire considérablement la violence contre les civils et d'autres exactions, y compris la violence sexuelle et sexiste, conformément au droit international, notamment le Droit International Humanitaire et la politique de diligence voulue des Nations unies en matière de droits de l'homme"<sup>1</sup>. Il s'agit de faire face à "des défis aussi complexes que pernicieux qui font le lit pour le crime organisé, les trafics en tout genre, le terrorisme et l'extrémisme violent. Et qui, par ricochet, poussent les Etats de la sous-région à favoriser une approche sécuritaire au détriment d'une approche qui intègre la nécessité de la sécurité et la priorité du développement"<sup>2</sup>. La FMM est le levier militaire que les Etats membres de la CBLT ont actionné pour faire face à la régionalisation de la menace Boko Haram. Dirigée à partir de son état-major basé à Ndjamena, la FMM est régie par un concept opératoire (CONOPS)<sup>3</sup> élaboré par des experts à la réunion de Yaoundé qui définit les détails de la coordination stratégique, des soutiens administratif et logistique à la Force, ainsi que les règles d'engagement qui sous-tendent la conduite des opérations militaires. Suivant ce

concept, la FMM fonctionne sur la base d'une répartition territoriale des zones d'opérations en quatre secteurs. Le secteur n°1 qui correspond à la portion territoriale camerounaise située au sud des zones affectées est commandé par un Général de l'armée camerounaise installé à Mora à l'extrême-Nord du Cameroun.

Lorsqu'elle devient opérationnelle en novembre 2015, la FMM n'est pas la seule force militaire sur le terrain. Dans le cadre de la riposte nationale à l'agression de Boko Haram, le Cameroun avait déjà défini une stratégie de maillage territorial en forces de défense à la suite de plusieurs réformes. Sur le plan stratégique, on assiste à une reconfiguration du découpage territorial des aires de commandement. On semble avoir pris conscience que les premières mesures de riposte qui avaient été déployées dès décembre 2013 manquaient de vigueur et traduisaient clairement les incertitudes qui caractérisent alors la nature inconnue de la menace. Il s'était agi principalement de dynamiser la 3<sup>ème</sup> Région militaire qui couvrait les Régions septentrionales afin de la rendre plus réactive aux premières formes d'incursions du mouvement terroriste. Outre l'organisation interne des 31<sup>ème</sup> et 32<sup>ème</sup> brigades d'infanterie motorisée<sup>4</sup> basées respectivement à Ngaoundéré et Maroua, il est procédé à la création du groupement de gendarmerie territoriale de Garoua<sup>5</sup> et de plusieurs brigades de gendarmerie sur le territoire national<sup>6</sup>.

La création de la 4<sup>e</sup> zone militaire en août 2014 qui couvre toute la Région de l'Extrême-

<sup>1</sup> Communiqué final de la réunion d'experts, Yaoundé, 5-7 février 2015

<sup>2</sup> Sanusi Imran Abdullahi, Secrétaire exécutif de la CBLT, in *Urgences et contingences*, CBLT News Magazine, n°010, août 2016

<sup>3</sup> Le concept d'opération (CONOPS) précise clairement la méthodologie de positionnement de la FMM à l'intersection des armées nationales et d'une armée sous régionale. Il énonce les besoins à satisfaire en troupes et matériels, fixe les objectifs de la mission et décline le protocole d'emploi des forces dans le concept global interarmées.

<sup>4</sup> Décret n° 2013/476 du 27 décembre 2013 portant organisation interne de la 31<sup>e</sup> Brigade d'infanterie motorisée et Décret n° 2013/477 du 27 décembre 2013 portant organisation interne de la 32<sup>e</sup> Brigade d'infanterie motorisée

<sup>5</sup> Décret n° 2013/479 du 27 décembre 2013 portant création du groupement de gendarmerie territoriale de Garoua.

<sup>6</sup> Décret n° 2013/478 du 27 décembre 2013 portant création de certaines Brigades de gendarmerie.

Nord et le département du Mayo-Louti dans la Région du Nord<sup>7</sup> marque un tournant décisif dans la nouvelle redistribution stratégique des unités opérationnelles. La volonté du chef de l'Etat camerounais de rapprocher le commandement des troupes désormais basé à Maroua des champs d'opérations à la frontière avec le Nigeria est clairement affichée. Il reste à en donner un contenu véritable. Deux opérations sont alors mises en place. L'opération Emergence 4 naît dans le sillage de la concrétisation de la 4<sup>e</sup> Région militaire. Elle s'inscrit dans la continuité de l'opération Emergence 3 et est constituée d'unités combattantes de l'armée régulière avec une mobilisation accentuée dans les zones de deuxième ligne considérées comme les refuges et passerelles de circulation de la nébuleuse terroriste. Parallèlement, l'opération Alpha du Bataillon d'Intervention Rapide (BIR),

unité d'élite de l'armée camerounaise, est déployée dans les zones de frontières pour contrer les incursions de Boko Haram sur le sol camerounais. Elle représente la première ligne de front, répartie en trois zones d'opérations : la zone sud couvrant les départements du Mayo-sava et du Mayo-Tsanaga, le centre les localités de Waza jusqu'à Zigué, et la zone nord le Logone et Chari. L'opération Alpha est principalement inspirée du mode opératoire des forces spéciales qui repose sur le principe de l'économie des forces<sup>8</sup>. De manière générale, ce sont des équipes réduites, autonomes, dotées de matériels très élaborés et d'une grande puissance de feu.

Le redéploiement des unités de combat présente une ligne de front à équidistance de la frontière du Nigeria. Ce schéma correspond à une barrière longitudinale allant du sud du département du Mayo-Tsanaga aux confins du

<sup>7</sup> Décret N° 2014/308 du 14 août 2014 portant modification du décret n°2001/180 du 25 juillet 2001 portant réorganisation du commandement militaire territorial.

<sup>8</sup> P. Le Pautremat, 2003, *Forces spéciales, nouveaux conflits, nouveaux guerriers*, paris, éditions autrement frontières.



Lac Tchad, de manière à dresser un espace de sécurité des localités de Mokolo, Maroua, Mora et Kousseri. Dans cette optique, les unités du BIR et du GPIGN, dans le cadre de l'Opération Alpha occupent les lignes de front, au contact des assaillants. En appui, les unités régulières du BTAP, BRIM basées à Mora, Achigassia, Kousseri, Maroua agissant sous la bannière de l'Opération Emergence 4. Les unités d'élite en première ligne sont modulaires, flexibles et adaptées à la fugacité de l'ennemi.

C'est au sein de ce dispositif déjà fonctionnel que la FMM est appelée à jouer un rôle de premier plan dans un contexte de modernisation de l'armée camerounaise où le concept d'interarmement occupe désormais une place de choix, même si, en matière de

politique de sécurité, les concepts et les doctrines de l'armée camerounaise restent peu théorisés<sup>9</sup>. A ce propos, il est nécessaire de rappeler que l'approche "interarmées" est fondée sur une double dimension de cohabitation et d'interpénétration des corps, des forces et des espaces. Il découle d'un concept d'interopérabilité entre les armées de terre, de l'air et de la marine de sorte que la combinaison dynamique des efforts implique une plus grande porosité entre fonctions stratégiques, une plus grande capacité de bascule entre missions et entre les théâtres et une souplesse accrue en matière

<sup>9</sup> Pour un aperçu approfondi de la politique de Défense et de Sécurité du Cameroun, lire Pélagie Chantal Belomo Essono, 2017, *Définition d'une pensée stratégique et militaire du Cameroun : entre prospective et fabrique de l'historicité*, Editions Publibook.



Des soldats nigériens patrouillent près de la frontière avec le Nigeria.

d'organisation, de commandement et d'action<sup>10</sup>. La matrice qui suit présente l'insertion stratégique du secteur n°1 de la FMM dans l'environnement militaro-civil de la lutte contre Boko Haram au Cameroun et dans la sous-région.

### **Matrice : la FMM dans le paysage stratégique et opérationnel de la lutte contre Boko Haram au Cameroun**

Le modèle "interarmées" que le Cameroun a adopté pour contenir l'expansion territoriale de Boko Haram s'articule autour d'un renouveau du concept de sécurité régionale. Si les Etats du Bassin du Lac Tchad n'ont pas toujours privilégié une approche de sécurité collective, l'irruption d'une menace commune confirme la nécessité de la mutualisation des forces. Un tel basculement stratégique paraît, *a priori*, d'autant plus difficile qu'il pourrait être contrarié par les velléités hégémoniques du Nigeria, l'ambition stratégique africaine du Tchad et les relents mesurés d'un engagement international du Cameroun sur les fronts externes. La réalité stratégique d'une force commune contre le terrorisme devrait redessiner les nouvelles frontières sécuritaires autour du Lac Tchad en conformité avec le caractère systémique des menaces et les ambitions naissantes d'une entité sécuritaire sous régionale<sup>11</sup>.

La vocation sous régionale de la FMM lui confère une fonctionnalité qui transcende les frontières étatiques que les mécanismes nationaux, fondés sur l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation et les crispations des politiques publiques de

sécurité, avaient considérées et érigées en barrières protectrices. Pour le Cameroun, la mise en place du secteur n°1 de FMM vient en réalité compenser l'interdiction de poursuite de l'armée camerounaise sur le sol nigérian, augurant ainsi des opérations en profondeur en territoire nigérian. Ainsi, elle doit, non seulement agir en appui aux opérations Alpha et Emergence 4 qui opèrent depuis 2014 à contenir et à repousser les assauts de Boko Haram, mais surtout agir sur les fiefs du groupe installés au Nigeria, moyennant une collaboration avec les autorités militaires nigérianes.

Le concept d'interarmisation adopté par le Cameroun permet par ailleurs de compenser certaines faiblesses capacitaires de la FMM :

Ce tour de passe-passe entre l'Opération Alpha et la Force Multinationale Mixte s'explique par les faibles capacités actuelles de la FMM qui ne dispose ni de moyens de tirs directs, ni d'unités blindées et encore moins de vecteurs aériens. Or, l'opération en cours, qui se déroule dans un sanctuaire montagneux de Boko Haram, nécessite des moyens spécifiques dont seul dispose aujourd'hui le BIR<sup>12</sup>.

De ce constat de complémentarité, apparaît clairement la déclinaison opératoire du concept interarmées dont la capacité d'appropriation par la FMM se traduit par une évolution de son influence allant du rayonnement interne vers un impact sous régional.

### **Le secteur n°1 de la FMM : du rayonnement interne à l'impact régional**

La projection de la FMM sur les théâtres d'opérations transfrontaliers s'est

<sup>10</sup> CICDE, Concept d'emploi des forces, n°130/DEF/CICDE/NP du 12 septembre 2013.

<sup>11</sup> Usman A Tar & Mala Mustapha, « Emerging Architecture of Regional Security Complex in the Lake Chad Basin », communication à la Conférence Internationale du CODESRIA sur les Régimes de sécurité en Afrique, Bamako-Mali, 27-29 octobre 2017.

<sup>12</sup> L'Œil du Sahel, 22 décembre 2016.

principalement appuyée sur les effets bénéfiques qu'elle a engrangés dans sa capacité à s'insérer dans le champ étoffé de la guerre contre Boko Haram. Si la plupart des actions menées en interne avec la contribution du secteur 1 de la FMM s'inscrivent dans le cadre des opérations Alpha et Emergence 4, les opérations en profondeur sur le sol nigérian portent les attributs inverses. La majorité des opérations transfrontalières du secteur n°1 de la FMM s'effectuent dans le cadre d'une mutualisation des forces.

Les batailles remportées par la FMM dans la lutte contre Boko Haram sont nombreuses. La chronique des événements montre qu'au plus fort de la guerre en 2015, les premières patrouilles de la FMM menées en novembre, bien qu'hésitantes et peu ambitieuses en raison de la mutation de la menace vers les attentats et engins explosifs improvisés et des capacités opérationnelles en cours d'installation, plusieurs fiefs de la secte ont été démantelés aussi bien au Nigeria qu'au Cameroun. Les opérations majeures menées en coordination avec les trois autres secteurs de la FMM entraînent dans la phase de déploiement visant les points clés. Il s'agissait alors de sécuriser les zones critiques et à neutraliser les couloirs et la chaîne logistique d'approvisionnement des groupes terroristes.

Cette phase a donné lieu à des opérations dans les zones transfrontalières avec une acuité sur les points sensibles afin de réduire les capacités opérationnelles de la secte. Ensuite, succède la phase des opérations offensives, notamment sur les fiefs du groupe terroriste au Nigeria. Qu'elles soient focalisées sur des cibles internes en coaction avec les unités spéciales Alpha et émergence 4 ou en offensives de profondeur avec les secteurs 2, 3 et 4, les opérations du secteur n°1 se succèdent sur les principaux territoires sous contrôle du mouvement terroriste. Plusieurs analystes en ont fait l'écho.

On peut citer au moins quatre opérations militaires : celle du 11 au 14 février 2016 dans la ville nigériane de Ngoshe (dans le cadre de l'Opération Arrow Five) ; le 24 février 2016 dans la ville de Kumshe au Nigeria près de la frontière camerounaise, considérée comme une base arrière de Boko Haram ; le 16 mars 2016 dans les localités camerounaise et nigériane de Djibrili et de Zamga (dans le cadre de l'opération Tentacule) ; et celle du 10 au 16 mai 2016 dans la forêt de Madawya au Nigeria, action dirigée conjointement par des éléments du secteur n° 1 de la FMM, des soldats de l'opération camerounaise Emergence 4 appuyés par l'armée nigériane<sup>13</sup>.

Des opérations offensives d'envergure réunissant les quatre armées ont permis d'encercler les assaillants de Boko Haram dans la forêt de Sambisa, de neutraliser les bastions du groupe dans le Lac Tchad et de sécuriser les espaces frontaliers entre différents Etats<sup>14</sup>. Les acquis accumulés par le secteur n°1 de la FMM s'inscrivent dans l'ordre de l'adaptation et de la résilience. Bénéficiant d'un écosystème où les opérations Emergence 4, Alpha et les unités territoriales de la Gendarmerie et de la Police ont déjà apprécié, balisé et préparé les théâtres d'opérations, la FMM a adopté une intelligence opérationnelle axée sur les acquis des forces en présence et des opérations d'influence portées sur les

<sup>13</sup> Institut d'études de sécurité, « la force multinationale de lutte contre Boko Haram : quel bilan ? », *Rapport sur l'Afrique de l'Ouest*, n°19, août 2016, p. 12

<sup>14</sup> A ce titre, l'on se souvient qu'à la suite des attaques successives de la ville de Bosso au Niger du 3 juin 2016 faisant plus de 20 morts dont plusieurs soldats nigériens et nigérians<sup>14</sup>, des attentats suicides multiples dont ceux de Mémé faisant 19 morts et de Djakana à la frontière avec le Nigeria faisant 11 morts<sup>14</sup>, les différentes unités des quatre secteurs militaires de la FMM lancèrent une vaste offensive. Sur le front du nord-est, les armées nigérienne et tchadienne mènent des opérations de sécurisation de la frontière entre le Nigeria et le Niger que matérialise le fleuve Komadougou. Dans le sillage de l'opération Gama Aiki de la FMM, l'armée nigériane organise une offensive sous la bannière de l'opération Lafiya Dole en faisant une progression de l'état du Borno vers les bases de Boko Haram dans le lac Tchad (voir <http://www.jeuneafrique.com/337993/politique/lac-tchad-loffensive-de-force-multinationale-mixte-contre-boko-haram>; L'œil du Sahel, 22 décembre 2016).

leaders des communautés, les acteurs humanitaires et les administrations publiques. De ce fait, la collaboration avec les différents acteurs est apparue comme un atout déterminant de la lutte contre Boko Haram. Elle devrait, à terme, servir de tremplin à la constitution d'une armée sous-régionale capable d'adresser les défis sécuritaires communs aux Etats qui partagent le Lac Tchad<sup>15</sup>. La résilience a aussi constitué un palier important d'autant plus que la

projection des différentes opérations s'est inscrite dans la limite des capacités militaires possibles de l'Etat du Cameroun. En prenant conscience de ses capacités possibles, le secteur n°1 de la FMM a trouvé le juste équilibre entre l'apport des autres et la définition de sa propre identité stratégique et opérationnelle.

### Le défi de la stabilisation

Depuis le début de l'année 2017, avec la régression des capacités conventionnelles d'attaque de Boko Haram, dont-on sait qu'elle est due en priorité à la riposte interarmées à l'intérieur et la coalition des armées de la

<sup>15</sup> Nana Ngassam R., « La force multinationale mixte de la CBLT et l'imbroglie Boko Haram : entre ambiguïtés, réticences et opportunités » in *Vigie*, La lettre bi-mestrielle, géostratégique, mai 2016.



Visite de la FMM au G5 SAHEL

sous-région sous la bannière de la FMM, le secteur n°1 s'est inscrit dans la phase de la stabilisation. Entendue comme l'un des processus de gestion de crise visant à rétablir les conditions de viabilité minimales d'un Etat ou d'une région, en mettant fin à la violence comme mode de contestation et en jetant les bases d'un retour à une vie normale par le lancement d'un processus civil de reconstruction<sup>16</sup>, la stabilisation marque une évolution décisive de sortie de crise. La vocation sous-régionale de la FMM semble avoir prédisposé son secteur n°1 à cette ambition, lui, qui en connexion avec les autres armées nationales, perçoit plus lucidement les

options alternatives à la guerre. Les perspectives de sortie de guerre fondées sur la stabilisation rejoignent l'approche globale de gestion de crise, elle-même tributaire d'une volonté de sortir du face-à-face entre armées et groupes terroristes pour instaurer une dynamique capable de prendre en compte la totalité des acteurs, institutionnels ou non, et à décloisonner les actions civiles et militaires au service d'une vision commune (collaboration) ou la plus commune possible (coordination) à l'ensemble des acteurs. Le défi pour le secteur n°1 étant de mener une stabilisation interne dans un système duquel il émane, même s'il répond désormais d'une hiérarchie sous régionale basée à Ndjamen.

Dès lors, le secteur articule désormais un

<sup>16</sup> CICDE, *Contribution des forces armées à la stabilisation*, Paris, Février 2010



Visite de l'Unité Régionale de Fusion du Renseignement (RIFU) au QG MNJTF le 9 mars 2018

nouveau discours et de nouvelles pratiques que l'Opération Emergence 4 et l'Opération Alpha avaient relativement prononcés et appliqués. A l'interface de la sécurité qu'il continue à assurer et de la normalisation qu'il envisage, le secteur n°1 tire ainsi partie de sa posture à l'intersection du national et du régional pour engager le Cameroun sur des voies innovantes de résolution de la crise Boko Haram.

Le premier champ d'intervention est constitué d'actions civilo-militaires. Il s'agit de créer une spirale vertueuse des rapports entre populations et armées dans un contexte de conflit asymétrique qui a non seulement installé une distance entre populations et forces de défense et de sécurité, mais exigé de la FMM une approche différente. A ce titre, la FMM a multiplié des actions en faveur des populations pour s'assurer de sa collaboration et de son soutien : réhabilitation des points d'eau potable, don des denrées de première nécessité et de fournitures scolaires pour des enfants en âge de scolarisation, organisation de campagnes de consultation et de soins gratuits avec prise en charge de malades, remise en fonctionnement des écoles abandonnées avec des enseignants-militaires, partage de l'énergie électrique avec les populations voisines des bases du secteur n°1 de la FMM. D'autres actions civilo-militaires sont envisagées dans le domaine de la distribution des intrants agricoles, des mototricycles pour le transport des produits agricoles ainsi que la distribution des table-bancs dans certaines écoles. Ces mesures d'accompagnement de la FMM sont prioritairement réalisées dans les localités de Hilé-Alifa, Bonderi, Houmaka, Soueram, Zigue, Mada, Doublé où des campagnes de soins gratuits sont régulièrement organisées.

Plus qu'hier et dépassant les cadres de collaboration habituelle qu'entretient l'armée nationale avec les différentes forces vives de

la nation, en particulier les populations bénéficiaires de ses prestations, la FMM décline mieux la doctrine camerounaise de la défense populaire de sorte que la victoire militaire recherchée se gagne par une guerre pacifique et psychologique auprès des populations. En inscrivant son intervention dans une double dimension hard et soft, la FMM marque ainsi son identité spécifique articulée sur un double consensus, d'abord géographique entre l'espace national et sous-régional, et ensuite théorique entre l'action militaire et des actions humaines de relèvement et de développement.

Le deuxième capital de la FMM est l'externalisation de l'armée camerounaise vers une vocation régionale. La proximité via la FMM des armées du Cameroun, du Nigeria, du Tchad et du Niger semble avoir créé un désir de rupture vers la nécessité d'un engagement international pour conjurer les menaces collectives. Au-delà d'une coopération pleinement assumée, dont-on sait que le Cameroun reste partisan, la FMM opère un rapprochement stratégique avec le Nigeria qui reste, malgré tout, un réel défi structurel pour la défense et la sécurité du Cameroun. Il s'opère progressivement une affirmation d'un axe militaire entre le Nigeria et le Cameroun que la lutte contre Boko Haram est en train d'entériner grâce aux échanges multiformes entre les secteurs n°1 (Cameroun) et n°3 (Nigeria) de la FMM. Cette perspective en cours de renforcement trouve une résonance particulièrement positive d'autant plus qu'elle s'opère dans la phase de la stabilisation des zones affectées par Boko Haram. Elle offre également aux deux Etats de soulager leurs complexes respectifs par une connaissance mutuelle et surtout la réaffirmation d'une indépendance stratégique vis-à-vis des puissances étrangères dans la lutte que les armées des deux Etats mènent contre Boko Haram.

## Conclusion

L'analyse de l'insertion de la FMM en général et du Secteur n°1 en particulier dans le paysage stratégique et opérationnel de la lutte contre Boko Haram au Cameroun s'inscrit dans une double démarche pédagogique et stratégique. Au-delà de l'enjeu du retour de la paix qui a nécessité une révision du dispositif stratégique du Cameroun dans sa partie septentrionale jusqu'aux abords sud du Lac Tchad, la capacité d'insertion du secteur n°1 de la FMM, d'abord dans l'appareil militaire national de riposte et ensuite dans sa projection sur la scène sous régionale de la lutte contre Boko Haram, conduit à deux constats. Le premier est que la FMM révèle la capacité stratégique du Cameroun à actualiser ses concepts opératoires d'engagement militaire par une adaptation de son dispositif d'emploi de force à la menace. L'insurrection Boko Haram a le mérite d'avoir provoqué un électrochoc sur les modèles de distribution territoriale des forces

de défense et de sécurité. Le second est l'émergence progressive d'une conscience et d'une identité stratégique camerounaise, ancrée sur les besoins stratégiques internes et ouverte sur les risques, menaces et besoins de coopération sur le plan régional et international. Cet effort de démarcation stratégique est porté par la double capacité d'adaptation et de résilience du secteur n°1 de la FMM dans un environnement à la fois national et sous régional particulièrement instable et en proie à des menaces nouvelles et en permanent renouvellement.

Henri Mbarkoutou Mahamat  
CERPSI/Université de Maroua  
mbarkoutou@gmail.com



## Sources et références bibliographiques

AFP, "Niger : Bosso, ville fantôme meurtrie par Boko Haram".  
<http://www.jeuneafrique.com/depeches/334732/politique/niger-bosso-ville-fantome-meurtrie-boko-haram/> (page consultée le 02 janvier 2018).

CICDE, "Contribution des forces armées à la stabilisation", Paris, Février 2010.

CICDE, *Concept d'emploi des forces*, n°130/DEF/CICDE/NP du 12 septembre 2013.

Institut d'études de sécurité, "la force multinationale de lutte contre Boko Haram : quel bilan ?", *Rapport sur l'Afrique de l'Ouest*, n°19, août 2016, p. 12

Le Pautremat P., 2003, *Forces spéciales, nouveaux conflits, nouveaux guerriers*, paris, éditions autrement frontières.

*L'Œil du Sahel* du 22 décembre 2016.

Luntumbue, M., *La CBLT et les défis sécuritaires du Bassin du Lac Tchad*, Note N° 14, Bruxelles : Groupe De Recherche Et D'information Sur La Paix Et La Sécurité, 2014,

6, [Www.Grip.Org/Sites/Grip.Org/Les/NOTES\\_ANALYSE/2014/Notes%20DAS%20-%20Afrique%20Eq/OBS2011-54\\_Grip\\_NOTE-14\\_CBLT.Pdf](http://www.Grip.Org/Sites/Grip.Org/Les/NOTES_ANALYSE/2014/Notes%20DAS%20-%20Afrique%20Eq/OBS2011-54_Grip_NOTE-14_CBLT.Pdf)

Nana Ngassam R., "La force multinationale mixte de la CBLT et l'imbroglio Boko Haram : entre ambiguïtés, réticences et opportunités" in *Vigie*, La lettre bi-mestrielle, géostratégique, mai 2016.

Olivier Mathieu, "Lac Tchad : où en est l'offensive de la Force multinationale mixte contre Boko Haram ?", <http://www.jeuneafrique.com/337993/politique/lac-tchad-loffensive-de-force-multinationale-mixte-contre-boko-haram> (page consultée le 7 janvier 2018).

Pélagie Chantal Belomo Essono, 2017, *Définition d'une pensée stratégique et militaire du Cameroun : entre prospective et fabrique de l'historicité*, Editions Publibook.

Usman A Tar & Mala Mustapha, "Emerging Architecture of Regional Security Complex in the Lake Chad Basin", communication à la Conférence Internationale sur les Régimes de sécurité en Afrique, Bamako, 27-29 octobre 2017.

# LE SOUTIEN DES ETATS-UNIS À LA FMM : LOGIQUES CAPACITAIRES ET STRUCTURE D'INTELLIGENCE POUR UNE STABILITÉ DURABLE DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD

Par FOUMANE André Désiré V

*Face à la régionalisation des attaques de Boko Haram (BH) dans le pourtour du Lac Tchad depuis 2013, les Etats-membres de la CBLT et le Bénin ont mis sur pied une Force multinationale mixte (FMM) pour lutter contre le terrorisme. Depuis sa création, cette force bénéficie progressivement du soutien des USA. La première explication en est que la puissance américaine est mobilisée depuis le 11 septembre 2001 pour faire échec aux organisations terroristes à travers le monde (Global War on Terror). Deuxièmement, le Bassin du Lac Tchad risque depuis 2015 de devenir un espace de reconversion des militants de l'Etat islamique (EI) en déroute en Irak et en Syrie . Dès lors, les USA ont sérieusement considéré les risques d'une réorientation plus hostile dans ce qui se présente comme la Province de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest, et qui pourrait menacer leur sécurité nationale et territoriale depuis l'Afrique.*

*Au regard de ces développements, il devient important d'approcher l'action américaine dans une perspective évaluative : quel est l'apport des Etats-Unis à la FMM et aux pays contributeurs de troupes (PCT) dans la lutte contre BH ? En guise de réponse on peut remarquer d'emblée que, sous la coordination du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM), le soutien des USA à la FMM se focalise sur le renforcement des capacités militaro-sécuritaires locales. Deux domaines peuvent à cet effet être répertoriés. Il s'agit de la formation et de l'équipement d'une part, et du renseignement d'autre part.*



## L'engagement de l'AFRICOM dans la formation et l'équipement

Partant du constat d'un fort déficit capacitaire des armées du bassin tchadien, les Etats-Unis mettent l'accent sur l'assistance à ces dernières, à l'effet de lutter efficacement contre l'extrémisme violent. Aussi l'irrégularité et le caractère lacunaire<sup>1</sup> de la configuration conflictuelle contraignent Washington à limiter sérieusement la possibilité d'une intervention militaire directe. On constate en fait que les irréguliers évitent la "grande guerre" et préfèrent la guérilla et le terrorisme à des fins d'optimisation de leurs actions. Dans ce contexte, l'engagement direct des GIs<sup>2</sup> pourrait aboutir à un autre "Restore Hope"<sup>3</sup> ou à un autre "Vietnam". D'où la préférence pour une stratégie indirecte traduite par le renforcement multilatéral des capacités opérationnelles de la FMM (A) et un soutien

<sup>1</sup> Un front est dit lacunaire lorsqu'il n'y a pas une continuité des espaces de manœuvre sur lesquels les forces peuvent se déployer de manière conventionnelle afin d'exprimer pleinement leur puissance militaire. Voir Michel YAKOVLEFF, *Tactique théorique*, Paris, Economica, 2006, p. 107.

<sup>2</sup> Forme abrégée de *General Infantry*, le nom donné aux militaires américains.

<sup>3</sup> C'était le nom de baptême de l'opération menée par les USA en Somalie en 1993, une intervention qui s'est soldée par la mort de 18 GIs. Depuis ce revers, les autorités sont assez rétives à des interventions directes en Afrique.

bilatéral aux forces nationales qui en font partie (B).

## A - La recherche d'une plus grande efficacité par le renforcement multilatéral des capacités opérationnelles

Tout comme dans le reste de l'Afrique, les efforts sécuritaires américains dans le Bassin du Lac Tchad sont sous la responsabilité de l'AFRICOM. Lors de sa création en février 2007, cette institution s'est vue assigner une mission précise. Il lui revient prioritairement de défendre et de protéger les intérêts des USA, par le biais du renforcement des capacités de défense des Etats et des organisations régionales africaines. C'est ce que faisait remarquer le Général Carter Ham, deuxième commandant de cette structure le 1<sup>er</sup> mars 2012, devant le Comité du Sénat en charge des forces armées. Selon lui, une Afrique dotée de forces bien formées et équipées serait moins propice à la diffusion de l'insécurité. Elle serait aussi plus sûre et stable.

A partir de ce principe, les Américains renforcent leur présence dans le bassin tchadien, à des fins de coopération sécuritaire. Sur le terrain, il a été constaté que jusqu'ici l'assistance multilatérale de Washington est encore embryonnaire. Au-delà de la somme de 5 millions USD promise en soutien à la FMM en juin 2015, l'essentiel de l'assistance se concentre sur la



Unified Focus 2018 est en cours à Douala, au Cameroun.

formation des forces indigènes. C'est dans ce sens que s'est inscrit l'Exercice *Flintlock* 2017. Du 27 février au 15 mars 2017 en effet, les armées de 24 pays ont manœuvré à partir de Ndjamena, poste de commandement de l'exercice. Ces manœuvres conjointes se sont clôturées à Diffa au Niger. Sous le commandement du Général Donald Bolduc, commandant du *Special Operations Command Africa* (SOCAFRICA), des GIS ont entraîné entre autres les forces des quatre pays du pourtour du Lac Tchad, membres de la FMM. Cette formation concernait notamment la conduite des enquêtes anti-terroristes à l'échelle transfrontalière et la réponse aux crises. Les participants ont travaillé sur le partage des informations, la coopération judiciaire et toute autre forme de collaboration sécuritaire<sup>4</sup>. L'objectif était de remédier au problème de la porosité des frontières qui facilite la mobilité transnationale des djihadistes.

Dans le même ordre d'idées, des assises tenues en février 2017 à Douala ont rassemblé des officiers américains et ceux de la FMM. En prélude à l'exercice "*Unified Focus 2017*" (UF17), elles devaient aboutir à l'élaboration d'une stratégie cohérente contre Boko

Haram. Dans le cadre de la planification de l'exercice en question, les participants ont tablé sur les différents scénarios et d'autres détails opérationnels. L'exercice multinational UF17 proprement dit a débuté le 24 avril 2017 à la base navale de Douala. Destiné à renforcer les capacités de planification et de coordination conjointes des armées, il a regroupé plus de 100 participants en provenance de 10 pays<sup>5</sup>.

Premier du genre au profit de la FMM, cet exercice placé sous le commandement du Général de brigade Kenneth Moore (commandant en second de l'*US Army Africa*, USARAF) visait aussi le renforcement de la fluidité et la coordination entre les forces des Etats concernés et les acteurs civils. Car, dans une guerre au sein de la population comme celle que mènent les armées de la région, la coordination et les relations civilo-militaires sont essentielles.

Contrairement à l'appréhension classique qui se limitait au seul contrôle du politique sur le militaire, les relations civilo-militaires contemporaines tiennent plus compte de la complexité des menaces et des conflits actuels. Elles visent davantage l'efficacité opérationnelle dans un environnement sécuritaire où il faut éviter les

<sup>4</sup> "U.S. Military Works with African Security Forces to Fight Boko Haram". (<https://www.npr.org/2017/03/16/520440725/u-s-military-works-with-african-special-forces-to-fight-boko-haram>), consulté le 13 décembre 2017.

<sup>5</sup> Le Cameroun, le Tchad, le Bénin, le Niger, le Nigeria, les Pays-Bas, l'Italie, la France, le Royaume-Uni et les USA.



perdes civiles et emporter l'adhésion populaire<sup>6</sup>. Au-delà du soutien à la conduite d'opérations cinétiques contre les subversifs, l'AFRICOM a tenu, à travers UF17, à rendre la FMM davantage capable de mener une guerre irrégulière. À côté de cette dimension multilatérale, on observe une assistance bilatérale au profit des différentes forces nationales.

### Le soutien bilatéral des Etats-Unis aux Etats-membres de la FMM

Dans le domaine de la sécurité, les Etats-Unis ont traditionnellement une préférence pour la coopération bilatérale. Les Etats-membres de la FMM ont davantage bénéficié d'un soutien à titre individuel, que ce soit en matière de formation ou d'équipement. Quelques cas peuvent être cités à cet effet. Dans une lettre adressée au Congrès en juin 2017, le président Trump faisait observer que 645 militaires américains étaient présents au Niger afin de conseiller et de former les soldats de ce pays. A la date du 5 octobre, ce nombre selon le Pentagone, était de 800<sup>7</sup>. D'ailleurs c'est au Niger que quatre GIs du *2nd Battalion, 3rd Special Forces Group* de Fort Bragg ont perdu la vie le 4 octobre 2017 après être tombés dans une embuscade tendue par les membres de Daesh. C'était dans le village de Tongo Tongo, à environ 200 Km au Nord de Niamey et à 20 kilomètres de la frontière malienne.

Parmi les bénéficiaires de l'aide militaire américaine dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, se trouve en bonne place le Nigéria. L'administration Obama a vendu à ce pays 12 avions de type A-29 Tucano, destinés à la surveillance, la formation et la conduite des raids contre les subversifs et capables de transporter jusqu'à 1 550 Kg de munitions<sup>8</sup>. Par ailleurs, dans le cadre de la première phase de la formation baptisée *Counter Improvised Explosive Device-Defeat* qui a eu lieu à Douala du 23 octobre au 17 novembre 2017, les hommes de la *764<sup>th</sup> Ordnance Company (Explosive Ordnance Disposal)* ont été mis à contribution. En provenance de Fort Carson (Colorado) et à la demande de l'USARAF, ils ont contribué au renforcement des

connaissances des forces camerounaises à propos des engins explosifs improvisés<sup>9</sup>.

Même si elle ne s'inscrit pas directement dans un cadre multilatéral, on ne saurait nier la pertinence de l'approche bilatérale adoptée par le Pentagone. Il importe de rappeler que le fonctionnement de la FMM, chaque armée nationale apporte ses hommes et son matériel. On peut donc comprendre que les troupes formées et équipées par les USA soient mises à contribution pour l'efficacité de la force régionale. En cela, l'assistance de l'AFRICOM peut en améliorer le rendu opérationnel, y compris en matière de renseignement.

### Le soutien de l'AFRICOM en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (ISR)<sup>10</sup>

D'une manière générale, l'ISR renvoie à l'ensemble des activités militaires destinées à la collecte, au traitement et à la transmission des données en soutien aux opérations militaires. Fondée sur la haute technologie informatique, il accorde aux capteurs très sophistiqués, un rôle central. Dans la lutte contre Boko Haram, ce système est mis en avant. S'appuyant sur un dispositif de pré-positionnement assez important (B), l'ISR est mis à contribution au profit des pays membres de la CBLT (A).

### Le système américain d'ISR au profit de la CBLT : outils, mécanismes et atouts

Bien avant le déploiement de la FMM, les USA se sont déployés dans le Bassin du Lac Tchad afin de contribuer à la lutte contre le terrorisme. Dans le domaine du renseignement, ils ont mis en opération des drones et d'autres avions d'observation à travers la région. C'est ainsi que dans le cadre de la recherche des 276 lycéennes enlevées par Boko Haram à Chibok en avril 2014, des drones de type *Global Hawk* et des avions de surveillance MC-12 ont été déployés au Nord-est du Nigéria<sup>11</sup>. Depuis 2013, des militaires américains opèrent avec des drones depuis Niamey à des fins de lutte contre le terrorisme et toutes autres

<sup>6</sup> Florina Cristiana MATEI, "A New Conceptualization of Civil-Military Relations," dans Thomas C. BRUNEAU and Florina Cristiana MATEI (eds.), *The Routledge Handbook of Civil-Military Relations*, New York, Routledge, 2013, pp. 26-32.

<sup>7</sup> Krishnadev CALAMUR, "The Region Where ISIS, Al-Qaeda, and Boko Haram Converge," octobre 5, 2017, disponible sur (<https://www.theatlantic.com/international/archive/2017/10/us-niger-green-berets/542190/>), consulté le 13 février 2017.

<sup>8</sup> "US steps up fight against Islamists in the Lake Chad basin," disponible sur (<http://www.dw.com/en/us-steps-up-fight-against-islamists-in-the-lake-chad-basin/a-19256945>), consulté le 13 décembre 2017

<sup>9</sup> Alexandra HAYS, "U.S. troops train Cameroonian Armed Forces in Counter-IED," November 24, 2017, disponible sur (<http://www.usaraf.army.mil/media-room/article/28463/u-s-troops-train-cameroonian-armed-forces-in-counter-ied>), consulté le 14 décembre 2017

<sup>10</sup> *Intelligence, Surveillance and Reconnaissance*.

<sup>11</sup> Jeune Afrique, « Nigéria: des drones américains pour retrouver les lycéennes détenues par Boko Haram », 15 Mai 2014, disponible sur (<http://www.jeuneafrique.com/163793/politique/nigeria-des-drones-am-ricains-pour-retrouver-les-lyc-ennes-d-tenu-es-par-boko-haram/>), consulté le 16 décembre 2017.

formes d'activités illicites. Des drones surveillent aussi le pourtour du Lac Tchad depuis l'installation américaine au sein de la base aérienne 301 à Garoua à la mi-octobre 2015.

D'un point de vue opérationnel, les drones déployés actuellement dans le bassin tchadien sont davantage dédiés à des missions de surveillance et de renseignement. Dans la mesure où des frappes aériennes n'ont pas encore été enregistrées jusqu'ici, il serait difficile de parler d'une reconnaissance de combat. Certes, il y a des missions de reconnaissance menées sous-forme d'observation visuelle et de détection, à des fins d'acquisition du renseignement. Cependant, le caractère non-armé et l'absence d'engagement potentiel des dispositifs de collecte d'informations<sup>12</sup> réduisent la portée de ce type de mission. Cette reconnaissance menée dans un

environnement hostile pourra avoir tout son sens lorsque les drones armés de type MQ-9 Reaper prévus pour la base en construction à Agadez<sup>13</sup> seront opérationnels. A partir de ce moment probablement, on pourrait assister à des opérations cinétiques de l'US Air Force dans le bassin tchadien<sup>14</sup>. Mais en attendant, les

<sup>13</sup> Nick TURSE, "U.S. Military is building a \$100 million drone in Africa," septembre 29, 2016, disponible sur (<https://theintercept.com/2016/09/29/u-s-military-is-building-a-100-million-drone-base-in-africa/>), consulté le 16 décembre 2017.

<sup>14</sup> Malgré les restrictions de 2013 qui limitaient l'usage de l'élimination ciblée par drones aux cas d'existence avérée d'une menace imminente sur les USA, l'administration Obama à la suite de celle Bush a fait de la politique d'élimination sélective de cibles à grande valeur stratégique, un axe opérationnel clé de sa stratégie de lutte contre le terrorisme. Il existe même une *Kill List* (liste d'exécution) qui répertorie les cibles potentielles contre qui des frappes devraient être menées. Elles sont exécutées conjointement par le Pentagone, la *Central Intelligence Agency* (CIA) et le *Joint Special Operations Command* (JSOC). Voir Jeremy SCAHILL, "The Drone Legacy" dans Jeremy SCAHILL and The Staff of The Intercept, *The Assassination Complex: Inside the Government's Secret Drone Warfare Program*, New York, Simon & Schuster, 2016, pp. 1-13. Lorsqu'on tient compte de la directive publiée le 29 mars 2017 sur les opérations militaires en Somalie, on a toutes les raisons de redouter la poursuite par Donald Trump, de la politique de ses prédécesseurs en la matière. Dans cette Directive, l'AFRICOM a désormais plus de latitude dans la conduite des opérations dans les « zones d'hostilités actives » (*area of active hostilities*). Dans ce

<sup>12</sup> Il y a en effet un débat permanent entre renseignement et reconnaissance qui porte sur le degré d'engagement et d'armement des forces chargées de la collecte de l'information. Dans le cadre d'une reconnaissance de combat, l'affrontement est envisagé en tant qu'activité de renseignement. Dans ce cas, la création du « contact » est destinée à une anticipation et optimisation opérationnelles. Voir Michel YAKOVLEFF, *op. cit.*, pp. 271-272.



drones mobilisés jusqu'ici contre Boko Haram se présentent comme des plateformes aériennes sur lesquelles sont montés des dispositifs d'observation sophistiqués et capables de détecter des mouvements ennemis dans des zones aussi reculées que la forêt de Sambisa au Nigéria, les monts mandara au Cameroun ou encore Diffa au Niger, autant de refuges potentiels pour les djihadistes.

Dans leurs applications stratégiques, ces plateformes aériennes assurent la surveillance en deux phases : il y a d'abord une surveillance préalable liée à l'observation régulière et quasi-permanente des zones de crises, d'où une meilleure appréciation continue de la situation ; il y a ensuite une surveillance d'activité touchant à la dénonciation des activités adverses ou encore à la lecture du champ d'action pour la reconnaissance d'une zone tenue<sup>15</sup>. Cette dualité dans le système de renseignement par drones illustre bien la plus-value opérationnelle que comporte un tel mécanisme.

Une fois acquises, les informations collectées par les moyens américains doivent être transmises aux Etats-membres de la CBLT. Sur le terrain, lorsque de tels renseignements sont traités avec minutie, ils permettent de renforcer la liberté d'action et de donner l'initiative à la FMM. Dans ce sens, cette force peut mieux opérationnaliser ses plans et anticiper continuellement sur les manœuvres ennemies. Cette recherche de la transparence du champ de bataille, qui est au cœur de la Révolution dans les affaires militaires (RMA) entamée aux USA dans les années 1990<sup>16</sup>, reste active de nos jours. Cependant, malgré un avantage opérationnel face à des irréguliers, la technologie ne suffit pas à traiter efficacement la menace posée par le terrorisme. Une chose est d'observer, une autre est d'agir de manière à contribuer à l'atteinte des buts stratégiques. Malgré ce bémol, AFRICOM essaie d'optimiser son ISR en mettant sur pied tout un dispositif de pré-positionnement.

cadre, les GIs ne doivent pas forcément attendre l'autorisation des autorités supérieures. Il n'est pas exclu que cette approche s'étende dans le bassin tchadien.

<sup>15</sup> Philippe ROGER, « Les nouvelles applications militaires des drones : applications stratégiques », in Pierre PASCALLON (dir.), *Quel avenir pour les drones ? Avions sans pilotes*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 160.

<sup>16</sup> En tant que changement majeur dans le fonctionnement du système de défense, basé sur les évolutions de la technologie, ce concept correspond bien aux guerres des logiciels et des systèmes informatiques (troisième vague) qui devaient succéder à celles basées sur le sabre (première vague) et la destruction massive (deuxième vague). Voir Alvin et Heidi TOFFLER, *Guerre et contre-guerre: survivre à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard (trad.), 1994.

## Le pré-positionnement au cœur du système américain d'ISR : des installations militaires en soutien à la FMM

A priori, l'on pourrait questionner la pertinence du rapport entre le pré-positionnement dans le bassin tchadien et le système d'ISR qui y est en cours d'opérationnalisation, voire s'interroger sur la plus-value d'un tel dispositif dans l'efficacité de la FMM. Il semble alors opportun de relever que le renforcement de la présence américaine depuis 2013 est destiné à répondre au besoin de plus en plus important en matière de renseignement. Le problème est que la région est parsemée de zones grises qui échappent au contrôle des Etats. Dans la mesure où les armées ne peuvent pas y déployer des hommes en permanence et en raison de l'enclavement qui les caractérise, les drones américains se présentent comme une alternative sérieuse. Or les USA ne peuvent pas déployer ces appareils depuis des bases très éloignées, d'où la nécessité d'une proximité des installations militaires avec les zones d'opérations.

A titre illustratif, si un drone de surveillance de type RQ-4 *Global Hawk* doit partir d'une base américaine en Allemagne pour rallier le Tchad à 4039 Km de distance, il lui faudrait environ 12 heures de vol aller et retour avec sa vitesse d'environ 600 km/h. Ceci diminuerait considérablement sa rentabilité ou son efficacité, et ce malgré ses 40 heures d'autonomie. Or dans ce scénario, il ne s'agit pas d'une opération cinétique de type "gas and go"<sup>17</sup>, mais d'une opération de surveillance, qui demande du temps au-dessus de la zone-cible.

Pour garantir cette proximité tout en évitant une présence militaire trop visible et politiquement coûteuse, les USA optent pour une présence plus discrète. Elle se matérialise par la multiplication d'un type assez particulier d'installations (*facilities*), à savoir les Emplacements coopératifs de sécurité (*Cooperative Security locations*, CSL) et les Sites avancés d'opérations (*Forward Operating Sites*, FOS) à côté des MOB.<sup>18</sup> Aujourd'hui, les FOS et surtout les CSL sont répandus à travers l'Afrique. Ils sont moins des bases de pré-positionnement que des postes avancés de renseignement.

Dans le cadre spécifique du Bassin du Lac Tchad,

<sup>17</sup> Expression utilisée dans l'armée américaine pour désigner les opérations cinétiques ponctuelles et courtes.

<sup>18</sup> Ce sont les bases principales d'opérations (*Main Operating Bases*, MOB). Elles sont plus grandes, avec un personnel important et une infrastructure robuste. Le seul exemple en Afrique – bien que son statut soit encore discuté dans les milieux scientifiques – est le Camp Lemonnier à Djibouti.

les USA disposent de ce type d'installations. Dans la région du Nord Cameroun, environ 300 militaires américains supervisent des drones d'observation depuis la base aérienne 301 de Garoua. Cette installation existe depuis 2015, lorsque le président Obama avait notifié le congrès de l'envoi de 90 GIs dans la région. Non loin de là, 100 soldats américains opèrent à la base BA 101 de Niamey. Ils y ont été déployés après la signature en janvier 2013, du *Status of Force Agreement* (SOFA) entre les gouvernements américain et nigérien. Si l'on ajoute à cela la base en cours de construction à Agadez (Niger) à hauteur de près de 100 millions USD, on peut apprécier la place que le Pentagone accorde au renseignement dans sa stratégie de pré-positionnement en Afrique et de soutien à la FMM.

### Conclusion

Le Bassin du Lac Tchad est en train de devenir un théâtre important de la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique. En raison de la menace issue de l'allégeance de Boko Haram à l'EI, les USA se mobilisent pour apporter leur soutien à la FMM et aux Etats membres. Cette mobilisation est d'autant plus importante que pour l'année 2018, environ 80% des activités de coopération à la sécurité avec le partenaire

américain devraient être focalisées sur les pays de la région.<sup>19</sup> Pour l'instant, on assiste à un renforcement de capacités opérationnelles mené aux plans bilatéral et multilatéral.

Parallèlement, le Pentagone et la CIA travaillent à la collecte et à la transmission du renseignement aux Forces nationales engagées dans la force régionale. Certainement, cette assistance multiforme a contribué aux prouesses relatives que la FMM a connues au cours des dernières années, même si d'autres variables explicatives pourraient entrer en jeu. D'un point de vue doctrinal et stratégique, l'approche adoptée par l'AFRICOM dans le bassin tchadien tout comme dans le reste de l'Afrique correspond au "*light foot print*" (empreinte légère). Il renvoie au déploiement de militaires en petit nombre afin de prévenir les conflits et désamorcer les crises<sup>20</sup>. Initiée sous Barack Obama,

<sup>19</sup> Général LeBoeuf (commandant de l'*US Army Africa* depuis août 2017), cité par Meghann MYERS, "*US Army Africa turns focus to Lake Chad Basin, increases exercises to deter emerging extremist groups*," October 9, 2017, disponible sur (<https://www.armytimes.com/news/your-army/2017/10/09/us-army-africa-turns-its-focus-to-lake-chad-basin-increases-exercises-to-deter-emerging-extremist-groups/>), consulté le 13 décembre 2017.

<sup>20</sup> Dans ce sens, des forces spéciales sont déployées en vue d'opérations cinétiques chirurgicales, d'opérations de renseignement



cette politique est jugée peu coûteuse d'un point de vue matériel et politique. Aux yeux des autorités, elle n'est pas susceptible d'entraver l'atteinte des objectifs politiques des USA.

Certains observateurs ne sont pas de cet avis. C'est le cas de Nick Turse pour qui les multiples déploiements au petit format en cours sur le continent consacrent un "pivot vers l'Afrique".<sup>21</sup> Dans cet effort articulé autour de l'anti et du contre-terrorisme, le Bassin du Lac Tchad peut être présenté, à côté du Sahel et de la Corne de l'Afrique, comme un des points focaux de ce "pivot". En conséquence et en termes de prospective, la FMM et ses

ou à des fins de formation des forces étrangères.

<sup>21</sup> Loin de l'idée d'un "Small footprint," défendue par les Américain, Nick Turse met en avant, la thèse d'un (Gigantic "Small Footprint"). Car pense-t-il, le déploiement de l'AFRICOM est gigantesque. Il est constitué d'un déluge de petits déploiements qui, de par leur nombre, deviennent assez vertigineux. Voir Nick TURSE, *Tomorrow's Battlefield: U.S. Proxy Wars and Secret Ops in Africa*, Chicago, Haymarket Books, 2015.

Etats-membres pourraient davantage bénéficier du soutien de l'AFRICOM, l'objectif étant de faire échec à ce que l'on pourrait présenter comme une autre ruée djihadiste vers l'Afrique, la question de la taille ou de la forme de l'empreinte étant secondaire du point de vue des perceptions africaines, généralement favorables à l'aide américaine.

**FOUMANE André Désiré V** est doctorant à l'université de Yaoundé II, Soa. Spécialiste des questions de Défense et de Sécurité, il est en attente de soutenance de sa thèse de Doctorat PhD en Sciences politiques sur *La Politique américaine en Afrique à l'aune de la Homeland Security*



## Références bibliographiques

"U.S. Military Works with African Security Forces To Fight Boko Haram," March 16, 2017, disponible sur (<https://www.npr.org/2017/03/16/520440725/u-s-military-works-with-african-special-forces-to-fight-boko-haram>), consulté le 13 décembre 2017.

"US steps up fight against Islamists in the Lake Chad basin," disponible sur (<http://www.dw.com/en/us-steps-up-fight-against-islamists-in-the-lake-chad-basin/a-19256945>), consulté le 13 décembre 2017.

CALAMUR Krishnadev, "The Region Where ISIS, Al-Qaeda, and Boko Haram Converge," October 5, 2017, disponible sur (<https://www.theatlantic.com/international/archive/2017/10/us-niger-green-berets/542190/>), consulté le 13 février 2017.

HAYS Alexandra, "U.S. troops train Cameroonian Armed Forces in Counter-IED," November 24, 2017, disponible sur (<http://www.usaraf.army.mil/media-room/article/28463/u-s-troops-train-cameroonian-armed-forces-in-counter-ied>), consulté le 14 décembre 2017.

Jeune Afrique, "Nigéria: des drones américains pour retrouver les lycéennes détenues par Boko Haram", 15 Mai 2014, disponible sur (<http://www.jeuneafrique.com/163793/politique/nigeria-des-drones-am-ricains-pour-retrouver-les-lyc-ennes-d-tenues-par-boko-haram/>), consulté le 16 décembre 2017.

MATEI Florina Cristiana, "A New Conceptualization of Civil-Military Relations," dans Thomas C. BRUNEAU and Florina Cristiana MATEI (eds.), *The Routledge Handbook of*

*Civil-Military Relations*, New York, Routledge, 2013, pp. 26-38.

MYERS Meghann, "US Army Africa turns focus to Lake Chad Basin, increases exercises to deter emerging extremist groups," October 9, 2017, disponible sur (<https://www.armytimes.com/news/your-army/2017/10/09/us-army-africa-turns-its-focus-to-lake-chad-basin-increases-exercises-to-deter-emerging-extremist-groups/>), 13 décembre 2017.

ROGER Philippe, "les nouvelles applications militaires des drones : applications stratégiques", in Pierre PASCALLON (dir.), *Quel avenir pour les drones ? Avions sans pilotes*, Paris, L'Harmattan, 1998.

SCAHILL Jeremy, "The Drone Legacy" dans Jeremy SCAHILL and The Staff of The Intercept, *The Assassination Complex: Inside the Government's Secret Drone Warfare Program*, New York, Simon & Schuster, 2016, pp. 1-13.

TURSE Nick, "U.S. Military is building a \$100 million drone in Africa," septembre 29, 2016, disponible sur (<https://theintercept.com/2016/09/29/u-s-military-is-building-a-100-million-drone-base-in-africa/>), consulté le 16 décembre 2017.

TURSE Nick, *Tomorrow's Battlefield: U.S. Proxy Wars and Secret Ops in Africa*, Chicago, Haymarket Books, 2015.

TOFFLER Alvin et Heidi, *Guerre et contre-guerre: survivre à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard (trad.), 1994.

YAKOVLEFF Michel, *Tactique théorique*, Paris Economica, 2006.

## FAIRE DURER LA RÉPONSE CONCERTÉE AUTOUR DU LAC TCHAD

SAIBOU ISSA

*La criminalité organisée en Afrique centrale et occidentale grossit rapidement. La plupart des Etats ont fortement atténué ses dimensions rurale et urbaine à travers des unités et opérations spéciales de lutte centrées sur le tout-répressif. L'efficacité des réponses nationales et la réorganisation des habitudes commerciales et financières des groupes cibles, ont considérablement réduit la productivité du crime en bandes organisées à l'intérieur des pays. Aussi, ces bandes modifient-elles périodiquement leurs modes opératoires en s'investissant davantage dans la criminalité transfrontalière. Là aussi, des initiatives et mécanismes bilatéraux et sous-régionaux sont en œuvre dans le cadre de commissions mixtes, de comités sectoriels, d'instruments de poursuite, etc. Cependant, c'est un déploiement inédit des forces nationales dans un cadre bilatéral ou multilatéral pour lutter contre Boko Haram, qui traduit une évolution des attitudes diplomatico-stratégiques et déclenche des réponses concertées face à une menace certes nouvelle par son ampleur, mais qui n'en demeure pas moins usuelle dans ses aspects transfrontaliers et humains. Les facteurs de crises persistent, rendant possibles des résurgences. Cette contribution postule que la stabilisation durable des zones actuellement affectées par Boko Haram requiert la pérennisation d'un dispositif militaire intégré. Elle s'articule autour de deux axes : une analyse sommaire des facteurs de risques de reproduction des insécurités ; une observation des acquis de la lutte concertée contre Boko Haram et des pistes pour une pérennisation du dispositif intégré de défense et de sécurité autour du Lac Tchad et des zones à risques.*



## Des terreaux de la criminalité transfrontalière

Les organisations criminelles qui s'échelonnent depuis trois décennies dans les zones frontalières profitent de quatre facteurs stratégiques intimement liés : la porosité des frontières ; la rentabilité de l'illégalité ; la convertibilité des acteurs ; la reproductibilité des crises.

### - L'opportunisation de la porosité des frontières

Le bassin tchadien est un espace à reliefs contrastés. Des Monts Mandara aux marécages du Lac Tchad, s'étalent des espaces variés alternant refuges orographiques, défilés rocheux, végétations arbustives favorables à la dissimulation, espaces plats propres à la multiplication des pistes et aux chevauchées. Entre la vallée du Logone et l'embouchure du Chari, l'eau est restée conductrice des échanges économiques et sociaux. La pirogue transporte les hommes et les biens loin des rares points de passage contrôlés de Zébé et de Nguéli. Autour du Lac, et selon les saisons et le niveau des eaux, les espaces alternent contraintes et facilités aux multiples praticiens de la frontière et exploitants des

opportunités agricoles, pastorales, commerciales et piscicoles.

Commerce itinérant, transhumance du bétail, contrebande transfrontalière, transmigration des groupes armés, mobilités électorales sur fonds de versatilité de la nationalité de frontaliers, sont autant d'usages légaux et illégaux des migrations transfrontalières. Les dyades passoirs, reflet de la configuration humaine et de la géo-culture des espaces frontaliers, portent des routines économiques et sociales accoutumées par des usagers faisant fi de la légalité, la contournant ou la domestiquant selon la disposition des agents de l'État à laisser faire par intérêt ou par habitude.

Comme le montrent les analyses de Janet Roitman<sup>1</sup> sur la normalisation de l'illégalité dans les zones frontalières soumises à la précarité et au contournement

<sup>1</sup> Janet Roitman, *Fiscal disobedience : an anthropology of economic regulation in Central Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2005.



des règles étatiques, un phénomène de désétatisation/reconfiguration des territoires frontaliers s'est opéré tacitement là où les aires économiques transfrontalières s'imbriquent aux aires culturelles et profitent d'une faible présence régaliennne. Il convient de rappeler que certains pays riverains du Lac Tchad ont traversé des décennies d'instabilité qui ont minoré l'intérêt de l'Etat pour le contrôle des frontières n'ayant pas un potentiel stratégique immédiat. Du reste, les rivalités entre les pays membres de la CBLT autour du contrôle des eaux ont plutôt favorisé l'émergence d'une zone de non-droit où contrebande, agressions à main armée, extorsion, trafics divers ont prospéré sous la férule d'acteurs infra-étatiques dont l'influence s'est muée en capacité de régulation plurielle des interactions transfrontalières. Si cette régionalisation opportuniste bâtie autour du Naira (monnaie nigérienne), des idiomes courants (arabe, haoussa, kanouri), des liens identitaires, des réseaux socioéconomiques corporatistes et de la pluralité des voies d'accès, est antérieure à l'indépendance, c'est bien plus tard qu'elle a pris corps, particulièrement à la faveur des grandes sécheresses (1972-3, 1983-5) et des conflits interétatiques au Lac à partir de 1983.

Les migrations environnementales ont drainé des communautés entières vers les villes et les berges du Lac. La crise économique qui commence vers la fin des années 1980 a appauvri les grossistes, impactant l'emploi des détaillants. Suite aux troubles religieux enregistrés dans la partie septentrionale du Nigeria du fait de l'insurrection *Maitatsine*, la vigoureuse réponse de l'armée suscite l'exode vers les zones rurales, ainsi que l'expulsion d'étrangers en situation irrégulière dont des milliers de ressortissants des pays riverains du Lac.<sup>2</sup> Simultanément, les engagements libyens au Tchad ont ravivé les contrôles aux frontières.

Habités à vivre de la porosité des frontières, les jeunes sont désormais réduits à l'informel alors que prospère le banditisme transfrontalier. Certains ont rejoint les groupes armés ou constitué des gangs sporadiques et opportunistes centrés sur la subsistance. D'autres ont élaboré des stratégies de contournement par la contrebande et l'insertion dans des réseaux transfrontaliers parallèles. Ces fraternisations par-delà les frontières sont des indicateurs d'intégration, mais à la longue, elles ont banalisé la souveraineté des Etats sur les territoires transnationaux coïncidant avec les aires

socioculturelles. Les dispositions des Etats à y (re)prendre pied ont souvent buté sur la disproportion entre le capital social des figures parallèles d'autorité et la capacité de régulation des agents publics déployés aux frontières. Parfois, ce sont les contraintes nationales qui ont amenuisé la présence de l'Etat en périphérie.

### **La rentabilisation de l'illégalité**

Les économies transfrontalières du bassin tchadien sont des modes de production en réseaux identitaires, religieux ou camaraderesques. Comme le montre si bien Karine Benafla<sup>3</sup>, l'accès et la mobilité au sein du secteur commercial est indissociable du parrainage basé d'abord sur les perceptions et la confiance avant de se consolider au gré des bénéficiaires. Commerçants, éleveurs et pêcheurs se meuvent à l'intérieur de chaînes de production qui embauchent certes, mais ne facilitent pas des incursions pour des mobilités sociales économiques assurées de personnes non adoubées. Nombre de jeunes désireux de s'adonner à ces activités développent leurs propres trajectoires hors des circuits formels et des réseaux de facilitation existants, plus ou moins légaux dans leurs modes opératoires.

L'accoutumance, la diversité et la quotidienneté des mobilités transfrontalières ont démultiplié les acteurs et les circuits d'échanges. C'est là que les jeunes exclus des circuits formels et relativement régulés ou parrainés, trouvent des fenêtres d'opportunités. La plupart s'adonnent à la distribution à travers le commerce de détail, ambulants dans les villes ou itinérant d'un marché périodique à l'autre. Cependant, de Mubi (Nigeria) au Lac, motocyclettes, minibus, tricycles relient les villes et les villages du bassin tchadien sans s'acquitter des taxes et autres impôts, du moins dans les proportions réglementaires. Il s'est instauré ici une économie d'opportunité particulièrement dynamique, avec des acteurs qui changent fréquemment de zone d'opération ou de domaine d'activité selon les circonstances. La maximisation et l'adaptation structurent le comportement de ces opérateurs économiques flexibles.

A côté des grands commerçants, éleveurs/négociants en bétail, transporteurs qui ont construit des avoirs dans la durée, quelques autres jeunes acteurs ont vite prospéré sur le terrain du crime organisé : vol et trafic de véhicules, recel, pillage et trafic du bétail, agression à main armée... Les nombreuses opérations spéciales de lutte contre le grand banditisme rural et transfrontalier diligentées dans la zone CBLT ont révélé

<sup>2</sup> Guy Nicolas, « 'Guerre sainte' à Kano », *Politique africaine*, n°4, novembre 1981 ; Daouda Gary-Toukara, « A Reappraisal of the Expulsion of Illegal Immigrants from Nigeria in 1983 », *International Journal of Conflict and Violence*, vol 9 (1), 2015.

<sup>3</sup> Karine Benafla, *Le commerce frontalier en Afrique centrale : acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala, 2002.

l'origine de quelques facilités sociales subites constatées chez quelques jeunes ouverts sur les transactions sous-régionales. Au cours des années 1990, ces opérations ont révélé quelques trajectoires personnelles dans la partie septentrionale du Cameroun, dans le nord-est du Nigeria ou le nord-ouest de la République Centrafricaine. Toutes choses qui ont motivé la réactivation des commissions mixtes de sécurité entre le Cameroun d'une part et le Tchad et la RCA d'autre part en 2005.

Entretemps, l'impression d'impunité antérieure à la structuration de la réponse vigoureuse des Etats a fait le lit du crime organisé, de l'incivisme fiscal, des braquages en ville et en campagne. Malgré la répression et la présence quasi permanente des forces de défense et de sécurité commises à la lutte contre la grande criminalité, l'entrepreneuriat d'insécurité s'est renouvelé parce qu'il est source de capitalisation. En l'absence d'une viabilisation socioéconomique et/ou d'une surveillance permanente des espaces transfrontaliers, l'économie de l'illégalité est susceptible d'y retrouver un terrain fertile et déjà connu.

#### **La convertibilité des acteurs criminels et la reproductibilité des crises**

S'il est malaisé d'attester une filiation entre les formes de criminalités qui se succèdent en établissant un lien entre les acteurs, force est néanmoins de constater que ces acteurs disposent d'un éventail d'insécurités permettant la mutation de leurs modes opératoires au gré de celle des mécanismes de répression. Ce sont : braquages à domicile, razzias de bétail, embuscades sur les routes, agressions transfrontalières, braconnage militarisé, trafic de véhicules, trafic de restes humains, prises d'otages... La sollicitation de la main d'œuvre criminelle est diversifiée, donnant lieu à une relative spécialisation, mais surtout à la circulation des acteurs criminels.

Quand il est devenu difficile pour les coupeurs de route de tendre des embuscades et de razzier du bétail à cause du déploiement des unités du GPIG puis du BIR, la production criminelle a désormais usé des prises d'otages. Celles-ci se poursuivent du reste dans l'Adamaoua surtout où les distances entre les villages, le faible niveau de peuplement, la persistance des modes traditionnels de transactions commerciales et pastorales, l'errance d'une jeunesse peu préparée à résister aux effets de la conjoncture sur les modes de vie et l'instabilité de la frontière centrafricaine notamment, font le lit des kidnappeurs. C'est une problématique sécuritaire qui traîne depuis deux décennies. Elle est une source de risque de financement d'une instabilité plus pernicieuse dans le triangle Cameroun-RCA-Tchad où

criminalités plurielles, conflits identitaires, rébellions armées, mercenariat et menaces transrégionales (écocides, trafics d'armes, effluves est-africaines...) entretiennent des incertitudes sanglantes et porteuses de désintégration.

L'offre d'intrants belligères est particulièrement forte dans l'espace RCA-Soudan-Lac Tchad : criminels reconvertibles ; combattants désœuvrés ; soldats mal rémunérés et encadrés ; soldats déserteurs et radiés ; éléments démobilisés et mal réinsérés ; groupes d'autodéfense et milices identitaires quasi-autonomes ; armes et munitions disséminées ; seigneurs de guerres et groupes armés politico-militaires ; mécènes du crime organisé ; receleurs et trafiquants prospérant en contexte de désordre... Ces vecteurs de la violence participent, selon les cas, à toutes les formes d'instabilité qui ensanglantent le centre-ouest africain depuis la fin des années 1980.

Les recrues de Boko Haram, nouvelles figures de la violence de masse imbibées d'intolérance religieuse, de ritualisation de la mise à mort et de répudiation du contrat social, sont de très jeunes combattants susceptibles d'occuper la veille stratégique du bassin tchadien durant de longues années. Les aptitudes de type militaire acquises par nombre d'entre eux, la rencontre de milliers de ces jeunes issus de pays de la zone CBLT, les interactions entre les membres transfrontaliers des strates dirigeantes de Boko Haram, le bilan encore mitigé des redditions et de la gestion des désengagés sont autant de sources de questionnements appelant à scruter l'avenir stratégique en état d'éveil.

#### **Des acquis du partenariat de défense dans le Bassin du Lac Tchad**

La coopération stratégique entre les Etats riverains du Lac Tchad n'est pas un phénomène nouveau. A partir de 1983, les pays membres de la CBLT avaient mis en place les patrouilles mixtes pour contrer les méfaits des bandes armées dont les activités sur et autour du Lac, portaient préjudice aux échanges économiques et dont l'imposture suscitait des tensions au travers de frontières lacustres non démarquées. A partir de quatre bases opérationnelles, ces patrouilles ont atténué les agressions à main armée dans leurs zones d'opération, mais n'ont pas empêché l'émergence d'une criminalité militarisée en bandes plus étoffées, mieux aguerries, usant d'armes de guerre.

Les hauts commandements des Etats ont alors tenu plusieurs rencontres au cours desquelles il était envisagé de mettre en place des partenariats à même de

répondre à la régionalisation d'une menace qui exploitait opportunément les dissensions entre les Etats (différends frontaliers entre le Cameroun et le Nigeria, absence du droit de poursuite), la porosité des frontières et la concentration des attentions sur les problèmes de stabilité dus à une ouverture démocratique belliqueuse. La Force Commune de Sécurité créée à l'issue du sommet de la CBLT tenu à Ndjamena en 1997, n'a donc pas été matérialisée telle que voulue. Chaque Etat a par conséquent déployé ses propres opérations spéciales et affronté en interne la menace dont les acteurs étaient de plus en plus transfrontaliers. Ce sont ces mêmes dispositifs qui sont mis en œuvre contre Boko Haram, le Nigeria ajoutant à *Operation Flush* un déploiement d'hommes semblable à celui qui, au début des années 1980, avait été mobilisé contre le mouvement *Maitatsine*.

C'est bien plus tard qu'à l'issue d'âpres négociations, une formule diplomatique-militaire consensuelle a permis de créer la Force Multinationale Mixte et encadrer ses modes opératoires. A ce jour, la Force est en phase de stabilisation du front contre Boko Haram, apparaissant de ce fait comme la solution

répressive et proactive contre les menaces transfrontalières associées aux groupes armés infra-étatiques. Quelques acquis sont donc identifiables :

**L'adaptabilité continue des dispositifs nationaux face aux nouvelles menaces** : chaque Etat confronté à Boko Haram a d'abord activé ses ressources tactiques habituelles contre une menace dont la résilience et l'épaississement n'étaient pas alors envisageables dans les proportions qu'elle a prises. Ce qui semble avoir conforté les prévisions stratégiques des leaders de la secte nigériane escomptant vraisemblablement que perdurent les dissensions des Etats quant à la mise en place d'un partenariat de défense agissant. La croissance de la menace a entraîné des ajustements conséquents en hommes, matériels et équipements aussi bien au Nigeria qu'au Cameroun. N'empêche qu'en août 2014, des centaines de soldats nigériens et leurs blindés se sont repliés vers le Cameroun pour échapper aux assaillants de Boko Haram vraisemblablement plus nombreux et équipés. On comprend alors que le Nigeria mette en place l'Opération *Lafia Dole* à la suite du Cameroun qui avait déjà mis en place les Opérations *Alpha* et *Emergence 4* qui, malgré leur efficacité dans la défense



de l'intégrité territoriale du Cameroun, n'en demeuraient pas moins handicapées par l'impossibilité légale de poursuivre les assaillants ou de les attaquer dans leurs campements en territoire nigérian.

**Les opérations transfrontalières et le démantèlement des bases opérationnelles de Boko Haram :** diverses catégories d'opérations sous l'égide de la FMM ont permis aux forces camerounaises de mener des incursions en territoire nigérian, aussi bien sporadiquement sur des distances limitées que plus en profondeur dans le cadre d'opérations lourdes, y compris dans le Quartier Général de Boko Haram à Sambisa. C'est à ces opérations que l'on doit la stabilisation du front central et méridional (face Mayo Sava, Mayo Tsanaga), car plusieurs bases à partir desquelles Boko Haram tentait des incursions étaient situées le long de la frontière. L'enjeu reste de prévenir la reconstitution desdites bases.

**La concertation permanente entre les commandements opérationnels camerounais et nigérian :** les échanges avec les responsables militaires de la zone d'opération révèlent qu'il s'est établi une flexibilité communicationnelle dans la mise en œuvre du partenariat entre les chefs d'unités déployées au front. Non seulement cela facilite la fluidité du renseignement et de son exploitation, mais aussi la planification in situ, la réactivité des forces et l'adaptation du mandat aux réalités du terrain. Dans la phase de stabilisation, la FMM concourt à la relance des activités économiques transfrontalières en sécurisant notamment les mobilités des hommes et des marchandises, ainsi que les principaux marchés frontaliers. Le rôle de l'armée dans la restauration de la confiance des populations envers l'habitabilité de leurs villages et la reprise de leurs activités de production croît à mesure que la coordination des efforts entre les soldats des deux pays offre les perspectives d'une sécurisation commune des zones affectées par Boko Haram.

Là se trouve cependant l'interrogation que soulèvent les personnes déplacées qui subordonnent leur retour moins à la viabilité socioéconomique de leurs villages de départ qu'à la durabilité de la sécurité de part et d'autre de la frontière. En effet, les sources de crainte viennent aussi bien des incursions venant du Nigeria que d'éventuelles provenant d'adeptes tapis dans les

communautés. La pérennisation d'une présence militaire suffisamment dissuasive est donc une attente forte des populations, tout comme elle traduirait la capitalisation des leçons apprises des précédents dispositifs de lutte contre la criminalité transfrontalière. Elle signifierait également une redéfinition des stratégies de mise en œuvre de la doctrine militaire de chacun des Etats, en faisant évoluer leur perception de la menace, en actant sa transnationalisation et en élargissant les fenêtres de co-défense.

A cet égard, les missions socio-stratégiques des armées dans le processus de stabilisation et de reconstruction des espaces dévastés par Boko Haram devraient s'arrimer aux orientations des politiques postconflit des Etats, non sans intégrer la dimension transfrontalière et prospective des réponses envisagées. Réhabiliter des villages éparpillés dont l'habitat sommaire et dénué de services sociaux de base n'offrirait pas de nouvelles alternatives à la précarité et resteraient vulnérables aux insécurités ? Reconstruire des cadres de vie préurbains mieux structurés, plus peuplés, disposant d'écoles, de centres de santé, etc., distincts des espaces agricoles et pastoraux à aménager, plus aisés à protéger ? Quelle que soit l'option à court et à moyen terme, la similarité des options de part et d'autre des frontières devrait participer du dispositif de sécurisation durable de ces zones socioéconomiques et socioculturelles intégrées.

Il reste néanmoins à dépasser le cadre de la lutte contre Boko Haram pour inscrire le modèle de la FMM dans une prospective stratégique élargie à l'ensemble de la zone CBLT et davantage ancrée au plan institutionnel. Ce qui nécessite une réforme en profondeur de la Commission du Bassin du Lac Tchad et de garantir la soutenabilité financière d'un dispositif allégé mais permanent.



Professeur Saibou Issa  
Directeur de l'Ecole Normale  
Supérieure de Maroua

## LA FMM ET LE PHASAGE DE SON CONOPS STRATÉGIQUE : DU MODÈLE OSP/OPEX À L'INNOVATION DANS LA PROJECTION DES FORCES AFRICAINES ?<sup>1</sup>

Jean Eudes Biem

*C'était ne pas saisir que le caractère expéditionnaire des Forces les rendait paradoxalement peu aptes au succès dans les nouvelles expéditions.*

*Vincent Desportes,  
La Guerre probable : penser autrement. 2008.*



<sup>1</sup> L'auteur remercie le Général Major Leo Irabor, Commandant de la FMM ; le Général de Brigade Bouba Dobekreo, Commandant du Secteur 1 de la FMM ; le Général de Brigade Valère Nka, ancien Commandant de la 4<sup>ème</sup> Région Militaire Interarmées du Cameroun ; le Colonel Hypolithe Jean Ndougou, Conseiller Militaire auprès du Secrétaire Exécutif de la CBLT ; et le Professeur Issa Saibou, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Maroua pour les clarifications et conseils prodigués lors de la recherche de terrain et en d'autres occasions. Toutefois, les avis exprimés sont exclusivement ceux de l'auteur et ne représentent en rien, sauf indication contraire, des positions officielles de la CBLT, de la FMM ou de l'EIFORCES.

## Introduction : défis conceptuels et praxéologiques de la FMM dans son chronotope stratégique

« Aujourd'hui, des contingents africains sont présents dans certains pays frères en difficulté ou participent avec l'accord de l'UA à des opérations de stabilisation ou de maintien de la paix. Mais maintenant la menace est globale et nécessite une réponse urgente à la mesure du danger. Je crois que le moment est venu de tirer les conséquences pratiques de la doctrine d'intervention que nous avons définie à l'échelle du continent. La Force Africaine en Attente (FAA) ne peut plus attendre et la Capacité Africaine de Réponse Immédiate aux Crises (CARIC) devrait être opérationnelle sans retard ». <sup>2</sup> Ce propos du Président de la République du Cameroun lors de son discours prononcé au Sommet de l'Union africaine (UA) de Malabo le 27 juin 2014, six semaines après la déclaration de guerre faite avec et au nom de ses pairs contre Boko Haram à Paris, traduit un besoin impérieux. Ce besoin est l'accélération de la mise en

<sup>2</sup> Paul Biya, discours prononcé lors de la séance consacrée aux problèmes de paix et de sécurité en Afrique au Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine à Malabo, Guinée Equatoriale, le 27 juin 2014.

place, l'activation et le déploiement optimal des structures constituant l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité (AAPS).

Considérer cet impératif invite à replacer Boko Haram dans l'ensemble de la crise sahélo-saharienne, axiale pour la paix et la sécurité en Afrique, voire en Europe, au regard de la problématique migratoire du soi-disant « Africanistan » <sup>3</sup>. A cet effet, il y a de l'intérêt à commencer par éclairer brièvement l'évolution récente de cet environnement sécuritaire du point de vue d'une rétrospective propre à examiner les évolutions des phénomènes en les confrontant à ceux effectivement advenus des scénarios qui auraient pu avoir lieu. <sup>4</sup> Une des uchronies est alors que la FMM de sécurité originellement créée par les pays de la CBLT en 1994, ainsi que les Mécanismes régionaux de l'AAPS, et en l'occurrence les Brigades de la FAA pour l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord, sont

<sup>3</sup> Cette imbrication des problématiques par-delà les barrières saharienne et méditerranéenne est bien mise en évidence en particulier par Serge Michailof. Voir *Africanistan : l'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ?* Paris, Fayard, 2015.

<sup>4</sup> Pour la méthode et son application, voir en particulier Jacques Lesourne, *Ces avenir qui n'ont pas eu lieu : Une relecture du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2001.



en place et pleinement mobilisables au moment de l'éclatement, voire un peu avant, des crises maliennes et l'interrégionalisation de Boko Haram qui font suite à la dissémination des armes de guerre pillées dans les arsenaux libyens après la destitution et l'assassinat du Guide de la Grande Jamahiriya.

La probabilité est alors beaucoup plus forte que s'impose la Résolution du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA du 10 mars 2011 qui rejette « toute intervention militaire étrangère, quelle qu'en soit la forme » pour résoudre la crise libyenne. Cette Résolution préempte la fatidique Résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations Unies qui sera votée une semaine plus tard, autorisant les États membres qui en ont fait la demande « à prendre toutes les mesures nécessaires [...] pour protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaques », notamment l'établissement d'une zone d'interdiction aérienne, « y compris à Benghazi, tout en excluant le déploiement d'une force d'occupation étrangère sous quelque forme que ce soit et sur n'importe quelle partie du territoire Libyen ».

Que cette préemption fonctionne ou non, après la désintégration de l'État Libyen, un scénario principal s'impose. Ce sont les FAA des trois régions transsahariennes qui auraient eu, conformément au principe de subsidiarité cher aux Unions africaine et européenne, la charge de trancher militairement les questions qui seront autrement prises en charge par les opérations Serval puis Barkhane, et par la suite les alliances militaires interrégionales que sont le G5 Sahel et la Force Multinationale Mixte (FMM) de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) rejointe pour l'occasion par le Bénin.

En attendant, en la phase actuelle de la construction de l'Afrique de la Défense et de la sécurité, et en attendant que soit traduite dans les faits la position fédérante susmentionnée du Président de la République du Cameroun qui traduit au demeurant l'option officielle de l'UA, la FMM de la CBLT sous sa forme actuelle apparaît comme une réponse à la fois impérative et contingente. L'examen de cette Force dans la perspective d'en maximiser la pertinence et l'efficacité invite dès lors à la soumettre à tous les tests de consistance et de cohérence stratégiques.

Le point de départ consiste à lui poser la question la plus fondamentale de toute entreprise stratégique enseignée depuis l'Art de la Guerre de Sun Tzu, celle de l'ipséité qui est aussi la question zéro de toute réflexion-action en stratégie prospective, l'incontournable Q0 de

Lucien Poirier.<sup>5</sup> Qu'est donc cette FMM ? Est-ce un corps expéditionnaire unique ou pluriel ? Est-ce une force d'intervention composite avec commandement intégré, voire unifié, comme le voudrait le mandat international et la structure du Commandement auxquels fait écho l'exercice récurrent *Unified Focus* ? Est-ce une coordination de forces nationales dont les juridictions territoriales des secteurs traduisent des raidissements souverainistes jusque-là irréductibles qui ne sauraient aller sans compliquer la coordination et compromettre l'efficacité, voire l'acceptation de la Force comme s'avancent à l'affirmer certains observateurs à l'instar de Marc-Antoine Pérouse de Montclos<sup>6</sup> ? Cette question réglée, le minimum requis imposera encore de soumettre la Force dont la nature serait ainsi définie au test d'adéquation avec son chronotope (espace-temps) stratégique, et particulièrement le type de conflit dans lequel elle s'engage, selon l'autre incompressible principe premier formulé par Clausewitz : « le premier, le plus important, le plus décisif acte de jugement d'un homme d'État ou d'un Commandant en Chef est l'appréciation du genre de guerre qu'il entreprend, afin de ne pas la prendre pour ce qu'elle n'est pas et de ne pas vouloir en faire ce que la nature des circonstances lui interdit de faire ».<sup>7</sup>

Pris ensemble, les principes de ce test incitent à explorer dans quelle mesure la structuration et la doctrine d'emploi des forces de la FMM se montrent en adéquation avec les nécessités et tendances du terrain. Au regard de l'élargissement conceptuel nécessaire à la mobilisation et l'intégration de toutes les politiques publiques aux différents étages nationaux, transnationaux et internationaux, il faut évaluer sans complaisance les disparités entre ce qui est recherché et ce qui peut être obtenu avec cette Force Multinationale Mixte et l'application de son Concept d'Opération (ConOps). Bien entendu, une tentative de réponse

<sup>5</sup> Dans ses *Essais de stratégie théorique* (Paris, FEDN, 1983), Poirier confirme le caractère incompressible de l'impératif de l'aphorisme de Sunzi qui prescrit : « connais-toi et connais ton ennemi, dans cent batailles jamais tu ne seras en péril ». Ainsi, la méthode de stratégie prospective qu'il propose se décline en quatre questions que toute entité agonique doit se poser : Q1 : Que peut-il advenir ? ; Q2 : Que puis-je faire ? ; Q3 : Que vais-je faire ? ; et Q4 : Comment le faire ? ; précédées d'une question préalable essentielle, Q0 : Qui suis-je ?

<sup>6</sup> Pérouse de Montclos relève, non sans excès, que « la coalition antiterroriste qui s'est mise en place en 2015 avec les armées du Nigeria, du Niger, du Tchad et du Cameroun est loin d'avoir résolu son manque de coordination et de professionnalisme : ses exactions, ses dégâts prétendument « collatéraux », sa stratégie de la terre brûlée et ses sanctions économiques ont nourri le ressentiment de la population et parfois, légitimé la résistance djihadiste à des Forces considérées comme des forces d'occupation » (in « Boko haram : un conflit appelé à durer », *Diplomatie*, Les Grands dossiers N° 42, décembre 2017-janvier 2018, p. 70).

<sup>7</sup> Cité par Paul-Marie De la Gorce, *Carl von Clausewitz et la stratégie moderne*, Paris, Seghers, 1964, p. 152.

complète à ces questions dépasse largement le cadre d'une brève note de prospective, qui plus est à forte dimension évaluative, donc d'analyse structurelle des conditions objectives et stratégiques de l'implantation en rapport avec les objectifs. On ne pourra proposer que des vignettes pour contribuer à la réflexion prospective sur une stabilité soutenable dans la zone sahélo-saharienne et, plus immédiatement, au service de la dynamique engagée par la Première Conférence sur l'élaboration d'une stratégie régionale de stabilisation pour les zones touchées par Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad tenue à Ndjamena du 2 au 4 novembre 2017.

La temporalité décalée de cette conférence apparaît déjà symptomatique des défis à relever, du fait qu'elle arrive plus de deux ans après le déploiement de la FMM, alors que celle-ci n'est en principe qu'un des outils de la stratégie envisagée. L'on peut alors avancer d'emblée que, nécessaire, relativement pertinente et incomplète, la FMM tire à la fois sa force et ses limites de ses conditions de possibilité contraintes et des modèles dont elle est tributaire en tant que réponse *ad hoc*. L'adaptation des modèles dont s'inspire implicitement ou explicitement son concept stratégique d'opération, à savoir, ceux des Opérations extérieures (OPEX) et *lato sensu* des Opérations de soutien à la paix (OSP) dans le

cadre référentiel de la stabilisation,<sup>8</sup> fera l'objet de la prochaine section de cette note. Or, ces deux modèles opérationnels répondent essentiellement à la conjoncture et ciblent la courte durée braudelienne.<sup>9</sup> En revanche, la dernière section évaluera brièvement les perspectives de la FMM du point de vue d'une authentique stabilisation qui, pour générer des cercles vertueux soutenables, doit répondre à des défis structurels liés à la moyenne et la longue durées.

### **Le phasage du ConOps de la FMM : modélisation, pertinence et impact d'une chronostratégie**

<sup>8</sup> Ce cadre s'établit à partir de la Résolution S/RES/2211 (2015) du Conseil de Sécurité qui indique que l'ISSSS (*International Security and Stabilization Support Strategy*), originellement élaborée pour le Congo (RDC), plusieurs fois revue et enrichie de plans d'action de stabilisation, devient la référence globale en matière d'initiatives de stabilisation en OSP.

<sup>9</sup> Dans la classification par Fernand Braudel des dynamiques structurantes des sociétés et leurs effets dans le temps, la courte durée est le temps des conjonctures événementielles immédiates, la moyenne durée celle des structures ne dépassant pas deux générations, et la longue durée celle de la quasi-immobilité sociohistorique des cultures dans leur environnement qui peut générer des perceptions de naturalité. Voir en particulier « Histoire et Sciences sociales : la longue durée », *Annales: Economies, sociétés, civilisations*, 13<sup>ème</sup> Année, N°4, 1958, pp. 725-753.



Comment s'attaquer efficacement à des défis sécuritaires dans un bassin transnational comme celui du Lac Tchad et réguler les interactions stratégiques et opératives dans cet espace liminal avec et à partir des Forces essentiellement nationales ? Les pays du BLT ont décidé de faire appel aux instances supranationales et aux normes mondiales pour répondre à la question et relever les défis. Des références à ces cadres régulateurs contraignants des Operations de Maintien de la Paix (OMP) ou de soutien à la paix (OSP), ou encore d'autres formes d'Operations extérieures (OPEX), marquées par des tensions entre autonomie et hétéronomie, voire des brouillages entre l'interne et l'externe, découle de la modélisation hybride du ConOps et sa pertinence relative quant à la temporalité.

### **Mandat-mission-phasage du ConOps: d'un triptyque contraint à l'action**

Le document consignait le ConOps stratégique de la FMM pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, endossé par l'UA en sa 489<sup>e</sup> réunion du 3 mars 2015 (Communiqué PSC/PR/COMM.CDLXXXIX), autorise la FMM à mettre en œuvre, dans sa Zone d'Opération (ZO), le mandat suivant (Chapitre III) :

- créer un environnement sûr et sécurisé dans les régions affectées par les activités de Boko Haram et d'autres groupes terroristes, afin de réduire considérablement la violence contre les civils et d'autres abus, y compris la violence sexuelle et sexiste, conformément au droit international, y compris le Droit International Humanitaire et la Politique de diligence voulue des Nations unies en matière de droit de l'homme;
- faciliter la mise en œuvre, par les États membres de la CBLT et le Bénin, de programmes d'ensemble de stabilisation dans les régions affectées, y compris la pleine restauration de l'autorité de l'État et le retour des personnes déplacées et des réfugiés; et
- faciliter, dans la limite de ses capacités, les opérations humanitaires et l'acheminement de l'aide aux populations affectées.

En vue de l'exécution (XIII) de la Mission (XII) découlant de ce mandat, le Concept d'opérations est le suivant : la FMM agira en coordination avec les Forces de défense et de sécurité des États membres la CBLT et du Bénin, pour neutraliser et interdire à Boko Haram et à tous les autres groupes armés, la liberté de mouvement dans sa ZO. Pour ce faire, l'action de la FMM suivra des phases précises, dont la temporalité est bien définie *ab initio* :

**Phase 0.** Planification et Pré-déploiement : 29 janvier

- 30 mars 2015.

**Phase 1.** Déploiement : 30 mars 2015 - juin 2015.

**Phase 2.** Conduite des opérations offensives : 15 avril 2015 - 15 octobre 2015.

**Phase 3.** Stabilisation : 1er mai 2015 - 31 décembre 2015.

**Phase 4.** Désengagement : 1er octobre 2015 - 29 janvier 2016.

La FMM se désengagera du théâtre d'opération, uniquement après réception d'une instruction émanant du Président en exercice de la CBLT et du Bénin, sur la base d'une résolution.

Ce phasage est problématique à plus d'un titre, et pas seulement par le caractère de toute évidence irréaliste de la durée des phases. Mais, traduisant une bonne intelligence stratégique de la situation, la condition posée à l'alinéa f, celle d'un désengagement non pas à un horizon temporel impératif, mais soumis à une décision politique discrétionnaire au plus haut niveau de la CBLT, lève les hypothèques. La flexibilité chronostratégique<sup>10</sup> est et sera ici décisive.

Il s'agit en outre d'une tentative de résoudre les problèmes liés à l'écartèlement entre le volontarisme des principaux acteurs stratégiques, les pays de la CBLT et par extension les mécanismes régionaux de l'AAPS d'une part, et d'autre part les contraintes dont la prise en compte oblige à transiger sur divers impératifs, y compris de pertinence et d'efficacité immédiate, mais en vue d'une effectivité prometteuse dans le temps. Pour insuffisance de moyens propres et pour résorber certaines frictions relationnelles entre États membres de la CBLT, le déficit de confiance entravant la coordination

<sup>10</sup> La notion de chronostratégie nous vient du débat sur la Révolution dans les Affaires Militaire (RMA) et la capacité des Forces à prévoir le temps nécessaire à une victoire certaine par une action séquencée à temporalité bien circonscrite. La densité, la rapidité et la précision fondées sur la technologie étaient censées garantir cette certitude. La clé et l'aboutissement étaient une culture stratégique fondée sur l'accélération constante du tempo opérationnel dans la succession des boucles récursives OODA (Observation-Orientation-Décision-Action) et au sein de chacune. Voir James Der Derian, « The Space of International Relations: Simulations, Surveillance, and Speed », *International Studies Quarterly*, Vol.34, n° 3, septembre 1990. En tant que champ d'analyse, de même que la géostratégie concerne les dimensions spatiales, la chronostratégie met en évidence la centralité du temps. Joseph Henrotin suggère fort justement de considérer en particulier le temps long du politique, qui suppose la réflexion prospective (« On est dessus dans combien de temps ? Quelques réflexions sur la chronostratégie », *Défense Nationale*, n°5, mai 2006). Poussée dans sa cohérence, la réflexion chronostratégique peut alors conduire, quant aux modalités de la décision ultime dans les conflits, au renoncement à la victoire (en particulier des armes mais aussi dans le discours et l'ideologie) comme condition de leur règlement. La chronostratégie camerounaise dans l'affaire Bakassi et celle adoptée par l'ANC après la sortie de prison de Nelson Mandela semblent avoir permis à l'Afrique d'en donner des exemples importants.

a dû être résorbé par des arrangements juridictionnels à géométrie variable, mais résolument au-dessus des références nationales.

En même temps la posture réaliste, souvent en conflit avec la transfrontalièreté de l'action commensurable à la disposition spatiale de la menace, est restée largement partagée au milieu des impératifs de mutualisation et d'octroi du droit de poursuite transterritorial. Le cadre international d'action, de légitimation, de coordination et d'interopérabilité devait ainsi être celui des OSP/OMP des Nations unies. La modélisation et le phasage du ConOps apparaissent alors comme le résultat d'un compromis doctrinal et pragmatique empruntant à la fois aux OSP et aux Operations extérieures.

### Du modèle OSP/OPEX dans le ConOps de la FMM

Les OSP/OMP des Nations Unies sont en elles-mêmes des OPEX, puisqu'elles impliquent le déploiement de troupes à l'extérieur du territoire national du pays pourvoyeur de « casques bleus ». Les deux autres grands types d'Opex sont d'une part des opérations découlant d'engagements bilatéraux de Défense comme « Léopard/Bonite » de la Légion étrangère sur Kolwezi en mai 1978 ou plus récemment Serval au Nord Mali ; et d'autre part, des opérations participant généralement de la coercition, exécutées par des coalitions militaires établies de longue date ou *ad hoc*, sur mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies et sous chapitre VII de la Charte. Dans ce sens, les dimensions OPEX/OSP de la FMM sont tout à fait particulières puisqu'il s'agit d'abord d'une coalition d'États voisins, de la réactivation d'une institution dormante, et d'une mission autorisée par l'UA et déployée avant même d'avoir reçu le plein appui formel du Conseil de Sécurité, condition pourtant d'optimisation du financement international.

Sur un plan plus directement opérationnel, la mission de la FMM en fait essentiellement une OSP de *stabilisation*, c'est-à-dire, du quatrième (4G) ou cinquième (5G) type dans les classifications générationnelles récentes.<sup>11</sup> Son mode de

fonctionnement emprunte effectivement aux évolutions de la doctrine d'emploi de la force qui tend à standardiser les OMP multifonctionnelles contemporaines comme continuum opérationnel en trois phases – intervention-stabilisation-normalisation/désengagement – centré sur la deuxième.<sup>12</sup> Indispensable, la première est une phase d'engagement à dominante militaire. C'est celle au cours de laquelle la violence et les combats sont les plus forts, avec pour enjeux la neutralisation des factions et facteurs d'insécurité et d'instabilité : actions de coercition antiterroristes et contre-insurrectionnelles, actions de contrôle de la violence, actions de rétablissement d'un ordre indispensable à la vie urbaine.

En termes de mise en œuvre, c'est bien en cela qu'a d'abord consisté le travail de la FMM. Ses premières opérations, des offensives comme « Lafiya Dole » et « Gama Aiki 1 », ont anéanti la capacité de Boko Haram de mener la guerre de front. La phase d'intervention visant à gagner la bataille a alors réussi. C'est sans doute en rapport avec ce résultat qu'il fallait comprendre les prises de position de la FMM et des Forces nationales comme celles du Nigeria qui ont déclaré que la guerre (quasi-symétrique et de front s'entendait) était finie, et qu'elles l'avaient gagnée. Toutefois, ces déclarations faites alors même que l'adversaire rebasculait, pour sa contre-offensive, dans son véritable modèle opérationnel asymétrique, ont semé le doute quant à l'efficacité de la FMM. Et l'adversaire a pu engranger du même coup des dividendes perceptuels qu'il a surexploités depuis.

Par la suite, si l'objectif de l'intervention (réussi par la FMM au départ) est de gagner la bataille, celui de la stabilisation est de conduire à la paix par un ensemble d'actions sécuritaires et de contrôle de l'environnement opérationnel. Les plus importantes incluent le maillage territorial ou spatial pour restaurer une liberté sécurisée et généralisée de mouvements de personnes et de biens, y compris des convois humanitaires ; des actions relevant de la restauration du règne de la loi et de l'ordre, incluant la protection des personnes et des biens ; des actions d'intelligence ; des actions de rétablissement de structures et institutions sociales de l'État et d'assistance à la population qui ouvrent la voie à l'indispensable coopération civilo-militaire pour la

<sup>11</sup> Dans la classification finalitaire que je suggérais en 2013, il s'agit d'une opération de stabilisation-développement (4G). Dans celle plus « modalitaire » de Kai Michael Kenkel, elle se situe au point de passage entre la 4<sup>ème</sup> G (peacebuilding avec usage renforcé de la force) et la 5<sup>ème</sup> naissante (missions hybrides à chaîne de commandement multiple déployant souvent des contingents de « casques bleus » à côté de ceux d'organisations régionales. Voir respectivement Jean Eudes Biem, « Rétroprojection sur l'efficacité des OMP en Afrique centrale : des typologies à l'explication », in *Actes du 1<sup>er</sup> Colloque international de l'EIFORCES*, à paraître (Paris, L'Harmattan, 2018, pp. 15-47), et Kai Michael Kenkel, « Five Generations of Peace Operations: from the "Thin Blue Line" to

« Painting a Country blue » », *Revista Brasileira de Política internacional*, 56 (1) 2013, pp. 122-143.

<sup>12</sup> Voir en particulier la réflexion consacrée à ce concept et à sa fonction stratégique comme phase décisive des OMP contemporaines par la revue militaire générale *Doctrines* n° 12, mai 2007.

re/construction des capacités.<sup>13</sup>

Cela correspond En outre, à diverses actions plus ou moins caractéristiques de la contre-insurrection classique. Comme l'a démontré Bricet des Vallons entre autres, parmi ces actions, certaines sont révélées réutilisables contre les groupes terroristes djihadistes comme les Talibans en Afghanistan : bouclage, ratissage, séparation, profilage, zonage, fouille opérationnelle, etc.<sup>14</sup> La FMM les a effectivement entreprises en direction des poches de résistance et bases arrière de Boko Haram, dont la forêt de Sambisa et diverses îles du Lac Tchad. La pertinence de telles actions est confirmée par la littérature stratégique récente qui montre qu'elles sont en effet le plus souvent adaptées dans le cadre des modèles contemporains de réponses militaires aux atrocités de masse.<sup>15</sup>

<sup>13</sup> En plus des OMI (opérations militaires d'influence), ce dernier groupe d'action inclut le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR), ainsi que la RSS (réforme du secteur de la sécurité).

<sup>14</sup> Georges-Henri Bricet des Vallons (Sous la direction de), *Faut-il brûler la contre-insurrection ?*, Paris, Choiseul, 2010.

<sup>15</sup> Voir la synthèse de Sarah Sewall et des contributeurs de *Mass Atrocity Response Operations : A Military Planning Handbook* (Cambridge (Massachusetts), Harvard Kennedy School and PKSOI,

Depuis sa victoire dans la guerre de front, la FMM dans le cadre de ses opérations de transition entre intervention et stabilisation comme « Gama Aiki 2 », et « Rawan Kada », ou alors l'accélération de la stabilisation comme « Amni Fakat », actuellement en cours, a procédé et procède en recherchant un rapport coût/efficacité aussi avantageux que possible. Le premier tournant a été opéré lorsque, à la suite de plusieurs embuscades et autres accidents couteux, la logistique utilisée pour la bataille de front s'est révélée peu utile à la lutte contre un adversaire dont les principales armes sont les engins explosifs improvisés (EEI), parmi lesquels des mines artisanales.

Suivant la loi des actions réciproques de Clausewitz, la FMM et les Forces nationales opérant en appui ou parallèlement à elle conformément au mandat se sont adaptées pour une organisation du terrain, un maillage et un contre-maillage zonal mobiles et pénétrants face à la tactique assise sur des champs de mines improvisées que leur imposait les insurgés. Avec l'appui des partenaires et de nouvelles acquisitions, ont été

2010) qui en identifient six types opérationnels: la saturation, la tache d'huile, la séparation, la création de zones sécurisées, l'endiguement (*containment*), et la défaite-destruction des perpétrateurs (pp. 63-78).



activées diverses technologies, des plus élémentaires aux plus sophistiquées.

Les méthodes en actualisation constante de fouille opérationnelle ont été renforcées par les expertises comme le détachement d'ouverture d'itinéraire piégé (DOIP), celle des *Weapon Intelligence Teams* (WIT) et des démineurs NEDEX-EOD. Dans l'effort visant le passage de la phase d'intervention à cette de stabilisation, la FMM a fait des progrès significatifs en éprouvant de nouvelles manœuvres facilitées par des technologies d'action méticuleuse et patiente – qui peut aussi être frustrante et pourtant incontournable dans les guerres à tendance permanente – comme des détecteurs de grande profondeur permettant de trouver des caches d'armes dans les fouilles opérationnelles, des véhicules équipés de tourelles de protection télé opérées assurant une protection optimale du tireur, et des pelles amagnétiques permettant de sonder le sol et trouver des indices révélant la présence de mines artisanales.

C'est avec cet effort d'adaptation, modalité clé de la mutation des Forces arsenalisées en *Forces utiles* dans l'asymétrie,<sup>16</sup> que la FMM travaille actuellement à l'intensification de la stabilisation en vue de préparer, conformément au schéma à triple phase, la sortie ultérieure de crise par la facilitation de la recherche de solutions non militaires. Il est remarquable que certaines se profilent déjà, de façon certes plus ou moins erratique mais tout à fait suggestive, dans la tendance nouvelle, au plan politique, à inciter le leadership de Boko Haram à négocier, et ses terroristes individuels à retourner à la vie civile.

C'est en effet le succès de la phase centrale de stabilisation qui assure l'atteinte de l'objectif stratégique, la phase ultime de normalisation qui conclut une OSP réussie. C'est ce qui apporte au contrat social restauré la possibilité de se consolider avec de nouvelles institutions et autorités à la légitimité aussi largement incontestées que possible, y compris par les anciens insurgés.<sup>17</sup> Pour envisager sérieusement de telles perspectives en CBLT, dans l'espace transsaharien et en Afrique, il importe d'envisager de nouvelles orientations

<sup>16</sup> Sir Rupert Smith, *L'Utilité de la Force*, Paris, Economica, 2007, Vincent Desportes, *La Guerre probable : penser autrement*, Paris, Economica, 2008, etc.

<sup>17</sup> Conformément au principe de primauté du politique et du droit, les décideurs africains, notamment le CPS de l'UA, insistent particulièrement sur l'idée que la réussite des OMP dépend en grande partie du maintien de la légitimité (voir en particulier Paul D. Williams, « Enseignements tirés des Opérations de Maintien de la Paix en Afrique », *Bulletin de la Sécurité africaine* No 3/2010, p. 1). D'où leur insistance sur le retour à l'ordre constitutionnel. Dans le cas de Boko haram, la reconnaissance de la légitimité correspond à l'allégeance aux Etats-membres de la CBLT et le renoncement à leur substituer quelque alternative kratoterritoriale, théocratique ou autre.

de projection des forces africaines à partir des insuffisances du modèle OPEX/OSP de la FMM.

### Résultats anticipés de la FMM: des déviations vis-à-vis du modèle aux réquisits d'innovation dans la projection des Forces africaines

Les évaluations les plus concluantes, la littérature analytique et les orientations doctrinales qui font autorité, que ce soit du rapport Brahimi de 2000, du rapport Capstone de 2008 ou du rapport du Groupe indépendant de haut niveau de 2015, aboutissent à la conclusion que les OMP, et même les OSP qui en seraient le schéma de quatrième génération intégrant une forte dimension d'emploi de la force et de *peacebuilding*<sup>18</sup>, ne sont pas adaptées à la lutte contre le terrorisme. L'expérience qu'en fait la FMM, ainsi que les déviations adaptatives qu'elle mobilise pour combler les insuffisances, mettent les responsables, analystes et observateurs devant des défis immédiats et prospectifs d'où émerge l'impératif de nouvelles conceptions et modèles dans la projection des Forces face aux formes dominantes de la conflictualité contemporaine et future.

### Déviations compensatoires face aux déficits stratégiques du modèle

D'un point de vue OPEX, la FMM est singulière, peut-être sans précédent par certains aspects. La référence que fait Pérouse de Montclos par exemple à des Forces (étrangères ?) d'occupation porte sur un complexe stratégique-juridique peu commun. Les quatre secteurs sont essentiellement, voire exclusivement, des Forces opérant sur leur propre territoire, mais sous mandat international. En revanche, ce que précise aussi le ConOps, la FMM agit en coordination avec les Forces de défense et de sécurité des États membres de la CBLT et du Bénin pour interdire les groupes terroristes dans sa Zone d'Operation, ce qui permet effectivement à des Forces sous juridiction et commandement nationaux de se projeter dans le territoire du pays voisin pour des opérations plus ou moins ponctuelles.

Pour ne mentionner que le Cameroun, c'est le cas de l'opération « Alpha » du Bataillon d'Intervention Rapide basé à Maroua et placé sous l'autorité directe de la Présidence de la République, et de l'opération « Emergence 4 » de la quatrième Région Militaire Interarmées qui reçoit ses ordres de l'Etat-major des Armées. Alpha et Emergence informent simplement la FMM si leur distance de pénétration reste dans la limite

<sup>18</sup> Kai Michael Kenkel, « Five generations of peace operations... » *loc cit.*, pp. 132-35.

des 25 km ; c'est pour aller au-delà qu'elles doivent obtenir l'autorisation de la FMM. Du point de vue de la pleine interopérabilité sur l'ensemble du théâtre, tout se passe comme si la FMM et sa ZO s'étendaient, dans la vectorisation des projections, en quelque sorte au-delà de leurs espaces et troupes, tantôt englobant, tantôt englobées par les Forces nationales. C'est aussi ce que suggère l'opération actuelle des Forces nigériennes, « *Final push* », qui résume l'esprit de l'ensemble des secteurs, alors que le commandement central de la Force sollicite et prépare les moyens, notamment amphibies, pour déloger Boko Haram des îles du Lac Tchad qui, avec la forêt de Sambisa, font partie de ses dernières bases arrière majeures.

Du point de vue strict du rapport actions-résultats, la FMM a bien réussi dans l'application des quatre D de la phase d'intervention des OSP/OPEX : *Disrupt, Degrade, Destroy, Deter*.<sup>19</sup> Les opérations offensives « *Lafiya dole* » et « *Gama Aiki* » sont effectivement parvenues à *dégrader* la capacité de combat de l'adversaire, *perturber* ses mécanismes de coordination, de contrôle et de communications ainsi que ses circuits logistiques, *détruire* ses moyens de mener la guerre de front, et *dissuader* l'adversaire de tenter la reconstruction de telles capacités, du moins à court ou moyen terme. Toutefois, ce succès n'a pas dissuadé la volonté de combattre autrement, de combattre tout court. Il n'a pas pu et n'aurait pas pu, en raison de la nature même de l'adversaire et de la « guerre », conduire à la paix dans la phase suivante de stabilisation qui s'étire déjà dans le temps.

En fait, l'échec était programmé, inscrit dans les limites temporelles mêmes des phases du ConOps, n'eût été la flexibilité chronostratégique. La première adaptation, fort pertinente on l'a dit, se situe à ce niveau. C'est elle qui ouvre la voie à toute perspective de succès futur de la FMM, lequel est soumis à une condition sine qua non : *la disqualification de la discontinuité*. Dans le Bassin du Lac Tchad comme sur tous les terrains des guerres quasi permanentes de notre temps en effet, « si cette disqualification de la discontinuité se confirme au niveau stratégique, elle s'affirme aussi au niveau tactique. Rien ne sert aujourd'hui d'agir en « va-et-vient » et d'abandonner sans le contrôler le territoire conquis : à peine replié, l'adversaire vient reprendre possession et punir « les retournés ». La seule manœuvre qui vaille est celle de la continuité, de l'Etat qui avance et s'établit derrière le glaive »<sup>20</sup>

### Défis et réquisits d'innovation

La stabilisation de type OSP/OPEX ne suffira en aucun cas. Comme le remarquent tous les généraux et analystes au sujet de la guerre probable (Desportes), dans la lutte armée contre des adversaires à forte pénétration sociale et humaine (Smith), l'atteinte des fins politiques recherchées requiert plus, beaucoup plus que la victoire militaire et les effets ponctuels. Tout succès de la FMM dans la discontinuité, que ce soit dans les délais initiaux ou même à un horizon de cinq, dix, vingt ans ou plus, serait pyrrhien. Il s'agit en revanche de penser et faire agir une grande stratégie de prise en main de long terme. Absolue et incompressible, telle est l'exigence. Car sans disqualification de la discontinuité aussi bien temporelle (chronostratégique) que spatiale (géostratégique), les zones libérées de l'emprise de BH et insuffisamment sécurisées deviendraient plus gravement et plus durablement dangereuses.

En raison des fragmentations des groupes et émulations multiples parmi les entrepreneurs de l'extrémisme violent, ces zones devenues plus « grises » après le départ de l'Etat qu'à son approche seraient rapidement prises en main par la criminalité organisée. La transnationalisation de cette criminalité serait inévitable au regard des trajectoires sociohistoriques des échanges transsahariens. Les anciennes ZO des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) devenues celles de Groupes armés terroristes (GAT), criminels (GAC) et politiques (GAP), s'inscriraient dans des dynamiques proches de celles des territoires situés le long des anciennes routes almoravides redécouvertes et exploitées par des « califes » comme Mokhtar Belmokhtar entre l'Afrique de l'Ouest et du Nord. Cette exploitation, on le sait, apporte des ressources qui permettent à des GAT comme le MUJAO, Al Mourabitoune et le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (fusion d'Al Mourabitoune de Belmokhtar et d'Ansar dine du grand stratège djihadiste touareg Iyad ag Ghali affilié à AQMI) de proliférer et prospérer, de s'unir ou de se déployer chacun de leur côté avec une liberté d'action considérable que les Etats peinent à endiguer.

Le risque est plus grave encore au regard de certaines tendances lourdes de l'environnement sécuritaire global. Parmi celles à plus fort impact ici, figurent les assauts lancés simultanément au tournant du siècle contre l'Etat westphalien par trois insurrections globales : l'insurrection criminelle des déclassés de la globalisation, l'insurrection ploutocratique des élites composées d'une part des prédateurs internationaux de l'extraction et autres transactions fuyant la fiscalité dans les pays riches, et d'autre part leurs correspondants des réseaux de corruption au sein des appareils étatiques

<sup>19</sup> L'OTAN les a particulièrement et efficacement systématisés lors de la campagne de Libye en 2011.

<sup>20</sup> Vincent Desportes, *op cit.*, p.15.

des Etats rentiers, et l'insurrection islamiste, la mieux connue mais la moins globale et la moins riche des trois, sauf quand elle est soutenue par des Etats ou les porosités et mutabilités croissantes entre GAT, GAC et GAP<sup>21</sup>

Le plus grand impératif est ainsi d'empêcher que les ex ZO, devenues apatrides, se transforment en écosystèmes de répercussions, de répliques et de prolifération des dynamiques de convergence et d'hybridation de ces insurrections globales. La raison en est que deux de ces insurrections visent ou tendent vers la capture pure et simple de l'Etat<sup>22</sup> et donc son affaiblissement le plus extrême. Sous cet angle, la forme djihadiste apparaît paradoxalement la plus pro-étatique des grande insurrections contemporaines, même si elle vise d'abord à détruire l'Etat démocratique laïc

<sup>21</sup> Sur l'insurrection islamiste globale, voir David Kilcullen, « Countering Global Insurgency » in Thomas G. Mahnken and Joseph A. Maiolo (Eds), *Strategic Studies: a Reader*, New York, Routledge, 2008, pp. 326-41. Sur les insurrections ploutocratiques et criminelles, voir les contributions à l'ouvrage *Beyond Convergence : World without Order* dirigé par Hilary Matfess et Michael Micklaucic (Washington, DC, Center for Complex Operations, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, 2016), et en particulier "The Twin Insurgencies: Ploutocrats and Criminals Challenge the Westphalian State", pp. 47-60.

<sup>22</sup> Hilary Matfess et Michael Micklaucic, *op. cit.*

d'inspiration occidentale et judéo-chrétienne (même lorsqu'il respecte l'islam ou applique la *charia*), avant de lui substituer un Etat théocratique absolutiste d'inspiration islamique médiévale. Susceptibles de précipiter jusqu'à l'effondrement des Etats souvent fragiles ou en déliquescence comme le sont la plupart dans la CBLT et le G5 Sahel,<sup>23</sup> la dynamique des zones grises sous l'emprise de l'extrémisme insurrectionnel ne semble promettre à l'Afrique de modèles étatiques à venir que les Philippines de l'ère Marcos, la Colombie du temps de la gloire de Pablo Escobar, ou la Somalie des tribunaux islamiques.

Voilà les défis ultimes à relever, y compris préventivement, par le succès de la FMM le quel, impossible dans les délais, voire à l'horizon de l'an cinq de la FMM (2020), reste difficile à prédire dans sa temporalité. Dans le vaste champ des possibles, ce qui semble pouvoir comprimer le temps ce sont les dynamiques incipientes de contre-radicalisation et de radicalisation qui parviendront à orienter, notamment en la politisant, l'évolution du statut polémologique de BH.<sup>24</sup>

<sup>23</sup> Voir Fund for Peace, *State Failure Index 2018*, Washington, DC, 2018.

<sup>24</sup> Jean Eudes Biem, « Evolutions du Statut polémologique de Boko haram face à la stratégie globale des Nations unies en Afrique centrale: esquisse de prospective intégrée », *Vigie*, Nos 003 et 004



Les nouvelles orientations stratégiques, mais d'abord politiques, doivent s'appuyer sur un travail de prospective conséquent pour décider de sa continuité comme GAT reliant et relayant les pôles du Jihad sahélo-saharien à détruire, ou sa mutation. Tenant compte des actions réciproques des Etats et de Boko Haram comme GAT depuis l'erreur de l'exécution extrajudiciaire de Mohammed Yusuf, l'on pourrait orienter celle-ci vers des formes durant la relation moins incommensurable. Un des schémas c'est une ou plusieurs entités socio-agoniques plus ou moins apaisées, dont puissent se revendiquer les actuels radicalisés, dont beaucoup prennent déjà des chemins inverses ou alternatifs de l'extrémisme violent.<sup>25</sup>

Les prochaines étapes envisagées par la FMM, à poursuivre et systématiser dans le cadre de la stratégie à venir de stabilisation, consistent à relancer les opérations militaires pour maintenir ou améliorer la situation sécuritaire actuelle ; encourager les redditions et retours des insurgés repentis ; intensifier les actions de stabilisation ; engager massivement la reconstruction, surtout des infrastructures ; initier ou mettre en œuvre des programmes multi-agences d'empowerment au sein des communautés riveraines ; mettre en place des partenariats de développement ; renforcer les structures de gouvernement local ; renforcer la gestion et l'administration des réfugiés et des déplacés ; poursuivre la sensibilisation des populations. Pour indispensables et urgentes qu'elles soient, ces propositions restent dans les limites de la stabilisation. La disqualification de la discontinuité par l'institutionnalisation permanente de la FMM comme originellement conçue est indispensable. Ainsi de diverses innovations devant permettre de relever les défis du chronotope stratégique.

### Conclusion et perspectives d'innovation dans la projection des Forces africaines

Pour remédier à la fois au déficit géostratégique de la réponse concertée sans droit de poursuite et à celui chrono stratégique de son modèle, la FMM se déploie comme une OSP/OPEX toute particulière dont l'intelligibilité et la pertinence sont inscrites dans les ouvertures modales spatiales et temporelles du ConOps. Pour résorber la discontinuité spatiale, la FMM agit en

coordination et en continuité avec les FDS des États membres la CBLT et du Bénin établies dans les aires contiguës à sa ZO. Pour mitiger la discontinuité temporelle, son ConOps installe son désengagement dans une logique d'ajournement permanent, peut-être à perpétuité, du moins en attendant le déploiement de dispositifs plus pérennes. En ce sens l'expérience FMM en cours permet une importante accumulation en matière de coordination, de complémentarité et de cohérence aux niveaux transnational, intra et interrégional, que ne peuvent éviter d'émuler les initiatives analogues comme le G5 Sahel dont la ZO entre d'ailleurs en intersection avec celle de la FMM au centre de la bande sahélienne, pivot géographique impératif du contre-djihadisme en Afrique.

Au-delà des résultats ponctuels et même en perspective, la FMM a un grand mérite. De par l'adaptabilité compensatoire et l'émulabilité forte de son ConOps en termes de réponse séquencée dans un temps dont il faut se jouer des limites, elle pose les problématiques les plus actuelles de la réflexion stratégique en Afrique et dans le monde. Il y a en particulier celle de l'innovation concernant les bases de l'action dans les conflits les plus récurrents et les plus probables au sein de nos sociétés et populations transétatiques : les questions de doctrine ; de modèles, formes et formats des Forces ; donc de formation, d'entraînement, de recyclage ; et en déploiement, d'adéquation numérique et logistique, de coordination, de complémentarité, de cohérence et de cohésion.

Dans la construction de l'Afrique de la Défense et de la Sécurité, le plus grand enjeu est la levée des hypothèques structurelles au niveau d'une grande stratégie qui devra nécessairement être structurellement transformatrice,<sup>26</sup> l'innovation dans la projection des Forces doit s'articuler dans deux sens. Le premier est le sens spatio-dynamique mobilisé par la doctrine Bush-Obama, qui prescrit de réduire le primat de la force arsenalisée et des grandes campagnes pour déployer, préemptivement s'il le faut, les Forces en unités spéciales de grande mobilité appliquant souvent les principes de non identification et dotées de toute la puissance de feu et de tout le soutien logistique disponible dans la mobilité sur les théâtres où se préparent les adversités et les neutraliser avant qu'elles ne se mettent en branle. Le deuxième sens pourrait être qualifié de perspective-systémique, renvoyant à la programmation anticipative

décembre 2014, pp. 73-80.

<sup>25</sup> Une autre donnée à prendre en compte à cet effet est le résultat de l'importante étude quantitative du Bureau du PNUD pour l'Afrique. L'enquête sur le point de basculement des individus dans l'adhésion militante à un groupe extrémiste violent (dont les GAT ne sont qu'une des formes), établit que la mort d'un parent ou d'un ami causée par les FDS constitue un de ces facteurs les plus décisifs, le point de basculement par excellence. Voir *Sur les Chemins de l'extrémisme en Afrique*, PNUD, New York, 2017.

<sup>26</sup> Jean Eudes Biem, « Local Cultures in the Instability and Re-stabilization of the Sahel for Africa's Emergence: The Need for Structurally transformative Grand Strategy », in Charles Binam Bikoi and Jean Eudes Biem (Eds), *African Emergence and Industrialization: the New Deal of African Heritage*, Yaounde, CERDOTOLA, 2018, pp. 311-39.

des Forces. Cela implique la levée des Forces ainsi que le maintien des effectifs et des équipements nécessaires aux commandements en rapport strict avec les conflictualités les plus probables, et d'abord pour les zones et points les plus névralgiques.

Cette approche transformatrice pourrait être soutenue et systématisée avec des mesures comme les suivantes, entre autres :

Parvenir, sans préjudice du soutien international, à trancher sur les nécessités d'adaptation et transformer le mandat et le ConOps de la FMM de manière à en faire une Force d'intégration avancée en vue de l'intégration permanente des Forces prévue dans le cadre de la FAA et au-delà, des Forces fédérales d'Afrique (FFA).

Afin d'engranger des coups d'avance, commencer à penser ces FFA à l'horizon de 20 ans, au-delà de la pleine mise en place de la FAA.

Indexer la mise en place des Forces, aux différentes échelles, sur la prise en charge des hypothèques structurelles comme fondement de la nouvelle culture stratégique. Au regard des problématiques axiales comme celles de l'espace transsaharien, cela permettrait de satisfaire l'exigence de passer du modèle d'intervention actuel à un modèle de transformation. En pratique, cela consisterait à initier ou densifier la présence de l'État avec l'installation, dans les zones à risque, d'activités productives et de Recherche-développement à partir des atouts locaux. Ces activités seraient idéalement gérées par les FDS et d'intelligence (y compris Spéciales selon le besoin), avec contrôle parlementaire.

Intégrer dans la FMM actuelle et dans ces unités hybrides à venir une composante de lutte contre la criminalité transnationale organisée et élaborer une stratégie africaine de lutte à cet effet, ou à défaut des stratégies nationales pilotes.

Afin de garantir une capacité permanente d'interopérabilité de l'ensemble des Forces africaines au niveau national, sous-régional et continental, et quelles que soient les combinaisons, harmoniser à tous ces niveaux les bases de l'action susmentionnées : doctrine ; modèles, formes et formats des Forces ; formation, entraînement, recyclage ; adéquation numérique et logistique, coordination, complémentaire, cohérence et cohésion, simulations continues. Pour ce faire, transformer en agence de l'UA, à l'instar de l'Agence du NEPAD, ou en Organisation Internationale Panafricaine, l'Association africaine des institutions de formation au soutien à la paix (*African Peace Support Trainers Association* – APSTA) et systématiser son rôle de

conseil stratégique auprès de la Commission de l'Union africaine et des mécanismes régionaux de l'AAPS pour la coordination, l'harmonisation et la standardisation de la préparation des FAA.

En conformité avec la feuille de route de la FAA prescrivant le stockage du matériel, des équipements et des réserves au service de la posture de déploiement rapide en quatorze jours, s'appuyer provisoirement sur des solutions de logistique « à flux tendus » pour asseoir une culture de maintien de réserves destinées aux capacités opérationnelles initiales en cas de déploiement.<sup>27</sup> Sur cette base, résorber et régler l'une des grandes faiblesses des Forces africaines (la logistique) en établissant la Base Logistique Continentale de Douala comme Centre de référence logistique pour l'élaboration des concepts de soutien à tous les niveaux et l'entretien des dépôts.

Assurer l'harmonisation de l'ensemble des instruments panafricains de Défense et de sécurité collective et rendre contraignantes les dispositions du Pacte de non-agression et de Défense Commune de l'Union Africaine par la signature d'accords bilatéraux de défense entre chaque pays d'Afrique et chacun de ses voisins, dans la perspective d'un accord global établissant que toute attaque contre un pays africain, de l'intérieur comme de l'extérieur, est une attaque contre tous les pays africains, en vue de l'interdiction effective et définitive des actes répréhensibles par ledit Pacte.

Jean Eudes Biem est actuellement  
Chercheur Titulaire à l'EIFORCES et  
Secrétaire Exécutif par intérim de  
l'Association Africaine des Institutions de  
Formation au Soutien à la Paix (APSTA).



<sup>27</sup> Sur ce point, voir la note du Colonel Uduak Udoaka de l'Armée de l'air des Etats-Unis sur « La Capacité de Répondre », *Africa Defense Forum*, Volume 10 3<sup>ème</sup> trimestre 2017, p. 24.

## LE BASSIN DU LAC TCHAD, UNE “ZONE GRISE” À RÉ-ÉTATISER

Par Wullson Mvomo Ela

*Ces dernières années, l'actualité du Bassin du Lac Tchad met en relief un important délabrement de la situation sécuritaire. Depuis l'année 2013 marquée par l'enlèvement de la famille Moulin-Fournier, l'ensemble de la région est aux prises avec un islamisme violent et intégriste auquel se greffe le grand banditisme. Le principal vecteur de la violence dans ce cadre est Boko Haram, une organisation extrémiste qui depuis les années 2000, s'était focalisée sur une lutte interne au Nigéria. Si l'islamisme violent a quelque peu pris les Etats de la région au dépourvu, ces derniers sont cependant habitués à la violence et à l'insécurité qui y règnent. De par sa position géostratégique, le Bassin du Lac Tchad a été un enjeu et l'objet de rivalités entre les différents royaumes qui s'y sont succédés. Il s'agit là d'un problème multiséculaire que les différentes constructions politiques de la zone n'ont pas pu juguler jusqu'ici.*



Légende légende légende

Lorsqu'on observe de plus près cette détérioration de la situation sécuritaire générale et les difficultés rencontrées par les Etats pour y faire face, il se pose un problème réel de reprise en main de la région. Cette problématique de la reprise en main se déclinerait, à notre sens, dans le double défi de la sanctuarisation et de l'assomption des Etats riverains. De fait, pareille grille de lecture nous impose une approche résolutoire à la fois méthodique et graduée, qui mobilise autant la phénoménologie que l'analyse géopolitique et celle prospective.

Pour ce faire, il importe d'expliquer la détérioration des conditions sécuritaires qui a déstabilisé le Bassin du Lac Tchad, au point d'en faire un théâtre et un terreau importants de l'extrémisme violent en Afrique, avant d'envisager les conditions d'un traitement plus efficace des menaces sécuritaires dans la région. D'emblée, on pourrait avancer que la géopolitique de l'instabilité qui caractérise le Bassin du Lac Tchad est elle-même, en grande partie du moins, le résultat d'un déficit de conscience géopolitique de la part des Etats de la région. Ce déficit se caractérise par une présence parcellaire de l'Etat qui ouvre la voie à la prolifération d'organisations criminelles et/ou insurrectionnelles en tout genre,

responsables de la transformation de cet espace en une zone de non-droit, un "no right land". Afin d'étayer ce postulat, ce propos traitera du déficit étatique dans cette zone (I), avant d'examiner l'impératif de sa ré-étatisation (II).

### **Le déficit étatique dans le Bassin du Lac Tchad : anatomie diachronique d'une "zone grise"**

Le bassin tchadien se présente comme un espace caractérisé par un vide étatique, une "zone grise" dont les dynamiques insécuritaires se sont développées dans la longue durée. En dépit de sa centralité historique et malgré son émiettement en plusieurs pays lors de leur accession à l'indépendance, l'importance du Bassin du Lac Tchad a décliné au fil du temps, lui donnant ainsi cette dimension périphérique dont elle n'arrive pas à se défaire. Véritable antimonde, cette localité est devenue l'un des sanctuaires de l'extrémisme violent en Afrique subsaharienne. Elle n'a guère fait l'objet d'un intérêt justifiant une affirmation de ses Etats riverains et a toujours connu une certaine libre circulation des personnes et des biens, du fait de la perméabilité voire de l'inexistence des frontières entre ces entités. Loin de



nous l'idée de dire que la zone serait dénuée de tout intérêt. A notre avis, l'immobilisme des Etats du bassin tchadien relevait davantage de la manifestation d'un déficit de conscience géopolitique, donnant lieu à une appréhension quasi nulle des habitus et des dynamiques socio-historiques qui y sont à l'œuvre, bien souvent au détriment des systèmes d'allégeance républicaine. Quoique spécifique que cela puisse sembler, il ne s'agit pas d'une exclusivité zonale. En effet, la majorité des Etats africains a du mal à maîtriser et à sanctuariser ses espaces. Ceux-ci ne parviennent pas à se constituer en structures politiques présentes et pertinentes sur l'ensemble de leurs territoires aux frontières bien limitées<sup>1</sup>. De cette vacuité, il résulte le développement et la persistance du caractère interlope d'une zone (1) où la crise environnementale et la précarité ont favorisé la diffusion de l'extrémisme violent (2).

### Une région interlope

Bien avant la colonisation, le pourtour du Lac Tchad était constitué de peuples et de communautés sociopolitiques pour lesquels la razzia faisait partie intégrante du mode de vie. C'était une pratique anthropologiquement ancrée au sein des sociétés et dont l'objectif était de renflouer les réserves des acteurs géopolitiques qui s'y engageaient. Le pillage constituait une forme d'économie parallèle et un moyen d'accumulation par lequel les constructions politiques d'alors pouvaient renforcer leur assise économique.

A en croire Issa Saïbou, dans des empires anciens tels que le Bornou, le Baguirmi, le Wandala ou l'Ouaddaï, « [...] les razzias organisées à la saison sèche par les armées permettaient de renflouer les caisses de l'État pendant les moments de crise de trésorerie. Pour les peuples, ensuite, les pillages aidaient à pallier les déficits des ménages, à gérer les périodes de soudure, à compenser les mauvaises récoltes et à reconstituer les troupeaux décimés par les épizooties ou la rareté des pâturages [...] »<sup>2</sup>. Autrement dit, l'illicite et la violence étaient ontologiquement acceptés et partagés par les populations. Les trafics multiformes y occupaient une place majeure.

Dans les années 1960, la guerre civile au Tchad a permis le renforcement et la sophistication des structures criminelles violentes dans la zone. La dislocation des groupes armés en provenance de cet Etat a favorisé la

circulation des armes et des rebelles à travers les frontières. Beaucoup d'entre eux se sont reconvertis dans le crime organisé. Avec la crise économique des années 1980, la criminalité et la violence se sont accrues. En raison de l'absence de l'Etat, de nombreux individus et organisations se sont lancés dans des pratiques de grand banditisme transfrontalier. Lorsqu'ils n'intégraient pas des bandes armées de coupeurs de route (*zaraguinas*), ils procédaient à des enlèvements avec demande de rançons. Dans ce système de militarisation du crime et de criminalisation de l'économie locale, les pasteurs et les agriculteurs étaient particulièrement ciblés. Cet ensemble d'évènements a conduit à un changement de paradigmes dans la région qui a vu sa centralité disparaître.

C'est cette construction de la marginalisation qui justifie le schéma que Janet Roitman fait du bassin tchadien qu'elle décrit comme une périphérie. Les populations qui y vivent travaillent en permanence à s'approprier et à transformer, par des processus de réinterprétation, d'instrumentalisation et de subjectivation, les formes et les valeurs impulsées par le centre<sup>3</sup>. Si ce mécanisme est prégnant dans le cas d'une présence remarquable de l'Etat au sein de la périphérie, il est encore plus exacerbé dans le cas qui nous intéresse. Par ailleurs, la démission de l'Etat a renforcé davantage les rationalités, les référentiels et la marge de manœuvre des acteurs géopolitiques locaux. Plus fondamentalement encore, la perpétration d'actes de violence à des fins criminelles a des fondements politiques liés à la contestation de l'ordre politique existant<sup>4</sup>. Elle est aussi perçue comme un acte de bravoure par les populations locales. C'est dire à quel point les comportements se structurent sur une archéologie de la violence très consistante et dont les rationalités oscillent, du point de vue perceptuel, entre défiance et héroïsme.

Cette situation historique aux fondements anthropologiques s'est développée et se perpétue en raison de l'absence de l'Etat. Certes des actions et initiatives sont envisagées çà-et-là, mais la région échappe toujours au contrôle des autorités. En réalité, leurs efforts ne s'inscrivaient pas toujours dans le cadre d'une véritable conscience géopolitique. Or, en abandonnant ses prérogatives, l'Etat a permis à aux divers groupes de se lancer à l'assaut de cette zone dont le caractère interlope et les richesses aiguisent les

<sup>1</sup> Sur la question de la conscience géo-historique et géopolitique, voir Philippe MOREAU-DEFARGE, *Introduction à la géopolitique*, 2<sup>e</sup> éd. Seuil, coll. « Points essais », 2005.

<sup>2</sup> Issa SAÏBOU, « L'embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad », *Politique Africaine*, N° 94, février 2004, p. 87.

<sup>3</sup> Janet ROITMAN, « Les recompositions du bassin du lac Tchad », *Politique Africaine*, n° 94, juin 2004, pp. 8-10.

<sup>4</sup> Issa SAÏBOU, *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010, pp. 9-62.

convoitises. C'est dans cette perspective que peut être appréhendée la diffusion du djihadisme dans la région en rapport avec la précarité ambiante.

### Crise écologique, précarité humaine et djihadisme

D'un point de vue environnemental, la situation dans le bassin tchadien est hautement préoccupante. Historiquement, la vie des populations riveraines du Lac Tchad a toujours largement été tributaire de l'exploitation de cette étendue d'eau. Elles s'en servent notamment pour irriguer les sols, alimenter le bétail ou encore pêcher. Cependant, en raison de la sécheresse, le lac a connu un assèchement inquiétant. Les périodes de sécheresse (1905-1908, 1912-1914, 1940-1944, 1972-1984) ont beaucoup affecté le réseau hydrographique de la région. En effet, d'environ 24 000 km<sup>2</sup> dans les années 1960, la superficie du lac depuis les années 1990, varie entre 1500 et 2000 km<sup>2</sup>. Ses principaux affluents que sont les fleuves Logone et Chari ont été sévèrement touchés. Malgré cet épuisement progressif, ce lac continue de subir la pression croissante de près de 30 millions de personnes dont il doit assurer la survie<sup>5</sup>.

En termes de conséquences, les activités économiques et de subsistance sont mises à mal. Les terres sont de moins en moins irriguées au profit de la production agricole pendant que le bétail manque de pâturages. Cela est d'autant plus dramatique que l'agriculture, l'élevage et la pêche sont quelques-unes des principales activités économiques dans la région. Corrélativement, il se pose pour les populations, un problème de sécurité alimentaire et de vulnérabilité socio-économique. Or face à cette donne complexe, les Etats font montre soit d'un certain immobilisme, soit de politiques publiques globalement inconsistantes.

Au regard de cette description, deux axes d'analyse peuvent être explorés en rapport avec l'implantation et à la diffusion de l'islamisme violent.

Premièrement, le Bassin du Lac Tchad est une zone en proie à une compétition autour des ressources de plus en plus rares. Deuxièmement, il y existe une grande précarité propice à toute forme de manipulation et de mobilisation populaire à des fins funestes. Pour toutes ces raisons, cette région est devenue un terreau fertile à la prolifération du prosélytisme qui dans le cas d'espèce, s'appuie sur un discours de type propagandaire fondé

sur la lutte contre les inégalités et le rejet d'un système de gouvernance générateur de fractures sociales et de déviance morale. Conformément à la théorie dite des causes profondes, l'analyse des facteurs socio-économiques de Boko Haram insiste sur des variables telles que l'incurie gouvernementale et la corruption pour expliquer l'émergence de ce groupe<sup>6</sup>. Loin d'être une donnée conjoncturelle, l'émergence de Boko Haram tend aujourd'hui à se prolonger dans l'enracinement progressif de cet acteur au sein même du tissu sociologique local soit par des mécanismes d'adhésion des populations laissées-pour-compte, soit du fait d'un mutisme complice, soit encore par l'effet psychotique véhiculé par la quasi-systématisation des représailles ou de la menace.

C'est ainsi qu'au Nord du Nigéria, des jeunes désemparés appelés *Almajiri*<sup>7</sup> ont été massivement recrutés par ces subversifs. En raison d'une insuffisance des structures étatiques d'éducation et d'encadrement de la jeunesse, ces jeunes âgés le plus souvent entre 6 et 25 ans ont été pris en main par des *Mallams* qui se sont chargés de leur endoctrinement. Ce système de recrutement a particulièrement été prégnant à Maiduguri, à Zaria, à Kaduna et à Kano entre autres. Dans le reste du bassin tchadien, les recrutements sont menés sous un modèle presque similaire à partir des *madrasas*. Ils s'appuient également sur un mobile financier, quoique parfois, la terreur soit mise à contribution pour susciter l'adhésion populaire.

L'expansion du djihadisme dans le Bassin du Lac Tchad a par ailleurs été facilitée par la continuité transfrontalière des communautés ethno-religieuses dans ce grand carrefour où se rencontrent de nombreux peuples tels que les Kotoko, les Kanuri, les Arabes Shoa et les Mandara, etc. Il n'est pas rare que des "alliés" installés de l'autre côté de la frontière mènent localement une action impulsée au départ sur le territoire nigérian. Tout comme il y a régulièrement des mouvements par-delà les limites territoriales. Cette mobilité transnationale est favorisée par la porosité des frontières résultant de la non maîtrise par les pays adjacents de leur spatialité et plus spécifiquement, de l'incurie des politiques publiques nationales en matière de gestion coopérative des frontières communes. L'urgence d'une assomption étatique dans cette zone devient indéniable eu égard à ce qui précède.

<sup>5</sup> Armel SAMBO, « Perceptions locales et pratiques d'adaptation au changement climatique dans la gestion rationnelle des ressources en eau du Lac Tchad », *Geo-Eco-Trop.*, Vol 37, n° 2, 2013, pp. 293-296.

<sup>6</sup> Lucky E. ASUELIME, David J. OJOCHENEMI, *Boko Haram: The Socio-Economic Drivers*, New York, Springer, 2015, p. vii.

<sup>7</sup> Ce terme renvoie à une personne qui quitte sa maison pour chercher des connaissances sur l'islam.

## L'urgence d'une affirmation de l'Etat dans le Bassin du Lac Tchad : défis et enjeux d'une gouvernance globale pour une stabilisation durable

Considérant le caractère interlope que présente le bassin tchadien, il est urgent que les Etats de la région prennent conscience des défis et des enjeux géopolitiques prégnants et agissent en conséquence sur le terrain. S'ils ont jusqu'à présent fait preuve d'un déficit criard de conscience géopolitique s'agissant du caractère stratégique que revêt le Bassin du Lac Tchad, il serait temps que la conjoncture insécuritaire multivariée qui y tend à se prolonger dans le temps long suscite une action concertée de leur part.

D'une manière fondamentale, la conscience géopolitique structure la vision, qui à son tour sous-tend la politique, à l'origine de la stratégie et de l'action. Il serait donc illusoire d'envisager une stratégie de stabilisation crédible de la zone sans penser à une reprise en main par les Etats concernés, individuellement et collectivement, d'une zone historiquement critique. La réétatisation dont il est question ici appelle à un déploiement à des degrés différents. Elle devrait s'opérer autant du point de vue de la globalité (1) que de celui de la proximité (2).

## La globalité comme axe praxéologique de reprise en main du bassin tchadien

Les Etats du Bassin du Lac Tchad sont confrontés à

l'impératif d'adopter la gouvernance globale comme mesure pertinente de stabilisation profonde et durable afin de sortir cet espace de la marge et lui redonner son importance géostratégique. Il est question d'enclencher une remobilisation des politiques publiques dans deux sens.

D'abord dans une perspective conjoncturelle, il s'agirait de renforcer et d'améliorer les politiques de défense et de sécurité classiques à l'échelle nationale et au niveau régional dans une approche coordonnée et commune. Dans ce cadre et au-delà des politiques classiques que l'on peut imaginer, il serait pertinent que, sur une base coopérative, les Etats se redimensionnent et affirment leur souveraineté spatiale, notamment en s'assurant une présence effective sur toute l'étendue du territoire national, avec une attention toute particulière portée sur les frontières. S'agissant spécifiquement desdites frontières, seule une approche coopérative pertinente, suggérant des ententes négociées entre les pays limitrophes, pourrait conduire à une maîtrise satisfaisante des flux transfrontaliers d'individus et de biens. A l'évidence, il s'agirait d'abord d'une présence militaire et sécuritaire conséquente ; laquelle aurait une double ambition à la fois coercitive et dissuasive, et présenterait l'avantage de l'immédiateté.

Par ailleurs, le déploiement militaro-sécuritaire des Etats étant en lui-même frappé d'incomplétude une fois que l'on touche aux dynamiques structurelles responsables de l'émergence de facteurs crisogènes dans la zone, un autre axe d'effort devrait être envisagé dans une perspective de longue durée.



Selon cet axe, civil et multidimensionnel cette fois, l'Etat est appelé à renforcer et améliorer ses politiques publiques de développement et de sécurité humaine, autant à l'échelle nationale qu'à celle régionale. Cela implique non seulement des mesures urgentes de stabilisation et d'assistance humanitaire, mais surtout celles durables relatives à la reconstruction. Ici, l'équation redistributive de la richesse nationale et la problématique de l'aménagement du territoire devrait se situer au cœur de l'action, étant entendu que le sentiment de marginalisation y est pour beaucoup dans l'enrôlement des jeunes au sein des groupes insurrectionnels et leur radicalisation. L'enjeu de cette approche est la conquête des cœurs et des esprits qui, comme on le sait, est au centre de toute stratégie contre-insurrectionnelle.

Mao Zedong faisait déjà observer que l'insurgé *"est dans le peuple comme un poisson dans l'eau"*. Contre ce type d'ennemi, les opérations militaires classiques ne devraient constituer que 20% des efforts consentis ; les autres 80% revenant à des opérations non-militaires dont l'objectif est de susciter le soutien de la population, présenté comme l'objectif principal de la contre-insurrection<sup>8</sup>. Ce serait donc une gageure d'entreprendre la lutte contre une insurrection sans travailler à conquérir l'adhésion populaire au travers d'une approche humaine et participative.

<sup>8</sup> David GALULA, *Contre-insurrection. Théorie et pratique*, Paris, Economica (trad.), 2008, pp. viii-xix.

Dans ce sens, la démarche la plus crédible combine des politiques de sécurité et de défense classiques avec des politiques de reconstruction durable. Il convient à ce niveau de mettre l'accent sur l'échelle régionale qui vient se greffer à celle nationale. La Commission du Bassin du Lac Tchad qui est un organe sous régional doit enrichir ses missions et assumer son rôle de régulateur. L'approche de sécurité collective envisagée dans ce cas est assez novatrice et encore plus pertinente que celle classique.

Concept fondé sur la perception d'une indivisibilité et d'une solidarité de paix entre différents Etats, et en tant que système de normes, d'institutions et/ou de mécanismes, la sécurité collective traditionnelle se confine très souvent aux défis liés aux agressions extérieures et à la sécurité interétatique, au détriment de celle des populations. Elle ne se préoccupe pas tellement des causes fondamentales et structurelles des conflits<sup>9</sup>. Pourtant les Etats ont besoin de coopérer et de se porter mutuellement assistance non seulement dans des situations urgentes de violence, mais également dans un contexte normal de développement des sociétés et d'amélioration des conditions de vie des populations. Il devient alors pertinent de parler de coproduction de la sécurité et surtout de coprosperité. Ces deux concepts, qui visent un renforcement de l'Etat dans sa totalité et

<sup>9</sup>Serges SUR, « Sécurité collective », in Thierry MONTBRIAL et Jean KLEIN (dir.), *Dictionnaire de stratégie*, Paris, PUF, 2000, p. 503.



entendent l'habiliter du point de vue de la proximité, devraient servir de socle praxéologique pour la Force multinationale mixte (FMM) et à d'autres initiatives régionales.

### L'implémentation de mesures de proximité : une action au cœur des sociétés

Comme il a été montré plus haut, la violence, le crime et la prédation sont incrustés dans le champ social du Bassin du Lac Tchad. Ils structurent ontologiquement les *habitus*<sup>10</sup> et les perceptions des populations. On parle alors de menaces de proximité, car elles se situent au cœur des sociétés. Il est question dès lors d'engager des actions destinées à éradiquer cette proximité, en mettant notamment de la distance, si ce n'est de la méfiance, entre les auteurs d'actes de violence et les populations civiles. Ceci passerait par des procédés conjugués de crédibilisation des institutions étatiques d'une part et de décrédibilisation des entrepreneurs d'insécurité et de leur projet alternatif de société le cas échéant d'autre part. Ici, l'enjeu communicationnel s'avère majeur aussi bien en termes quantitatifs que du point de vue qualitatif. Il s'agit en effet pour les États de communiquer plus, mais davantage encore de communiquer mieux en s'assurant de procéder à des ajustements en adéquation avec les besoins réels exprimés sur le terrain par les populations locales. Un État transparent est à notre sens un État mieux compris et donc plus à même de susciter l'adhésion de ses populations. Bien plus, un État efficace est un État qui convainc mieux et qui, par voie de conséquence, parvient à mieux juguler les sous-systèmes autoréférentiels qui en son sein seraient de nature à le concurrencer du point de vue des allégeances.

Dans une optique participative, les autorités devraient s'appliquer à faire des populations, des acteurs de leur propre développement, à les soustraire du prosélytisme et à les ramener à la citoyenneté étatique et régionale. Autrement dit, il est question de refonder dans leurs esprits, le sentiment d'appartenance à leurs États, en remobilisant notamment ce qui participe de la structuration des modes de représentation et des perceptions à l'égard de l'État : des principes républicains et des valeurs partagées, un effort de restauration mémorielle, un projet de société clair, bâti

sur une vision pragmatique du futur et sur des actions concrètes clairement définies dans le temps entre autres. Le développement de cette région doit intégrer l'approche droits de l'homme, car le non-respect des droits économiques, sociaux et culturels des populations par les États les rend vulnérables. Il est l'une des causes de leur adhésion aux mouvements extrémistes.

Loin des stratégies étatistes et jacobines relatives à l'élaboration de politiques publiques "prêt-à-porter" selon une approche *top-down*, le référentiel privilégié ici souscrit à une approche *bottom-up* très prisée par de nombreux théoriciens de l'action publique. Dans un cadre inclusif, les populations devraient être associées aux prises de décisions à l'échelle locale et à l'élaboration des politiques dont dépend leur sort. Cette association pourrait créer en elles, ce sentiment d'appartenance et d'identification nationale qui leur manque tant. Bien plus, les actions menées sur le terrain pourraient mieux répondre à leurs préoccupations, dans le sens de la sécurité humaine définie par Fen Hampson comme "une aspiration partagée, visant à promouvoir et à faire progresser les droits de la personne, et notamment à faire en sorte que les individus dont la sécurité physique et le bien-être sont menacés puissent être hors de danger"<sup>11</sup>. Dans cette optique, on le voit bien, l'individu est au centre des préoccupations sécuritaires.

Cette évolution observée dans les théories de la sécurité est apparue à la fin des années 1980, lorsque l'Union soviétique a commencé à présenter des signes d'affaiblissement. Depuis lors, le concept de sécurité est devenu l'objet d'une appréhension large. Davantage, il est inscrit dans une perspective constructiviste grâce à l'École de Copenhague dont les principaux piliers sont Barry Buzan, Ole Wæver et Jaap De Wilde. Dans ses travaux par exemple, Buzan part d'une approche élargie de la sécurité pour l'appréhender comme le fruit d'un construit social complexe, à la fois multidimensionnel et multiscale. Il met l'accent sur l'impératif de survie de communautés dont les membres se mettent ensemble pour définir de manière collégiale, ce qui à leurs yeux représente une menace. Il parle alors de sécurisation pour rendre compte de ce mécanisme de construction par le bas, de la sécurité à l'échelle sociétale<sup>12</sup>.

Relativement au Bassin du Lac Tchad, il serait pertinent que les perceptions locales de l'insécurité

<sup>10</sup> Dans le sens bourdieusien du terme, l'*habitus* est un ensemble de dispositions structurées par des conditions d'existence spécifiques et génératrices de pratiques et de représentations individuelles et collectives. L'*habitus* reproduit des postures engendrées par la structure dans une perspective historique. Il assure la présence des expériences passées. Voir Philippe DUFOR DE CONTI, « Pierre Bourdieu », in Yannick YOTTE (dir.), *Sociologie-psychologie sociale: Auteurs et textes contemporains*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2000, pp. 89-91.

<sup>11</sup> Fen Olser Hampson, 2002, p. 4, cité par Charles Philippe DAVID, Jean-Jacques ROCHE, *Théories de la sécurité. Définitions, approches et concepts de la sécurité internationale*, Paris, Montchrestien, 2002, p. 112.

<sup>12</sup> Barry BUZAN, "Rethinking Security after the Cold War," *Cooperation and Conflict*, vol. 32, n° 1, 1997, pp. 12-15.

soient prises en compte. Au-delà du crime organisé et du terrorisme, on pense notamment à l'insécurité alimentaire et la précarité socio-économique inhérentes entre autres à la détérioration des conditions environnementales et climatiques. Le caractère multivarié de cette insécurité appelle à une action toute aussi différenciée et qui mobiliserait des compétences croisées dans des domaines aussi divers que l'ingénierie environnementale, les questions sanitaire et humanitaire, les infrastructures de développement, l'éducation et l'emploi, la gestion des frontières et les questions de sécurité classique, etc.

En conclusion, le Bassin du Lac Tchad de par son histoire, son anthropologie, sa configuration géographique et son contexte sécuritaire, s'affirme comme une zone grise en plein cœur de l'Afrique. Il est caractérisé par une ineffectivité des Etats riverains dont le comportement traduit des lacunes considérables en termes de conscience géopolitique et d'assomption territoriale. En conséquence, la zone demeure interlope dans un contexte de crise environnementale et humanitaire. Aussi, y a émergé le djihadisme qui s'y est progressivement enraciné, quelque fois avec la complicité des populations locales. Afin de renverser la tendance, il est essentiel d'opérer au sein de cet espace un processus de réétatisation allant dans le sens d'une assomption des Etats dans toutes les dimensions de leurs compétences et responsabilités souveraines. D'abord du point de vue de la globalité, cela passe par une

remobilisation des politiques publiques nationales et régionales dans le sens d'une gouvernance globale. Ensuite dans le cadre de la proximité, il est question d'intervenir au cœur des sociétés pour gagner les cœurs et les esprits, impulser une nouvelle conscience citoyenne et éradiquer les tendances d'une violence ontologiquement ancrée dans les schèmes cognitifs et praxéologiques. Par ce biais, on pourrait recréer la vie, la paix et la sécurité pour et avec les populations locales, et ce, dans une perspective à la fois inclusive et durable. Ce principe de proximité se présente comme le socle doctrinal d'une régionalisation stratégique de la sécurité et de la stabilité plus pertinente. Il vient compléter celui de subsidiarité qui est au cœur des modes de coopération classiques, et qui trouve ses limites dans des situations de stabilisation aussi complexes que celle du Bassin du Lac Tchad.

Pr Wullson MVOMO ELE est actuellement :  
 Coordonnateur du Master de Sécurité Internationale à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) -  
 Directeur du Séminaire de Géopolitique à l'Ecole Supérieure Internationale de Guerre (ESIG) - Chargé d'Etudes N°1 à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) - Chef du Centre de Recherche et de Documentation de l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES) -  
 Coordonnateur Régional de la Stratégie des Nations Unies contre le Terrorisme et la Prolifération des Armes en Afrique Centrale



### Eléments bibliographiques:

- ASUELIME Lucky E., OJOCHENEMI J. David, *Boko Haram: The Socio-Economic Drivers*, New York, Springer, 2015.
- BUZAN Barry, "Rethinking Security after the Cold War," *Cooperation and Conflict*, vol. 32, n° 1, 1997, pp. 5-28.
- DAVID Charles Philippe, ROCHE Jean-Jacques, *Théories de la sécurité. Définitions, approches et concepts de la sécurité internationale*, Paris, Montchrestien, 2002.
- DUFOUR DE CONTI Philippe, "Pierre Bourdieu", in YOTTE Yannick (dir.), *Sociologie-psychologie sociale: Auteurs et textes contemporains*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2000, pp. 85-104.
- GALULA David, *Contre-insurrection. Théorie et pratique*, Paris, Economica (trad.), 2008.
- MOREAU-DEFARGES Philippe, *Introduction à la géopolitique*, 2e éd., Seuil, coll. « Points essais », 2005.
- ROITMAN Janet, "Les recompositions du Bassin du Lac Tchad", *Politique Africaine*, n° 94, juin 2004, pp. 7-22.
- SAÏBOU Issa, « L'embuscade sur les routes des abords sud du Lac Tchad », *Politique africaine*, N° 94, février 2004, pp. 82-104.
- SAÏBOU Issa, *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le Bassin du Lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010.
- SAMBO Armel, "Perceptions locales et pratiques d'adaptation au changement climatique dans la gestion rationnelle des ressources en eau du Lac Tchad", *Geo-Eco-Trop.*, Vol 37, n° 2, 2013, pp. 293-296.
- SUR Serges, "Sécurité collective", in Thierry MONTBRIAL de et Jean KLEIN (dir.), *Dictionnaire de stratégie*, Paris, PUF, 2000, pp.503-509.